Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

115e année

19 novembre 1983
No 46

Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

115e année
19 novembre 1983
No 46

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l' 5243
Associations coopératives, Loi sur les 5243
Avis divers 5244
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les 5248
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le 5251
Compagnies, Loi sur les 5191-5259
Compagnies étrangères, Loi sur les 5240
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les 5241
Financement des partis politiques, Loi régissant le 5265
Inspecteur général des institutions financières 5266
Loi électorale 5241
Ministères, Avis concernant les 5267
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les 5242
Projets de loi privés, Avis concernant les 5286
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les 5242
Soumissions, Demandes de 5287
Syndicats professionnels, Loi sur les 5288
Vente(s) par licitation 5288
Ventes par shérif 5289
Ventes pour taxes, avis de publication 5308

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1983

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page intitulée sommaire.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés à double interligne, tels qu'ils doivent apparaître dans la publication: alignement à gauche pour le titre et le texte; alignement à droite pour la signature; orthographe, ponctuation et caractères (majuscules et minuscules) corrects. On indique un paragraphe en laissant quatre interlignes. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 $, à l'exception des numéros spéciaux.

Certains extraits de la *Gazette officielle* partie 2 sont également disponibles.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec, G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 $ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 $ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and regulations »: 70 $ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
C.P. 1005
Québec, G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Pour tout changement d'adresse, prière de nous en informer six semaines avant la date du déménagement et de nous retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1255-2956 480 DUVERNAY CORPORATION LTD.	1969 03 31	1983 11 11
1156-2378 ADÉLARD H. NADEAU LTÉE	1955 08 08	1983 11 11
1228-3685 ADVERTISING AND PROMOTIONAL ASSOCIATES INC.	1959 01 19	1983 11 04
1286-4237 AGENCE TOZZI INCORPORÉE	1949 04 21	1983 11 11
1178-1945 AMÉNAGEMENT B.O.F. LIMITÉE	1959 03 09	1983 11 11
1473-5484 L'AS DU DÉBOSSELAGE INC.	1977 01 26	1983 11 11
1304-5315 ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR LE CONTROLE DES VÉGÉTAUX ET INSECTES NUISIBLES INC.	1968 03 07	1983 10 28
1227-0377 AUBERGE LE TRAPU INC.	1971 04 01	1983 11 04
1105-6439 BALANCE EXACT (QUÉBEC) INC.	1952 12 24	1983 11 11
1238-8351 BIJAR LTÉE	1967 09 12	1983 11 11
1158-2640 BIJOUTERIE J.P.D. INC.	1963 08 12	1983 11 11
1647-2474 BOURSE DE DOCUMENTS (MONTRÉAL) INC.	1980 08 22	1983 11 11
1115-6445 CANOTEX KNITTING MILLS LTD.	1967 03 17	1983 11 11
1506-1641 CENTRE MÉDICAL CORMIER, LÉVEILLÉ INC.	1977 08 17	1983 11 11
1204-0291 CERAMIC DENTAL LABORATORIES LTD.	1970 05 29	1983 11 11
1245-1316 CHANTECLERC DE SAINTE-ROSE LIMITÉE	1959 12 28	1983 11 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1256-4415 COLLÈGE STE-MARIE - PAVILLON ÉMILE-GÉRARD INC.	1968 03 25	1983 11 11
1840-1224 COMITÉ MONTRÉALAIS DES ANCIENS COMBATTANTS	1980 10 27	1983 11 04
1641-0821 COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX DU QUÉBEC À HULL (C.O.J.Q. HULL) INC.	1980 01 24	1983 11 11
1638-0834 LE COMITÉ QUÉBÉCOIS D'AIDE AUX RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE	1979 08 10	1983 11 11
1235-6796 COMPAGNIE D'ADMINISTRATION BACK RIVER INC.	1893 02 27	1983 11 04
1362-9118 COSITAB INC.	1975 04 14	1983 11 11
1630-8553 DÉCORATION RÉAL ROY INC.	1978 10 30	1983 11 11
1164-7195 DETO-NORD LTÉE	1966 12 19	1983 11 11
1275-2390 ÉCOLE COMMERCIALE MÉNARD INC.	1961 07 21	1983 11 11
1330-5453 ÉDITIONS REBEC INC.	1973 05 29	1983 11 11
1628-8169 LES ENTREPRISES DE CONFECTION DE VÊTEMENTS JIMMY-LISE INC.	1978 08 03	1983 11 11
1641-3684 LES ENTREPRISES FONTAINE ET FLUET INC.	1980 02 05	1983 11 11
1263-3772 ENTREPRISES GLOBET LTÉE	1949 05 17	1983 11 11
1348-5917 LES ENTREPRISES PINCO INC.	1972 08 17	1983 11 11
1625-7321 LES ENTREPRISES PRUGEOR INC.	1978 04 21	1983 11 11
1369-0532 LES ENTREPRISES R. & P. BARRY LTÉE	1974 07 18	1983 11 11
1138-7503 LES ENTREPRISES R.M. GREER INC.	1961 07 12	1983 11 11
1355-1452 FERME LA PRÉSENTATION INC.	1974 02 18	1983 11 11
1123-4721 F. CORBEIL CIE LTÉE	1967 11 02	1983 11 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1262-2700 GAMMONT REALTY INC.	1961 11 07	1983 11 11
1330-3466 GARDERIE D'ENFANTS ST. LAURENT	1973 04 16	1983 11 11
1371-1783 GESARIN INC.	1975 01 30	1983 11 11
1501-3519 GESTION ALVIN SEGAL LTÉE	1975 12 10	1983 11 11
1116-6626 GRAVURE RELIABLE INC.	1962 04 16	1983 11 11
1264-2856 GREGOIE LIMITÉE	1965 11 02	1983 10 22
1472-3381 LE GROUPE L.G.P. INC.	1976 12 14	1983 11 11
1131-8318 GUY PERRAULT & CIE LTÉE	1957 12 18	1983 11 11
1265-1147 HARRY REINBLATT INVESTMENT CORPORATION	1958 02 21	1983 11 11
1239-9846 LES IMMEUBLES BONSECOURS LTÉE	1926 01 28	1983 11 11
1276-2902 LES IMMEUBLES DE MONBRUN INC.	1961 11 24	1983 11 11
1252-6653 LES IMMEUBLES DE VIMY INC.	1954 10 25	1983 11 11
1239-0688 LES IMMEUBLES GÉRARD BLACKBURN LTÉE	1969 01 17	1983 11 04
1264-3102 LES IMMEUBLES GRENAT INC.	1966 10 01	1983 11 11
1354-8979 LES IMMEUBLES MANDORE INC.	1974 03 15	1983 11 11
1364-2384 LES IMMEUBLES PILOUP INC.	1975 06 17	1983 11 11
1632-7132 LES IMPORTATIONS SUPER-MODERNES INC.	1979 01 04	1983 11 11
1370-3947 IMPRIMERIE NOVA INC.	1974 11 15	1983 11 11
1148-9994 LES INDUSTRIES DE POINTE DU LAC, INC.	1963 12 02	1983 11 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1267-8751 JACSON DEVELOPMENT CORP.	1960 05 17	1983 11 11
1331-3341 J.G. BERNIER ET FRÈRES LTÉE	1973 05 29	1983 11 11
1334-3306 LEMCOGE INC.	1973 03 14	1983 11 11
1341-8694 MANUFACTURIERS CÔTÉ, SARAZIN INC.	1973 10 19	1983 11 11
1275-2028 MÉLANIE DRESS INC.	1972 01 07	1983 11 11
1197-7709 MOGU MEDIA INC.	1970 04 22	1983 11 11
1125-9041 MOROZ ENTERPRISES INC.	1962 12 10	1983 11 11
1277-8205 NORFIN INVESTMENTS LTD.	1958 12 09	1983 11 04
1639-8992 PETITS AUX GRANDS PIEDS INC.	1979 11 16	1983 11 11
1505-5346 LES PLACEMENTS CALER INC.	1976 11 04	1983 11 11
1268-6234 LES PLACEMENTS J.R. LACHANCE INC.	1939 08 07	1983 11 11
1161-7735 PLACEMENTS LANORY INC.	1967 10 05	1983 11 05
1471-0347 LES PLACEMENTS R.R.P.P. INC.	1976 10 25	1983 11 11
1271-8466 PREFERRES LEASEBACKS LIMITED	1971 11 09	1982 12 23
1308-7549 PRODUITS D'ÉRABLES TUQUE ROUGE LTÉE	1963 07 29	1983 11 11
1128-9600 PUBLICATIONS AVANT-GARDISTES INC.	1969 04 17	1983 11 11
1238-4459 RAYMOND BERTRAND INC.	1959 01 21	1983 11 04
1509-9575 LA RÉCOMPENSE INC.	1978 01 05	1983 11 11
1103-0541 RENÉ LACROIX INC.	1956 03 14	1983 11 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1637-1296 RESTAURANT LE VIEUX STE-THÉRÈSE INC.	1979 06 19	1983 11 04
1283-1459 RUMFORD REALTY CORPORATION	1958 07 18	1983 11 11
1479-8193 SERVICES R. ET G. BLANCHETTE INC.	1977 07 26	1983 11 11
1643-7220 SHAWINIGAN - LGL INC.	1980 04 16	1983 11 11
1284-0336 SHEAFER-TOWNSEND (QUÉBEC) INCORPORATED	1965 02 17	1983 11 11
1284-4924 SMES HOLDING CORPORATION	1970 04 01	1983 11 11
1259-7373 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT F N C LTÉE	1960 12 27	1983 11 11
1259-5161 SOCIÉTÉ FINANCIÈRE L'UNION LTÉE	1972 02 16	1983 11 11
1285-5102 SURREY HOLDINGS LTD.	1957 11 12	1983 11 11
1286-5390 TRANSFICO INC.	1971 02 03	1983 11 11
1501-2784 VENTECH LTÉE	1975 12 04	1983 11 11
1353-1397 VIPOND INC.	1961 03 28	1983 11 11
1632-6829 VOYAGES FRANCE-QUÉBEC INC.	1979 01 08	1983 11 11
1364-1022 VOYAGES ROUSSEL INC.	1975 06 12	1983 10 29
1287-6611 WAT INC.	1961 03 08	1983 11 11

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
2159-1474 COMITÉ LE PARRAIN RIVE-SUD (1983) INC.	COMITÉ LE PARRAIN RIVE-SUD MAISON LE PARRAIN RIVE-SUD (1982) INC.	1983 10 25	445, rue St-Jean, Longueuil

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1370-1883 AUTOBUS B. DION (WINDSOR) LTÉE ..	1974 10 29	1983 10 24	du capital-actions
1255-1453 LES PLACEMENTS ROBERT DUPONT LTÉE	1969 12 09	1983 10 20	du capital-actions
1171-7444 R. TREMBLAY & FILS INC.	1955 12 14	1983 10 25	de la dénomination sociale: ROLAND TREMBLAY & FILS INC.
1368-5961 VIAU, ROULEAU, BROSSEAU, & TAILLEFER INC.	1974 06 10	1983 10 31	du capital-actions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-6207 QUÉBEC INC.	1983 09 23	Québec
2160-9367 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2160-9391 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Montréal
2161-3195 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4235 QUÉBEC INC.	1983 10 19	Montréal
2161-4243 QUÉBEC INC.	1983 10 19	Saint-François
2161-4250 QUÉBEC INC.	1983 10 19	Saint-François
2161-4268 QUÉBEC INC.	1983 10 19	Saint-François
2161-4284 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Québec
2161-4292 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4359 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4367 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Longueuil
2161-4417 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Saint-François
2161-4425 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Roberval
2161-4441 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Trois-Rivières
2161-4482 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Roberval
2161-4524 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-4532 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Laval
2161-4615 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Trois-Rivières
2161-4623 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4714 QUÉBEC INC.	1983 10 20	Joliette
2161-4722 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Québec
2161-4789 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Beauharnois
2161-4797 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Bedford
2161-4805 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Bedford
2161-4896 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Longueuil
2161-4904 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Longueuil
2161-4987 QUÉBEC INC.	1983 10 21	Québec
2161-5349 QUÉBEC INC.	1984 03 01	Montréal
2161-5430 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Québec
2161-5455 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Québec
2161-5463 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Iberville
2161-5471 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Rimouski
2161-5661 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Kamouraska
2161-5679 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Kamouraska
2161-5687 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Kamouraska
2161-5778 QUÉBEC INC.	1983 10 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-5786 2161-5786 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Beauharnois
2161-5794 2161-5794 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Saint-Maurice
2161-5802 2161-5802 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Abitibi
2161-5901 2161-5901 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Beauharnois
2161-5919 2161-5919 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Beauharnois
2161-5943 2161-5943 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Frontenac
2161-5950 2161-5950 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Frontenac
2161-5968 2161-5968 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Montréal
2161-5976 2161-5976 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Beauharnois
2161-5992 2161-5992 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Québec
2161-6503 2161-6503 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Beauharnois
2161-6529 2161-6529 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Montréal
2161-7006 2161-7006 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Québec
2161-7014 2161-7014 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Québec
2161-7139 2161-7139 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Richelieu
2161-7303 2161-7303 QUÉBEC INC.	1983 10 25	Saint-François
2161-7352 2161-7352 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Trois-Rivières
2161-7360 2161-7360 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Trois-Rivières
2161-7378 2161-7378 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Trois-Rivières
2161-7451 2161-7451 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-7535 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Laval
2161-7543 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Trois-Rivières
2161-7659 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Gaspé
2161-7667 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Québec
2161-7709 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Beauharnois
2161-7774 QUÉBEC INC.	1983 10 26	Québec
2161-7840 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Terrebonne
2161-7907 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Terrebonne
2161-8459 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Arthabaska
2161-8509 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Drummond
2161-8517 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Chicoutimi
2161-8525 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Chicoutimi
2161-8558 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Abitibi
2161-8707 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Montréal
2161-8715 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Joliette
2161-8756 QUÉBEC INC.	1983 10 27	Abitibi
2161-8798 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Québec
2161-8814 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Québec
2161-8939 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Québec
2161-8954 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Saguenay

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-8970 2161-8970 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Saguenay
2161-8988 2161-8988 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Iberville
2161-9077 2161-9077 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Longueuil
2161-9085 2161-9085 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9093 2161-9093 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9101 2161-9101 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9119 2161-9119 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9176 2161-9176 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9184 2161-9184 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9192 2161-9192 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9259 2161-9259 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Chicoutimi
2161-9291 2161-9291 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9309 2161-9309 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-9317 2161-9317 QUÉBEC INC.	1983 10 31	Montréal
2161-7402 ACCOMMODATION CJL INC.	1983 10 26	Chicoutimi
2161-3153 ADDI-PLUS INC.	1983 10 19	Bedford
2161-5398 AGENCE ARTISTIQUE GIGI INC.	1983 10 20	Longueuil
2161-7634 AGENCE DE VENTE AÉRO ALBATROS INC.	1983 10 25	Longueuil
2161-5422 AGENCE & BUREAU D'ENQUÊTE ZONE 03 (A.R.) INC.	1983 10 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-5448 ALIMENTATION MARCEL & GINETTE PAQUET INC.	1983 10 24	Québec
2161-7550 LES ALIMENTS FRUTICAL INC.	1983 10 28	Montréal
2161-5604 ANIMALERIE GAVILLET LTÉE	1983 10 24	Québec
2161-8848 LES APPARTEMENTS ABEILLES INC.	1983 10 27	Chicoutimi
2161-7196 AQUATERRE INC.	1983 10 25	Rimouski
2161-4581 ASSURANCES GÉRARD FORTIER INC.	1983 10 21	Saint-Hyacinthe
2161-9267 LES ASSURANCES LUC VÉZINA INC.	1983 10 31	Laval
2161-9283 LES ASSURANCES PIERRE VÉZINA INC.	1983 10 31	Laval
2161-9218 LES ASSURANCES VÉZINA & GENDRON INC.	1983 10 31	Joliette
2161-5869 L'ATELIER D'AMANDINE INC.	1983 10 24	Saint-Hyacinthe
2161-7881 ATELIER PHOTO-GRAPHIQUE N&D INC.	1983 10 27	Roberval
2161-5703 LES ATELIERS MARTIN PARDIAC INC.	1983 10 24	Hauterive
2158-6292 LES AUTOMOBILES NELSON BYRNS INC.	1983 06 16	Richelieu
2161-5885 AUTOMOBILES SAGAMIE, DIVISION USAGÉES INC.	1983 10 25	Chicoutimi
2161-9234 AVIATION DU VERSEAU INC.	1983 10 31	Iberville
2161-7113 A. JOS GUERTIN INC.	1983 10 25	Saint-François
2161-4961 A.R. TROTTIER INC.	1983 10 21	Québec
2161-4334 BAR ROCK COLUMBIA INC.	1983 10 20	Beauce
2161-4995 BEAUCIEL INC.	1983 10 21	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-8764 BECTA ENVIRONNEMENT INC.	1983 10 27	Montréal
2161-8830 BÉGIN, BLEAU, LANDRY ET ASSOCIÉS INC.	1983 11 07	Québec
2161-8780 BÉTON ST-JOSEPH INC.	1983 10 27	Beauce
2161-4409 BIJOUTERIE LÉVIS INC.	1983 10 20	Québec
2161-5331 BIJOUTERIE MIL-OR INC.	1983 10 21	Montréal
2161-7683 BLASTEX (1983) INC.	1983 10 26	Bedford
2161-7154 LES BOISÉS DU LAC LOUISE INC.	1983 10 24	Saint-François
2161-8400 BRODCO INC.	1983 10 27	Québec
2161-8822 BUREAUTIQUE SOLOVAL INC.	1983 10 28	Québec
2161-7832 B.L.M. GRUES INC.	1983 10 27	Montréal
2161-7220 LE CAMPING DES GLISSADES D'EAU INC.	1983 10 24	Saint-Hyacinthe
2161-4946 LE CARROSSIER CHAMPLAIN «1240» INC.	1983 10 21	Québec
2161-7311 CASSE-CROÛTE LE COYOTE INC.	1983 10 25	Québec
2161-5836 CENTRE CANIN LACHAPELLE INC.	1983 10 25	Montréal
2161-7725 CENTRE D'AFFÛTAGE BERTOLDI INC.	1983 10 26	Montréal
2161-5505 CÉRAMIQUES MINAMAR INC.	1983 10 20	Laval
2161-8871 CHANT-AU-BOIS INC.	1983 10 27	Terrebonne
2161-4698 CHIROCOM INC.	1983 10 20	Québec
2161-5752 CINAMA B.V. LTÉE	1983 10 24	Québec
2161-7568 CLINIQUE DENTAIRE LENNOXVILLE INC.	1983 10 26	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2160-1331 CLINIQUE VISUELLE ST-GERMAIN & TROTTIER INC.	1983 10 19	Longueuil
2161-7345 CLUB VIDÉO DE L'ASSOMPTION INC.	1983 10 26	Joliette
2161-4847 CODE ALARME INC.	1983 10 21	Montréal
2161-7519 CONFECTION LORRAINE INC.	1983 10 27	Bedford
2161-4870 CONFECTIONS ROLI INC.	1983 10 21	Saint-François
2160-8021 CONSERPRO INC.	1983 09 28	Longueuil
2161-8731 CONSTRUCTION HÉLIOS INC.	1983 10 28	Longueuil
2161-4912 LES CONSTRUCTIONS LOUIS WARREN INC.	1983 10 21	Terrebonne
2161-5612 DAUPHINAIS RADIO TV SERVICE INC.	1983 10 21	Montréal
2161-5760 LES DÉLICES DE SATAN INC.	1983 10 24	Québec
2161-5729 DELORME FRUITS & LÉGUMES INC.	1983 10 24	Joliette
2161-9275 DESROCHERS AÉRO LOCATION INC.	1983 10 31	Montréal
2161-7899 DÉVELOPPEMENT MINUTE INC.	1983 10 27	Frontenac
2161-4664 DISTRIBUTION D'HUILE R.P. INC.	1983 10 20	Hauterive
2161-8905 DISTRIBUTIONS R. PELLERIN INC.	1983 10 27	Drummond
2161-5547 LES DISTRIBUTIONS VET INC.	1983 10 21	Trois-Rivières
2161-7980 LES ÉBÉNISTERIES FERNAND JOLICOEUR INC.	1983 10 27	Longueuil
2161-5877 ÉCOLE DE CONDUITE JASMIL INC.	1983 10 24	Saint-Hyacinthe
2161-7246 ÉCOLE DE CONDUITE ST-HUBERT INC.	1983 10 26	Montréal
2161-9994 LES ÉDITIONS DU RECTO-VERSO INC.	1983 10 31	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-3187 LES ENSEIGNES DU HAUT-RICHELIEU INC.	1983 10 20	Iberville
2161-7865 ENSEIGNES MIK INC.	1983 10 27	Québec
2161-4748 ENTREPRISE FRANCE TREMBLAY INC.	1983 10 21	Saguenay
2161-8574 LES ENTREPRISES AGRICOLES FRANÇOIS VADNAIS INC.	1983 10 28	Bedford
2161-4656 LES ENTREPRISES AGRICOLES MARC BOULANGER INC.	1983 10 20	Bedford
2161-4342 LES ENTREPRISES A. LAROSE INC.	1983 10 20	Longueuil
2161-5539 LES ENTREPRISES CHIBOUGAMAU D & R INC.	1983 10 21	Abitibi
2161-7782 LES ENTREPRISES DE PEINTURE PROVINCIALE INC.	1983 10 26	Québec
2161-0159 ENTREPRISES DENIS DESROCHERS INC.	1983 09 30	Montréal
2161-8442 LES ENTREPRISES DONALD L'HÉBREUX LTÉE	1983 10 27	Québec
2161-7410 LES ENTREPRISES D.A. DI MAULO INC.	1983 10 26	Montréal
2161-8590 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN MÉNAGER YVON ET RENÉ INC.	1983 10 28	Abitibi
2161-7253 LES ENTREPRISES FARMER & FILS INC.	1983 10 24	Beauharnois
2161-8467 LES ENTREPRISES GASTON JALBERT INC.	1983 10 27	Saint-Hyacinthe
2161-5711 LES ENTREPRISES LECLERC & GABOURY INC.	1983 10 24	Terrebonne
2161-4821 LES ENTREPRISES MARAÎCHÈRES GASTON CORBEIL & FILS INC.	1983 10 21	Terrebonne
2161-9051 LES ENTREPRISES NICOLE ET MARCEL TRÉPANIER INC.	1983 10 28	Saint-Maurice
2161-4953 LES ENTREPRISES TRI-ELLES INC.	1983 10 21	Trois-Rivières
2161-7097 ENTREPRISES YVAN AUBÉ INC.	1983 10 25	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-7501 ÉPICERIE DU GOURMET M.T. INC.	1983 10 25	Montréal
2161-5646 ÉPICERIE R. L. INC.	1983 10 21	Abitibi
2161-9127 LES ÉQUIPEMENTS CHARLES LAVOIE INC.	1983 10 31	Kamouraska
2161-7998 EXCAVATION LASNIER INC.	1983 10 27	Iberville
2161-4813 EXCAVATION MICHEL FORTIN INC.	1983 10 21	Saint-Maurice
2161-5893 EXTINCTEUR MANIC INC.	1983 10 25	Hauterive
2161-5380 FERME E. L. G. B. INC.	1983 10 24	Saint-Hyacinthe
2161-7824 FERNAND DEMEULE INC.	1983 10 27	Laval
2161-7212 FORAGE LACHANCE ET CARRIER INC.	1983 10 25	Saint-Hyacinthe
2161-7741 GAGNON & GINGRAS, SPORT IMPORT INC.	1983 10 27	Québec
2161-8962 GALERIE NORMAND PRESCOTT INC.	1983 10 31	Laval
2161-5414 GARAGE CLAUDE GUERTIN INC.	1983 10 24	Montréal
2161-4763 GARAGE G. PICARD & FILS (1983) INC.	1983 10 21	Saint-Maurice
2161-8772 GESTION ADRIEN VIENS INC.	1983 10 27	Rimouski
2161-7469 GESTION CAROJO INC.	1983 10 27	Montréal
2161-7105 GESTION CHARLES GAGNON INC.	1983 10 25	Gaspé
2161-4565 GESTION C. & R. OUELLET INC.	1983 10 24	Québec
2161-4938 GESTION DINOSAURES INC.	1983 10 21	Terrebonne
2161-7949 GESTION FERNAND FONTAINE INC.	1983 10 28	Arthabaska
2161-8475 GESTION FRANÇOIS RIVARD INC.	1983 10 27	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-7329 GESTION GILLES BRISSON INC.	1983 10 26	Beauharnois
2161-8434 GESTION GILLES LAPOINTE INC.	1983 10 27	Montmagny
2161-7972 GESTION HARCEL INC.	1983 10 26	Chicoutimi
2161-8491 GESTION HENRI CULOS INC.	1983 10 27	Québec
2161-7477 GESTION JACBOURG INC.	1983 10 27	Montréal
2161-5364 GESTION J.R.D. LAVOIE INC.	1983 10 24	Joliette
2161-7485 GESTION LA PANIK INC.	1983 10 27	Bedford
2161-5828 GESTION LISYL INC.	1983 10 25	Laval
2161-5489 GESTION L. N. DALLAIN INC.	1983 10 24	Bonaventure
2161-7816 GESTION NÉNUPHAR INC.	1983 10 27	Montréal
2161-3161 GESTION PLANI-PROJET INC.	1983 10 19	Québec
2161-5620 GESTION RICHARD LAPORTE INC.	1983 10 21	Montréal
2161-8897 GESTION ROGER MALENFANT INC.	1983 10 27	Kamouraska
2161-7758 GESTION R.P.L.M. INC.	1983 10 26	Québec
2161-5406 GESTION T.R.L.M. INC.	1983 10 21	Québec
2161-7055 GESTION YVES BIGAOUETTE INC.	1983 10 25	Longueuil
2161-3179 GESTION YVON BEAUDOIN LTÉE	1983 10 19	Québec
2161-5356 GESTION Y.A. INC.	1983 10 24	Joliette
2161-4649 LES GESTIONS MONIQUE ET MICHEL INC.	1983 10 20	Québec
2161-4599 GESTIONS PIERRE TOURVILLE INC.	1983 10 24	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-7147 GROUPE CLYMA-THERMIQUE, INC.	1983 10 25	Laval
2161-9143 LE GROUPE T.F.B. INC.	1983 10 28	Chicoutimi
2161-7790 G.S. COULOMBE INC.	1983 10 26	Québec
2161-7337 LES HABITATIONS ST-JACQUES (1983) INC.	1983 10 26	Montréal
2161-7618 HÉRITAGE DES CANTONS INC.	1983 10 24	Montréal
2161-8566 HOCHELAGA-AUTO-EXPERT LTÉE	1983 10 28	Montréal
2161-4466 HÔTELLERIE DES GOUVERNEURS INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4458 HOUTILLY INC.	1983 10 20	Trois-Rivières
2161-7089 LES IMMEUBLES DOLMENHIR LTÉE	1983 10 25	Longueuil
2161-4300 LES IMMEUBLES GARD INC.	1983 10 20	Québec
2161-5851 LES IMMEUBLES G.M.H. BARCELO INC.	1983 10 25	Montréal
2161-8913 LES IMMEUBLES HOVINGTON-GAGNON & BRASSARD INC.	1983 10 27	Chicoutimi
2161-4631 LES IMMEUBLES LEMO INC.	1983 10 20	Québec
2161-4326 IMMOSAAL, INC.	1983 10 20	Montréal
2161-7691 IMPORTATIONS MODE DE L'ORIENT INC.	1983 10 26	Drummond
2161-7873 IMPRIMERIE LACOURSIÈRE INC.	1983 10 27	Trois-Rivières
2161-4557 INDUSTRIES SERVEC INC.	1983 10 25	Québec
2161-7600 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POISSON & DEMERS INC.	1983 10 26	Longueuil
2161-7170 INSTITUT NATIONAL DES MÉTIERS DU PLEIN AIR INC.	1983 10 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-5935 INVESTISSEMENTS E. CRÉPIN & FILS LTÉE	1983 10 25	Beauharnois
2161-7642 LES INVESTISSEMENTS FERRAU LTÉE	1983 10 26	Joliette
2161-7592 LES INVESTISSEMENTS GAÉTAN INC.	1983 10 26	Québec
2161-7279 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS P.C. INC.	1983 10 24	Longueuil
2161-9135 LES INVESTISSEMENTS IRÈNE ET NORMAND BERNIER LTÉE	1983 10 31	Bedford
2161-9200 LES INVESTISSEMENTS MARZITELLI, LAZURE INC.	1983 10 31	Laval
2161-5562 LES INVESTISSEMENTS MA.SA.PA. INC.	1983 10 21	Laval
2161-4508 IRIS DIFFUSION INC.	1983 10 20	Montréal
2161-7030 IRVING SAMUEL CANADA INC.	1983 10 25	Montréal
2161-4540 ISOLATION MULTIGAIN INC.	1983 10 20	Beauharnois
2161-5653 JEANS GUIDO INC.	1983 10 21	Québec
2161-7576 JEAN-JACQUES ST-CYR INC.	1983 10 25	Montréal
2161-7584 J. A. DÉBOSSELAGE INC.	1983 10 26	Richelieu
2161-4680 J.G.R. SPORTS INC.	1983 10 19	Montréal
2161-5638 J.P. SON INC.	1983 10 21	Mingan
2161-7923 LABORATOIRE DENTAIRE ETCHEMIN INC.	1983 10 27	Beauce
2161-4433 LEE-SYL INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4979 LÉON GAGNON ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1983 10 21	Beauce
2161-8483 LIBRAIRIE SOLI-LUNAIRE INC.	1983 10 27	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-4474 LOCATION DE CHAUFFEURS CADIEX DE QUÉBEC INC.	1983 10 20	Québec
2161-7162 LONGBERT INC.	1983 10 21	Longueuil
2161-7733 LOUIS LEPAGE (1983), INC.	1983 10 28	Gaspé
2161-4607 L.R. MALO INC.	1983 10 25	Saint-Hyacinthe
2161-7238 MAÇONNERIE RÉAL BOUCHARD INC.	1983 10 24	Kamouraska
2161-7931 LE MAGAZINE JUSTICE INC.	1983 10 26	Montréal
2161-4318 LA MAISON DU MEUBLE CORBEIL (MONTRÉAL) INC.	1983 10 20	Montréal
2161-7766 LA MAISON D'ARMES À FEU (STE-FOY) INC.	1983 10 26	Québec
2161-4490 MAURICE LATREILLE ÉLECTRICIEN INC.	1983 10 20	Terrebonne
2161-5570 MICHÈLE BAZIN COMMUNICATIONS INC.	1983 10 21	Montréal
2161-7121 MICRO INFORMATIQUE 1223 INC.	1983 10 25	Québec
2161-5323 MONSIEUR DE SMET JOSEPH LOCATION INC.	1983 10 21	Terrebonne
2161-5521 MONSIEUR PRO-ABEILLE INC.	1983 10 21	Abitibi
2161-4516 MOR-SAN INC.	1983 10 20	Montréal
2161-4672 MOTEL 4 SAISONS PARENT INC.	1983 10 20	Saint-Maurice
2161-4920 OCÉABEC INC.	1983 10 21	Longueuil
2161-4730 ONTARIO AUTOMOBILE INC.	1983 10 21	Montréal
2161-5315 PÂTISSERIE LE SABAYON INC.	1983 10 21	Iberville
2161-5497 PICTURAL FILM INTERNATIONAL LTÉE	1983 10 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-7204 PIERRE RICHARD POUR HOMMES INC.	1983 10 25	Montréal
2161-7261 PISCICULTURE VAL DES BOIS (QUÉBEC) INC.	1983 10 24	Hull
2161-8582 LES PLACEMENTS A.P.G. INC.	1983 10 28	Montréal
2161-4391 PLACEMENTS B.C.J. INC.	1983 10 19	Québec
2161-7436 LES PLACEMENTS DENIS ROBINEAULT INC.	1983 10 2o	Montréal
2161-7428 LES PLACEMENTS GÉRARD ROBINEAULT INC.	1983 10 26	Longueuil
2161-5596 LES PLACEMENTS GILLES LACROIX INC.	1983 10 24	Québec
2161-9069 LES PLACEMENTS GUY VINCENT INC.	1983 10 31	Longueuil
2161-9333 LES PLACEMENTS HERLU INC.	1983 10 31	Longueuil
2161-5984 PLACEMENTS J.-G. LAVERDIÈRE INC.	1983 10 25	Québec
2161-5588 LES PLACEMENTS L K B INC.	1983 10 24	Québec
2161-5737 PLACEMENTS LAC DES SABLES INC.	1983 10 24	Montréal
2161-5554 PLACEMENTS LAURENT VERREAULT INC.	1983 10 24	Beauce
2161-4573 LES PLACEMENTS LAURIN DUFOUR INC.	1983 10 25	Saguenay
2161-7808 LES PLACEMENTS LÉON ST-ONGE INC.	1983 10 26	Kamouraska
2161-4375 LES PLACEMENTS LUCAN INC.	1983 10 20	Montréal
2161-7857 PLACEMENTS NORMAND PATRY INC.	1983 10 27	Frontenac
2161-9168 LES PLACEMENTS RENÉ VINCENT INC.	1983 10 31	Longueuil
2161-9325 LES PLACEMENTS ROGER VINCENT INC.	1983 10 31	Longueuil
2161-5695 LES PLACEMENTS VENTURE INC.	1983 10 24	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-4854 PLANTATIONS RÉAL BELOIN INC.	1983 10 21	Saint-François
2161-4383 PORTES ET FENÊTRES HICKSON INC.	1983 10 20	Montréal
2161-7287 LES PRODUITS CHOISY-MICA (1983) INC.	1983 10 25	Trois-Rivières
2161-4888 PRODUITS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS TELNOX LTÉE	1983 10 20	Montréal
2161-7295 LES PRODUITS F.D.M. INC.	1983 10 25	Montréal
2161-8541 LES PRODUITS SURGELÉS DE L'ESTRIE INC.	1983 10 28	Saint-François
2161-5844 LES PROMOTIONS PIERRE DURAND, INC.	1983 10 25	Laval
2161-4771 LES PUBLICATIONS PERMA-BUDGET INC.	1983 10 21	Trois-Rivières
2161-8996 RAYMOND PAQUIN CAMIONNEUR INC.	1983 10 31	Abitibi
2161-8863 RÉFRIGÉRATION FROID LAURENTIEN INC.	1983 10 27	Terrebonne
2161-7022 RÉNOVATIONS MURALCO INC.	1983 10 25	Montréal
2161-7071 RESTAURANT PRONTO INC.	1983 10 25	Laval
2161-4839 RHENNDO INTERNATIONAL COIFFURE INC.	1983 10 21	Chicoutimi
2161-7394 ROBERT AUTO DÉMOLITION INC.	1983 10 26	Saint-Maurice
2161-9150 ROSEMÈRE AUTOMOBILE LTÉE	1983 10 31	Terrebonne
2161-7063 ROXANNE BLAIS INC.	1983 10 25	Montréal
2161-8889 LE ROYAL SCORPION INC.	1983 10 27	Québec
2161-7675 ROY, LAFRANCE & MORIN INC.	1983 10 26	Québec
2161-5513 SALAISON LUCIEN D'ANJOU INC.	1983 10 24	Montréal
2161-8418 SERIAC AUTOMOBILES INC.	1983 10 27	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-5745 SERVICE D'ENTRETIEN G. D'ORVILLIERS INC.	1983 10 24	Longueuil
2161-5372 SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CORPIS LTÉE	1983 10 20	Montréal
2161-8426 SOCIÉTÉ DE COURTAGE DRAVY INC.	1983 10 27	Québec
2161-8723 SOCIÉTÉ DE GESTION POIRIER & DESCOTEAUX INC.	1983 10 28	Montréal
2161-8749 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS P.L.B. INC.	1983 10 28	Saint-François
2161-7048 STATION DE SKI DU LAC CARLING INC.	1983 10 25	Terrebonne
2161-9226 ST-AMAND AERO INSTRUCTION INC.	1983 10 31	Saint-Hyacinthe
2161-7386 S. LAROUCHE INC.	1983 10 26	Trois-Rivières
2161-7956 TABAGIE VALLÉE INC.	1983 10 28	Beauce
2161-7717 TOITURES LOF INC.	1983 10 26	Iberville
2161-7444 TOURCAR INC.	1983 10 25	Montmagny
2161-5810 LA TRAGÉDIE DE CARMEN LTÉE *THE TRAGEDY OF CARMEN LTD.*	1983 10 24	Montréal
2161-4862 TRANSPORT BLUE STAR INC.	1983 10 21	Saint-François
2161-7188 TRANSPORT FRÉDÉRICK (QUÉBEC) INC. *FREDERICK TRANSPORT (QUÉBEC) INC.*	1983 10 25	Montréal
2161-7493 TRANSPORT JEAN-YVES MERCIER INC.	1983 10 31	Beauce
2161-8806 TRANSPORT PARENT & FILS LTÉE	1983 10 28	Trois-Rivières
2161-8855 TRANSPORT R. GAUDREAU INC.	1983 10 27	Québec
2161-7626 VOITURE D'OCCASION C.S. INC.	1983 10 25	Montréal
2161-4755 VOYAGE BERNARD GENDRON INC.	1983 10 21	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2161-5927 YVES DUBÉ INC.	1983 10 25	Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
32205 JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1463-4430 ADMINISTRATION STAPAN LTÉE	1976 01 26	1983 10 28	
1624-7298 AGENCE DE MARCHANDISES K.A.R.O. INC.	1978 03 29	1983 10 21	
1230-9118 ALBARMONT INC.	1971 08 11	1983 10 24	
1507-9239 ALIMENTATION L. ET L. LÉTOURNEAU INC.	1977 10 24	1983 10 26	
1465-9304 ALUMINIUM DI FRANCO LTÉE	1976 03 30	1983 10 19	
1471-6328 AMBULANCE VIMONT LTÉE	1976 11 19	1983 10 31	
1286-3544 AMERICANADA INTERNATIONAL TOURS INC.	1968 12 03	1983 10 28	TOURS AMÉRICANADA INTERNATIONAL INC. *AMERICANADA INTERNATIONAL TOURS INC.*
1246-8856 LES APPARTEMENTS CLAIRE INC.	1961 04 13	1983 10 25	
1132-3193 ATELIER D'USINAGE TAC INC.	1966 01 07	1983 10 25	
1337-8237 AUDIOFAX LTÉE	1973 08 09	1983 10 25	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1468-2355 AUTOMOBILES R. LEBRUN INC.	1976 07 08	1983 10 20	ROSAIRE LEBRUN AUTOMOBILES INC.
1228-2984 A.E. FOURNIER INC.	1959 03 20	1983 10 25	
1480-9263 BAR ST-ANTOINE INC.	1975 11 17	1983 10 27	LES HABITATIONS ST-ANTOINE INC.
1640-2885 BARSETTI & FRÈRES INC.	1979 10 30	1983 10 28	
1220-5241 BERNARD LANDRY INC.	1971 11 08	1983 10 26	
1157-0405 BOIS DE GIFFARD INC.	1962 01 23	1983 10 24	
1109-7714 LE BONBON ST-JACQUES INC.	1966 03 23	1983 10 26	
1114-4128 BOULANGERIE ROMA LTÉE	1967 05 16	1983 10 21	
1341-0451 BRASSERIE HARRICANA INC.	1973 10 12	1983 10 28	
1336-8444 BRASSERIE LA FUTAILLE INC.	1973 01 11	1983 10 28	
1241-1278 BROCHU CONSTRUCTION INC.	1971 03 18	1983 10 24	
1111-2158 BUREAU DE RELATIONS D'AFFAIRES INTERNATIONAL INC.	1962 03 15	1983 10 19	
1630-4271 BUREAU D'ADMINISTRATION SERVITAXE INC.	1978 10 10	1983 10 25	
1244-3321 CENNAT LTD.	1969 08 05	1983 10 28	CENNAT LTÉE *CENNAT LTD.*
1145-4386 CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE INC.	1968 08 28	1983 09 29	
1359-5467 CENTRE DE RÉNOVATION P.E. GIROUX INC.	1974 10 04	1983 10 21	
1334-0062 LES CÉRAMIQUES CHAMPLAIN LTÉE .	1973 02 05	1983 10 20	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1473-3760 CHANDOYRON INC.	1977 01 21	1983 10 26	
1463-9272 CHAUSSURES J.E. MORIN INC.	1975 12 29	1983 10 27	
1116-1593 CHAUSSURES YOUNG CANADA INC. ..	1963 10 07	1983 10 27	
1116-0207 LA CIE DE FOURRURES VANITY INC.	1955 04 01	1983 10 27	
1330-5776 CLINIQUE DENTAIRE DE LONGUEUIL INC.	1973 03 02	1983 10 26	
1505-5114 COFFRAGES JACQUES CONSTANT INC.	1976 11 02	1983 10 24	
1361-6743 CONSTRUCTION L.P.A. INC.	1975 02 07	1983 10 27	
1243-5426 CORPORATION DE CONSTRUCTION CARTIER	1939 01 28	1983 10 20	
1132-8341 COUPE DE VIANDE B.J.L. INC.	1969 04 30	1983 10 28	
1205-1702 DAVID LÉPINE INC.	1970 09 10	1983 10 25	
1481-1574 DÉPANNEUR G. BRISSON INC.	1975 11 28	1983 10 26	
1349-3309 DISCOBRASS LTÉE	1972 09 27	1983 10 21	
1179-2298 DONAT CHAPDELAINE INC.	1962 10 23	1983 10 27	
1507-2663 DRAPERIES JEANNE-BRO INC.	1977 10 03	1983 10 27	JEANNE-BRO INC.
1110-7075 DROUIN & LEFEBVRE INC.	1967 10 10	1983 10 28	LES ENTREPRISES GÉRARD LEFEBVRE INC.
1627-6511 LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	1978 06 20	1983 10 20	
1506-5576 LES ÉLEVAGES COBEC INC.	1977 08 31	1983 10 21	
1357-6855 EMMANUEL BERNIER INC.	1974 07 09	1983 10 26	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1363-9232 ENTREPRISE ROCNOR INC.	1975 06 04	1983 10 25	
1368-6605 LES ENTREPRISES AGRICAN LTÉE	1974 06 14	1983 10 20	
1121-9631 LES ENTREPRISES C.P. LTÉE	1965 08 11	1983 10 25	
1331-0107 LES ENTREPRISES DANIEL TREMBLAY INC.	1973 05 22	1983 10 28	
1105-7452 ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE PROVOST INC.	1951 07 19	1983 10 20	
1624-9393 LES ENTREPRISES LONGPRÉ & LAPORTE INC.	1978 03 31	1983 10 24	
1480-4272 LES ENTREPRISES MILYN INC.	1975 10 17	1983 10 21	
1504-9042 LES ENTREPRISES RHÉAL DESJARDINS INC.	1976 09 09	1983 10 21	
1310-8428 ENTREPRISES VILFOR INC.	1972 06 19	1983 10 19	
1472-4181 LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS J.A. MARCOUX INC.	1976 12 16	1983 10 21	
1626-9318 LES EXCAVATIONS PAYETTE LTÉE	1978 05 25	1983 10 27	
1367-0419 LA FERME HOUDE & FILS INC.	1975 12 30	1983 10 24	
1463-2905 LES FILMS DE LA GIROUETTE INC.	1975 11 25	1983 10 20	LES ATELIERS PHOTOGRAPHIQUES DE TROIS-RIVIÈRES INC.
1634-9524 FROMAGES LA CHAUDIÈRE INC.	1979 03 27	1983 10 26	
1240-5908 GESTION GERTRUDE BOYER LTÉE	1970 02 04	1983 10 26	
1370-7435 GESTION PALLON LTÉE	1974 12 16	1983 10 20	
1263-0505 GILLES SÉGUIN INC.	1972 05 05	1983 10 26	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1238-1802 GIL-BER INC.	1962 08 29	1983 10 25	
1362-7161 GODBOUT & LORRAIN INC.	1975 04 03	1983 10 27	
1632-7199 GRANDES MARQUES DE FRANCE RÉUNIES AU QUÉBEC INC.	1979 01 11	1983 10 26	
1246-9391 HÔPITAL VÉTÉRINAIRE POINTE-CLAIRE INC.	1967 05 11	1983 10 19	GESTION J.L. CAZA INC.
1508-9527 HÔTEL MOTEL NAVECA INC.	1977 11 25	1983 10 28	
1134-8802 HÔTEL-MOTEL INTERNATIONAL INC.	1965 04 30	1983 10 27	
1268-8685 HOUDE & BERGERON, LTÉE	1948 01 14	1983 10 20	
1146-9533 THE HUNTINGDON GLEANER INC.	1924 12 22	1983 08 26	LE JOURNAL LE GLEANER DE HUNTINGDON INC. *THE HUNTINGDON GLEANER NEWS INC.*
1255-3723 HYDE, HOUGHTON (1981) LTÉE	1965 06 15	1983 10 25	1255-3723 QUÉBEC INC.
1629-8119 LES IMMEUBLES ALTO INC.	1978 09 15	1983 10 26	
1279-5910 LES IMMEUBLES PERRETTE LTÉE	1967 10 25	1983 10 26	
1365-9800 IMPORTATIONS A. LEVASSEUR INC.	1975 07 08	1983 10 21	
1271-2048 LES INDUSTRIES LANGEVIN LIMITÉE	1968 12 03	1983 10 24	
1623-6713 JACQUES ET ROBERT CHARETTE INC.	1978 02 21	1983 10 20	
1357-1096 JARIMA INC.	1974 06 07	1983 10 27	
1157-2443 J.A. RAYMOND & FILS INC.	1960 12 21	1983 10 24	
1633-5267 J.C. BARRETTE INC.	1979 02 12	1983 10 27	
1640-0947 J.L. DUVAL LTÉE	1979 11 01	1983 10 28	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1637-2252 LEBEL LTÉE	1979 06 20	1983 10 27	
1359-7547 LOCATION PORT-JOLI INC.	1974 10 18	1983 10 24	
1629-3516 LOCATION TÉMISCAMING LTÉE	1978 08 28	1983 10 28	
1272-2138 L.P. MARCOTTE & FILS LTÉE	1968 12 31	1983 10 24	
1174-6039 MARCHÉ GILBERT INC.	1963 11 28	1983 09 29	
1218-7704 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION C.B.G. INC.	1972 01 25	1983 10 21	
1314-8085 MERCERIE JACQUES DAGENAIS INC. ..	1972 08 07	1983 10 21	
1275-0105 MESSAGERIES McGILL LTÉE	1968 10 24	1983 10 24	TRANSPORT MCGILL LTÉE *MCGILL TRANSPORT LTD.*
1478-5703 MEUBLES L. LETENDRE INC.	1977 06 10	1983 10 24	
1115-6296 LES MODES FIT-KNIT INC.	1968 02 01	1983 10 24	
1137-2448 MONDOR LIMITÉE	1955 02 15	1983 10 27	
1158-4398 MOTEL CARILLON HÔTEL INC.	1962 05 29	1983 10 28	
1112-7024 LES MOTEURS ÉLECTRIQUES SNOWDON LTÉE	1964 09 29	1983 10 24	
1475-6712 MOTO-BOUTIQUE STE-FOY INC.	1977 09 26	1983 10 25	
1296-0696 M. RICHLER & ASSOCIATES LTD.	1950 11 07	1983 10 26	LA CORPORATION DE RECHERCHE REMARK (1983) INC. *REMARK RESEARCH CORPORATION (1983) INC.*
1204-9045 NADON & FRÈRE INC.	1970 09 10	1983 10 26	
1300-7968 LE NATURISTE J.M.B. INC.	1968 08 20	1983 10 21	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1181-5693 PIÈCES FONTAINE INC.	1961 10 26	1983 10 28	
1304-6347 PLACEMENTS J.L.T. INC.	1960 06 21	1983 10 28	
1362-7369 LES PLACEMENTS REJOS INC.	1977 05 26	1983 10 25	GESTION JALVEN INC.
1625-2322 LES PLACEMENTS TRIAR INC.	1978 04 07	1983 10 27	
1640-0368 PLANS R.D.G. INC.	1979 11 26	1983 10 25	PLANS PUBLICITÉ INC.
1475-5979 PORTES & CHASSIS LUCIEN POULIN INC.	1977 03 24	1983 10 26	LES ENTREPRISES JEANNE & LUCIEN INC.
1161-4880 LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE LIMITÉE	1970 09 18	1983 10 26	
1214-3780 QUECO ELECTRIC LTD.	1971 06 09	1983 10 26	QUECO ÉLECTRIQUE LTÉE *QUECO ELECTRIC LTD.*
1261-5084 QUINCAILLERIE MODELECTRIC INC. ..	1947 05 09	1983 10 28	
1461-4606 RÉNOVATION M. TREMBLAY LIMITÉE	1975 09 30	1983 10 21	
1100-2458 RESTAURANT LE HÉRON INC.	1969 08 29	1983 10 21	F.M.D. MARTIN INC.
1462-9539 ROTOBEC INC.	1975 11 05	1983 10 24	
1250-0542 SECADMIN INC.	1945 06 29	1983 10 27	
1318-1292 SERRUBEC INC.	1972 03 16	1983 10 28	
1630-6110 SERVICE PAUSE-CAFÉ ABC INC.	1978 10 18	1983 10 21	
1462-8085 SERVICE SHELL PIE X INC.	1975 10 30	1983 10 25	SERVICE SHELL ST-LOUIS INC.
1370-7666 LES SERVICES CORPORATEX LTÉE	1974 12 18	1983 10 20	
1468-1126 LES SERVICES SANITAIRES DE DUNHAM INC.	1976 06 10	1983 10 28	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1141-7516 SIMON LUSSIER LTÉE	1960 12 15	1983 10 24	
1115-1370 SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION IMPÉRIAL LIMITÉE	1957 06 14	1983 10 28	
1283-8165 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELECTED LTÉE	1959 09 24	1983 10 19	
1208-1964 LA SOCIÉTÉ ZAIDAN LTÉE	1959 09 14	1983 10 19	
1628-0851 SOGETEL LTÉE	1978 07 11	1983 10 24	BIMITEL INC.
1275-5351 ST-MICHEL TRUCKING INC.	1971 06 08	1983 10 27	
1471-5759 SUPERMARCHÉ J.C. LÉVEILLÉ INC.	1976 11 16	1983 10 26	
1335-9641 TECHNOSPORT QUÉBEC INC.	1973 02 14	1983 10 25	
1507-1616 TOUCODEL INC.	1977 09 19	1983 10 26	
1471-4489 TRANSPORT MARQUIS INC.	1976 11 10	1983 10 31	
1505-5262 TRANSPORT SEIGNEURIE LTÉE	1976 11 03	1983 10 19	
1137-7033 TURGEON CONSTRUCTION INC.	1968 01 30	1983 10 27	
1117-3598 VAC INC.	1957 02 05	1983 10 25	
1348-4613 VENTE ET SERVICE DE RADIOS D'AUTOS ST-LAURENT LTÉE	1973 10 18	1983 09 06	
1333-6342 VITRERIE DE LANAUDIÈRE INC.	1972 11 14	1983 10 24	
1363-0728 LES VOYAGES SAGUENAY INC.	1975 04 25	1983 10 19	

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2161-4706 AUTOMOBILE TRANSPORT INC. ...	2157-0320 QUÉBEC INC. AUTOMOBILE TRANSPORT, LTÉE	1983 10 20	Montréal
2161-9002 DROLET SANIFORME INC.	DROLET, SANIFORME INC. LES PLACEMENTS MURUGO INC.	1983 10 30	Québec
2161-8533 ENTRETIEN PROMONET INC.	ENTRETIEN PROMONET INC. 1863-9419 QUÉBEC INC.	1983 10 28	Québec
2161-8921 INDUSTRIES GUIMONT INC.	GUIMONT & FRÈRES LTÉE GUIMONT LUMBER, INC.	1983 11 01	Montmagny
2161-9358 PLACAGE PAQUET INC.	PLACAGE PAQUET INC. 2160-9284 QUÉBEC INC.	1983 11 01	Arthabaska
2161-7915 ROLAND MUNGER INC.	ROLAND MUNGER INC. INDUSTRIES MANICOUA LTÉE	1983 11 01	Hauterive
2161-7964 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT E.L.F. LTÉE *ELF INVESTMENTS LTD.*	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT E.L.F. LTÉE CORPORATION ELERO	1983 10 26	Montréal

32205

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1854-2175 1854-2175 QUÉBEC INC.	1982 01 19	1983 10 26	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES CÉSAR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1862-8487 1862-8487 QUÉBEC INC.	1982 11 02	1983 10 21	de la dénomination sociale: RICHARD J. VELLA & ASSOCIÉS LTÉE
1863-6498 1863-6498 QUÉBEC INC.	1982 11 26	1983 10 19	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES CHARLES LÉVEILLÉ INC. 2) du district: Rouyn-Noranda
1863-9419 1863-9419 QUÉBEC INC.	1982 12 06	1983 10 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1864-0748 1864-0748 QUÉBEC INC.	1982 12 08	1983 10 27	de la dénomination sociale: PLACEMENTS 10-20 INC.
1864-2397 1864-2397 QUÉBEC INC.	1982 12 10	1983 10 21	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MARC & CAROLE MARTINEAU INC.
1864-4633 1864-4633 QUÉBEC INC.	1982 12 16	1983 10 21	du capital-actions
1864-5002 1864-5002 QUÉBEC INC.	1982 12 15	1983 10 26	du district: Trois-Rivières
1864-8436 1864-8436 QUÉBEC INC.	1982 12 21	1983 10 20	1) de la dénomination sociale: GESTION J.O.J.A. INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1864-9657 1864-9657 QUÉBEC INC.	1982 12 22	1983 10 26	du district: Bedford
2151-3684 2151-3684 QUÉBEC INC.	1983 02 15	1983 10 18	de la dénomination sociale: MUSDO INC.
2152-4236 2152-4236 QUÉBEC INC.	1983 03 09	1983 10 21	1) de la dénomination sociale: GESTION ROGER LÉGER INC. 2) du district: Beauharnois
2153-8517 2153-8517 QUÉBEC INC.	1983 04 07	1983 10 26	de la dénomination sociale: TRANSPORT D.P. INC.
2154-6726 2154-6726 QUÉBEC INC.	1983 04 27	1983 10 26	1) de la dénomination sociale: GESTION JEMACO INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2155-0975 QUÉBEC INC.	1983 05 06	1983 10 19	de la dénomination sociale: GESTION CHAMBER INC.
2155-2005 QUÉBEC INC.	1983 05 06	1983 10 25	de la dénomination sociale: IMPRIMERIE MARC VEILLEUX INC.
2156-0057 QUÉBEC INC.	1983 05 25	1983 10 25	de la dénomination sociale: AMIOT ET FOURNIER INC.
2156-1378 QUÉBEC INC.	1983 06 29	1983 10 28	de la dénomination sociale: ANDRÉ PARENT & FILS (1983) LTÉE
2156-2392 QUÉBEC INC.	1983 05 30	1983 10 21	de la dénomination sociale: CHAUSSURES NORMAND INC.
2156-4661 QUÉBEC INC.	1983 06 07	1983 10 19	du capital-actions
2157-4942 QUÉBEC INC.	1983 06 29	1983 10 26	de la dénomination sociale: GESTRADEX INC.
2158-5419 QUÉBEC INC.	1983 08 24	1983 10 19	de la dénomination sociale: LES MESSAGERIES BEAU-PAR INC.
2158-7670 QUÉBEC INC.	1983 08 08	1983 10 24	de la dénomination sociale: RESTAURANT LE PERROQUET INC.
2159-2407 QUÉBEC INC.	1983 08 23	1983 10 28	du district: Rimouski
2159-3108 QUÉBEC INC.	1983 08 26	1983 10 24	de la dénomination sociale: NOUVELLE SOCIÉTÉ DE SYSTÈMES DE GESTION ET D'APPLICATION INFORMATIQUE (NOVOSYG) INC.
2159-6804 QUÉBEC INC.	1983 09 01	1983 10 19	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS R. JACQUES ET D. PERREAULT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2159-7141 2159-7141 QUÉBEC INC.	1983 09 07	1983 10 21	de la dénomination sociale: LES GESTIONS GILLES BÉGIN INC.
2160-0382 2160-0382 QUÉBEC INC.	1983 09 12	1983 10 21	1) de la dénomination sociale: RESTAURANT LE POT AU FEU (SHERBROOKE) INC. 2) du district: Saint-François
2160-1414 2160-1414 QUÉBEC INC.	1983 09 23	1983 10 19	de la dénomination sociale: GESTION CANAMAR INC.
2160-5142 2160-5142 QUÉBEC INC.	1983 10 04	1983 10 20	du district: Montréal
2160-8500 2160-8500 QUÉBEC INC.	1983 09 29	1983 10 19	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES DOQUES INC.
2161-5778 2161-5778 QUÉBEC INC.	1983 10 24	1983 10 27	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR BOULEVARD CLOUTIER INC.
1846-9452 L'AS RÉNOVATEUR INC.	1981 05 28	1983 10 26	de la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS VULCAIN INC.
2153-4532 AUTOBUS SEPT-ISLES LTÉE	1983 03 29	1983 10 24	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION MANICOUAGAN INC.
2160-1364 BAR LAITIER LE MOULIN INC.	1983 09 23	1983 10 26	du capital-actions
1206-3863 BLANCHETTE & BLANCHETTE INC.	1970 11 02	1983 10 26	du capital-actions
2151-7388 CHAUSSURES LARIVIÈRE INC.	1983 02 25	1983 10 24	du district: Montréal
1349-2624 CLINIQUE RADIOLOGIQUE DE LA CAPITALE INC.	1972 07 12	1983 10 21	des dispositions
2153-8608 CLUB DE RAQUETTEURS SOMOYENNE INC.	1983 04 08	1983 10 20	du capital-actions
1121-9805 CLUB TALISMAN INC.	1962 11 09	1983 10 28	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1188-2370 LA COMPAGNIE CORMIER & GAUDET LIMITÉE	1959 04 30	1983 10 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1474-6366 COMPAGNIE QUÉBÉCOISE DU MÉTHANE	1977 02 28	1983 10 28	de la dénomination sociale: SOQUIP ATLANTIQUE INC.
1862-4486 LES CONSTRUCTIONS RAYNEL INC. ...	1982 10 21	1983 10 20	du district: Longueuil
1359-4940 CYCLES MARINONI INC.	1974 10 02	1983 10 24	du district: Joliette
1646-6955 DÉPANNEUR AU COIN DE LA RUE INC.	1980 07 15	1983 10 24	1) de la dénomination sociale: VILLA VAL DES ARBRES LTÉE 2) du capital-actions 3) des dispositions
1344-0441 LES ENTREPRISES ANTONIO BARRETTE INC.	1973 09 28	1983 10 28	du capital-actions
1629-2864 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ROBINEAULT & FILS INC.	1978 08 24	1983 10 31	1) du capital-actions 2) des dispositions
2150-6357 LES ENTREPRISES DUCALMS INC.	1983 01 21	1983 10 26	des dispositions
1348-5131 LES ENTREPRISES PIERRE LAFAVE INC.	1972 09 11	1983 10 20	de la dénomination sociale: FORMULEX (1983) INC.
1125-0891 LES ENTREPRISES SADAR INC.	1968 11 04	1983 10 20	du capital-actions
1853-7050 FERME OLIVIER & FILS INC.	1981 12 29	1983 10 21	du capital-actions
2150-2844 FERMEXTRA INC.	1983 01 14	1983 11 01	de la dénomination sociale: LES EXCAVATIONS ST-CÉLESTIN INC.
2160-7478 GESTION DIESEL CÔTE-NORD INC.	1983 10 06	1983 10 26	du capital-actions
1647-4447 GESTION DOMISA INC.	1980 09 08	1983 10 25	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2157-8679 GESTION GUSTAVE PAPILLON INC.	1983 07 07	1983 09 29	du capital-actions
2160-4111 GESTION J.D.E.P. INC.	1983 09 20	1983 10 25	du capital-actions
1848-5144 GESTION NELIN INC.	1981 07 13	1983 10 26	du district: Laval
1648-5187 H.F. POIRIER INC.	1980 10 24	1983 10 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1142-0197 LES IMMEUBLES B.-G. INC.	1959 01 14	1983 10 24	du district: Terrebonne
2160-6728 IMMEUBLES TRANS-UNI INC.	1983 09 30	1983 10 27	de la dénomination sociale: IMMEUBLES TRANS-UNIS INC.
1461-3798 INSTITUT QUÉBÉCOIS D'OPINION PUBLIQUE INC.	1975 08 13	1983 10 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1211-0524 J.R. ROUSSEAU & ASSOCIÉS LIMITÉE .	1970 08 26	1983 10 18	du capital-actions
1174-8258 LAURENT VERREAULT INC.	1963 11 22	1983 10 20	du capital-actions
2156-4695 LES PROMOTIONS P.M.R. INC.	1983 06 07	1983 10 27	de la dénomination sociale: LES PROMOTIONS P.N.R. INC.
1236-9286 LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.	1961 05 10	1983 10 21	du capital-actions
1854-7505 L.J. LEMAY AUTO ÉLECTRIQUE INC. ..	1982 02 08	1983 10 26	du capital-actions
1640-5888 MAINTENANCE D'ENSEIGNES A.D. INC.	1979 12 28	1983 10 21	de la dénomination sociale: LES ENSEIGNES A.D. INC.
1623-7844 MAISON PARIS-BREST INC.	1978 02 24	1983 10 21	de la dénomination sociale: PÂTISSERIE 5186 INC.
1466-5178 MONOBEC INC.	1976 04 23	1983 10 26	1) du district: Trois-Rivières 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 3

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1846-5864 MULTI-VENTES INC.	1981 05 21	1983 10 26	du district: Frontenac
1208-9884 OLYMPIADE MOTEUR INC.	1971 05 17	1983 10 28	du capital-actions
1166-8530 OXYGÈNE ST-MAURICE LTÉE	1956 12 21	1983 10 25	de la dénomination sociale: GROUPE S.M.O.X. INC.
1341-7878 PEINTURES R.S. LTÉE	1973 10 10	1983 10 28	du capital-actions
2159-6697 LES PÉTROLES C. CÔTÉ INC.	1983 09 01	1983 10 20	du capital-actions
2159-2340 PIÈCES AUTO-MOBILES F.M INC.	1983 08 22	1983 10 27	du capital-actions
1631-8677 PLACAGE PAQUET INC.	1978 12 01	1983 10 21	du capital-actions
2161-5554 PLACEMENTS LAURENT VERREAULT INC.	1983 10 24	1983 10 27	du capital-actions
1852-1864 PNEUDIS INC.	1981 11 12	1983 10 25	de la dénomination sociale: PNEUDIS (MONTRÉAL) INC.
1336-2637 LES PRODUITS DE CAFÉ UNION INC. ..	1972 12 27	1983 10 27	du capital-actions
1644-1867 RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION T.R. - L.M. INC.	1980 05 01	1983 10 25	du capital-actions
1855-4550 RÉPARATION D'AUTOS JACQUES CARTIER INC.	1982 03 01	1983 10 01	de la dénomination sociale: GARAGE MAX TARDIF INC.
1168-9825 ROBERT SENECHAL LTÉE	1959 12 09	1983 10 24	du capital-actions
1166-0396 ROBES VANITÉ INC.	1959 07 13	1983 10 21	du district: Trois-Rivières
2159-0591 SALON VAUTHIER INC.	1983 08 18	1983 10 24	de la dénomination sociale: GABUS COIFFURE INC.
1365-7085 SERRES DELSON INC.	1975 06 06	1983 10 28	du capital-actions
1848-2372 SHERGAZ ÉLECTRIQUE INC.	1981 07 07	1983 10 19	de la dénomination sociale: 1848-2372 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1639-3092 TÉLÉ MÉDIC RÉGIONAL INC.	1979 10 12	1983 10 24	de la dénomination sociale: AMBULANCES LIDRÉ INC.
1185-5699 LES TEXTILES DU GRAND MOULIN INC.	1949 04 01	1983 10 20	du capital-actions
1852-7267 LES TRANSPORTEURS CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC.	1981 11 24	1983 10 20	de la dénomination sociale: TRANSPORT CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC.
1294-4112 TYPOFORM INC.	1968 04 29	1983 10 20	du capital-actions
1864-1035 VACANCES CHASSE & PÊCHE 550 INC.	1982 12 08	1983 10 25	de la dénomination sociale: LE GROUPE PRO-GECO INC.
1632-0111 VITRERIE D'AUTOMOBILE DE BELOEIL INC.	1978 12 07	1983 10 19	de la dénomination sociale: VITRERIE BELOEIL INC.
2158-6425 YVON FRIGON INC.	1983 08 01	1983 10 24	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 15

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2160-9409 LES ACTIFS DE ST-JUSTIN INC.	1983 10 20	Montréal
2160-7569 ACTION 18-30 DES ÎLES DE LA MADELEINE INC.	1983 10 28	Cap-aux-Meules

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2151-9871 ACTION MAIN-D'OEUVRE M.T.L. INC.	1983 10 20	5026, 16e Avenue, app. 5, Montréal
2160-9623 LES AMIS DE ST-LUC DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	1983 10 20	94, Fardmir, Dollard-des-Ormeaux
2160-9003 ASSOCIATION CULTURELLE DES CEPHALONIENS DU QUÉBEC «CEPHALOS»	1983 10 26	445, Jean-Talon est, bureau 505, Montréal
2159-5780 ASSOCIATION DE LOISIRS BFR INC.	1983 10 28	1312, Valiquette, Verdun
2161-2189 ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LOGICIELS DU QUÉBEC INC.	1983 10 20	Montréal
2160-9086 ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DES CERTIFICATS EN SCIENCES COMPTABLES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	1983 10 20	C.P. 8888, Succ. «A», Montréal
2159-1755 ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DES BOIS FRANCS	1983 10 26	Victoriaville
2160-9979 ASSOCIATION DES HÔTELIERS, RESTAURATEURS ET PROPRIÉTAIRES DE BARS DE RIMOUSKI INC.	1983 10 28	438, boulevard St-Germain ouest, Rimouski
2161-2403 L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES TERRASSE-MADEN INC.	1983 10 31	15, Maden, Valleyfield
2154-3293 L'ASSOCIATION DES OO RADIO ÉMETTEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES PROVINCE DE QUÉBEC	1983 10 31	1290, 9e Avenue, Pointe-aux-Trembles
2159-9790 ASSOCIATION DES PARENTS CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DU QUÉBEC	1983 10 26	420, montée Morel, Sainte-Anne-des-Plaines
2160-9763 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-BERNARD INC.	1983 10 24	443, rue Breton nord, Saint-Bernard
2160-9961 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS BOIS DE GRANDMONT INC.	1983 10 26	Alma
2154-3301 ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN ADMINISTRATION DES TRANSPORTS DU C.E.G.E.P. FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU	1983 10 20	1660, boulevard de l'Entente, Sillery

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2161-2130 ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE DE FORMATION CONTINUE EN ODONTOLOGIE	1983 10 26	École de médecine dentaire, Université Laval, Québec
2157-9701 ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL INC.	1983 10 20	Laval
2160-9680 ASSOCIATION MONTRÉALAISE DE RECHERCHE DE PARENTS NATURELS *PARENT FINDERS - MONTRÉAL BRANCH*	1983 10 28	400, place Riviera, app. 11, Delson
2161-3617 ASSOCIATION MUSICALE DE L'EST DU QUÉBEC	1983 10 28	Rimouski
2160-9730 ASSOCIATION MUSICO-FOLKLORIQUE HISPANOAMÉRICAINE	1983 10 20	2167, West Gate, Longueuil
2161-2056 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE LA DÉCHARGE	1983 10 28	250, rue Coupal, Saint-Jovite
2160-5589 ASSOCIATION RÉGIONALE DE HANDBALL OLYMPIQUE DE LA MAURICIE INC.	1983 10 20	109e Rue, Shawinigan-Sud
2161-3765 ASSOCIATION SPORTIVE MI-RÊVE POUR PERSONNES HANDICAPÉES MINEURES DE MONTRÉAL INC.	1983 10 28	7465 A, rue Come, Saint-Léonard
2160-5951 L'ASSOCIATION TAMOULE EELAM DU QUÉBEC *EELAM TAMIL ASSOCIATION OF QUÉBEC*	1983 10 31	2825, Jeanne-d'Arc, app. 32, Montréal
2161-2106 L'ATELIER EN COULEUR DE HULL INC.	1983 10 28	121, rue Carillon, Hull
2159-1193 LE BAL DE RÊVE	1983 10 24	1724, Jacques-Lemaistre, Montréal
2159-5657 BENE-TOX DES LAURENTIDES INC.	1983 10 31	2110, Domaine L'Ermitage, Val-David
2157-9123 LA BOUÉE RÉGIONALE LAC-MÉGANTIC INC.	1983 10 24	Lac-Mégantic
2158-5898 LE CENTENAIRE DE LA PAROISSE ST-VALÉRIEN-DE-RIMOUSKI	1983 10 31	Saint-Valérien, Rimouski
2155-9885 CENTRE COMMUNAUTAIRE CHRISTOPHE-COLOMB	1983 10 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2161-6206 CENTRE DE DÉPANNAGE HUMANITAIRE DE ST-JACQUES.INC.	1983 10 28	1311, rue Ontario est, Montréal
2161-3666 CENTRE DE RECHERCHE INFORMATIQUE DE MONTRÉAL INC.	1983 10 26	Montréal
2157-1732 CENTRE DE SERVICES DU MIEUX-VIVRE DE BÉGIN, SHIPSHAW, ST-CHARLES ET ST-AMBROISE	1983 10 20	330, boulevard Gagnon, Saint-Ambroise
2157-5790 CENTRE-JEUNESSE ET D'HÉBERGEMENT LE HAMAC.....	1983 10 31	Sainte-Catherine
2160-9672 CHAPITRE ÉTUDIANTS LAVAL DE L'AMÉRICAN MARKETING ASSOCIATION (C.E.L.A.M.A.)	1983 10 31	Faculté des Sciences de l'administration Local 0018, Université Laval,
2160-7577 LA CHORALE «LE CHOEUR DE TILLY»	1983 10 28	Saint-Antoine-de-Tilly
2159-1227 CINÉMA PARALLÈLE D'UNE BOBINE À L'AUTRE	1983 10 28	3949, rue Claude, Verdun
2161-2387 CLUB 70 - FOYER DU BONHEUR	1983 10 31	125, boulevard Lionel-Émond, Hull
2159-1656 CLUB ÂGE D'OR DE STANSTEAD	1983 10 20	Stanstead
2159-5889 CLUB BEL-A-D'OR INC.	1983 10 20	Route rurale numéro 4, Mont-Laurier
2160-7692 CLUB DE KARATÉ SHOTOKAN D'ALMA	1983 10 26	Alma
2160-7924 CLUB DE SKI DE FOND LE ROCHER	1983 10 20	4423, Tour-du-Lac, Lac-à-la-Tortue
2160-3576 CLUB DE SKI DE FOND SENTIERS DES GRANDES PRAIRIES INC.	1983 10 20	400, 4e Avenue, Saint-Romuald
2161-4201 CLUB DE SOCCER DE PORT-CARTIER INC.	1983 10 21	Port-Cartier
2160-7601 LE CLUB DE TIR LES FLÈCHES D'OR INC.	1983 10 28	9607, rue de Marseille, Montréal
2159-3587 LE CLUB DES CASSE-COU DE CLOUTIER	1983 10 20	Cloutier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-7679 CLUB DES SUPPORTEURS DES VOLTIGEURS INC.	1983 10 31	300, rue Cockburn, Drummondville
2157-3191 CLUB D'ATHLÉTISME FLEUR DE LYS T.C. INC.	1983 10 31	8657, St-Dominique, Montréal
2161-3906 CLUB D'ATHLÉTISME PUMA MONTRÉAL	1983 10 24	Montréal
2161-1009 LE CLUB D'ORDINATEUR COULEUR DU QUÉBEC INC.	1983 10 20	14329, Notre-Dame est, app. 4 Montréal
2160-5878 CLUB HANDBALL TROIS-RIVIÈRES MÉTRO INC.	1983 10 24	4545, place Lavoisier, Trois-Rivières
2160-3626 CLUB NAUTIQUE DE CHAMBORD INC.	1983 10 20	23, rue Principale, Chambord
2161-3526 CLUB OPTIMISTE SAINT-LIGUORI INC.	1983 10 28	615, rue de l'Église, Saint-Liguori
2161-2502 CLUB OPTIMISTE ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE	1983 10 24	14, rue Savoie, Saint-Charles-de-Mandeville
2161-4045 CLUB SOCIAL ATHENA INC.	1983 10 26	546, Saint-Roch, Montréal
2156-9637 CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU	1983 10 20	Gatineau
2161-1082 CLUB SOCIAL-H.Q. SECTEUR ST-JÉRÔME	1983 10 24	200, boulevard J.-F.-Kennedy, Saint-Jérôme
2161-1033 COLLECTIF D'ANIMATION URBAINE L'AUTRE VILLE ...	1983 10 26	Communauté urbaine de Québec
2160-9870 LE COLLECTIF FORÊT-INTERVENTION (QUÉBEC) INC. ..	1983 10 28	Québec
2159-7554 COMITÉ DE CITOYENS DE STE-FAMILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE	1983 10 31	25, St-Irénée, Cap-de-la-Madeleine
2159-5624 COMITÉ DE PÊCHEURS DE KÉGASKA	1983 10 28	Kégaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2161-2247 COMITÉ DES CITOYENS RETRAITÉS DES RÉSIDENCES FERNAND GONEAU DE TROIS-RIVIÈRES INC.	1983 10 20	1475, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières
2161-3500 LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT D'EAST HEREFORD ...	1983 10 28	East-Hereford
2160-7510 COMMISSION DES LOISIRS DE STE-BLANDINE	1983 10 28	Sainte-Blandine
2160-9847 LES COMPAGNONS DE L'ESPÉRANCE INC.	1983 10 20	150, boul. St-Cyrille est, bureau 1880, Québec
2158-5682 CONSEIL DES CITOYENS DE CLOVERDALE INC. *CLOVERDALE CITIZEN'S COUNCIL INC.*	1983 10 20	Pierrefonds
2153-7469 CONSEIL LOCAL DE TRANSPORT DES MOULINS INC. ...	1983 10 24	1475, rue St-Louis, Terrebonne
2160-1695 CONSEIL QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DU PHOSPHÉNISME	1983 10 24	Sherbrooke
2160-9946 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET D'APPLICATION DES TECHNOLOGIES ÉLECTRIQUES CODATEL INC.	1983 10 28	Sherbrooke
2160-9813 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE SAINT-HUBERT	1983 10 28	Saint-Hubert
2161-3625 LA CORPORATION DE PATINAGE ARTISTIQUE AUX ADULTES DE PORT-CARTIER (1983) INC.	1983 10 20	Port-Cartier
2160-5803 CORPORATION DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU LAC	1983 10 20	Lac-des-Aigles
2157-1559 CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN (C.E.D.I.C.) INC	1983 10 28	Trois-Rivières
2161-3757 COURSE GRAND-FOND «LOPPET» MONT STE-ANNE INC.	1983 10 25	11161, avenue Royale, Beaupré
2158-3638 ÉDITIONS RECHERCHES INC.	1983 10 26	263, rue Principale, bureau 5, Granby

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2159-1433 L'ENSEMBLE MUSICAL «LE BIG BAND POURLEPHONE» INC.	1983 10 28	East-Angus
2161-6289 ENTRAIDE LE VOILIER INC.	1983 10 26	1075, 18e Rue ouest, Saint-Georges-Ouest
2161-3658 ÉQUIPE DE SKI MCGILL	1983 10 21	3480, McTavish, bureau 402, Montréal
2160-4715 LES ÉTOILES D'OR DES ÉBOULEMENTS INC.	1983 10 20	281, Principale, Les Éboulements
2159-3975 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE JUKI JITSU	1983 10 20	Communauté urbaine de Québec
2160-7585 LES FEMMES ACTIVES DE ST-HUBERT INC.	1983 10 26	33, Principale, Saint-Hubert
2161-2122 FESTIVAL INTERNATIONAL DES MENUS TRADITIONNELS	1983 10 11	415, rue Lindsay, Drummondville
2157-3894 FESTIVAL VILLES ET VOILIERS 84 CANADA INC.	1983 10 31	Baie-Comeau
2157-9529 FONDATION DUCHESNE	1983 10 24	160, rue St-Jean, Yamachiche
2160-9698 FONDATION HABITATION CHAMPLAIN INC.	1983 10 25	7050, Marie-Victorin, Montréal
2160-7718 FONDATION J. MATHERS	1983 10 20	Saint-Eustache
2160-7684 FONDATION M. MATHERS	1983 10 20	Saint-Eustache
2160-7742 FONDATION R. MATHERS	1983 10 20	Saint-Eustache
2157-7846 FRATERNITÉ SAINT-JOSEPH	1983 10 20	Montréal
2161-5174 LE GALA DE L'ATHLÈTE DE QUÉBEC INC.	1983 10 21	Québec
2159-1714 LES GRANDS FRÈRES ET LES GRANDES SOEURS DE LA RÉGION DE CHÂTEAUGUAY *BIG BROTHERS AND BIG SISTERS CHÂTEAUGUAY REGION*	1983 10 20	155, boulevard St-Jean-Baptiste, Châteauguay

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2160-1802 GROUPE D'ENVIRONNEMENTALISTES DE LA RIVIÈRE-MATANE (G.E.R.M.)	1983 10 20	Matane
2158-1756 LA GUILDE DES TISSERANDS ET TISSERANDES SAINTE-CATHERINE	1983 10 20	5405, boulevard Marie-Victorin, bur. 305 Sainte-Catherine, cté Châteauguay
2160-3808 HABITATIONS NEW CARLISLE LTÉE	1983 10 20	New-Carlisle
2159-1995 LE JARDIN D'ENFANCE DU PARC DE GRANBY INC.	1983 10 28	50, rue Lorne, Granby
2161-2015 LA JOUJOUTHÈQUE DE CHARNY INC.	1983 10 28	Charny
2160-9748 JURIRECOURS INC.	1983 10 28	4221, rue Drolet, Montréal
2160-5852 LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININE DE NEW RICHMOND INC.	1983 10 20	New-Richmond
2161-1074 LIGUE DE HOCKEY DECELLES	1983 10 26	470, Ouimet, app. 2, Saint-Laurent
2160-5563 LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE «LES DEUX RIVES» INC.	1983 10 24	461, Plessis, Nicolet
2156-5924 LOGEMENT POPULAIRE DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE INC.	1983 10 28	133, Mercier, Rouyn
2160-5795 MAISON DE JEUNES RIVIÈRE DU NORD	1983 10 25	Saint-Jérôme
2160-0036 LA MAISON DES JEUNES DE ST-ALPHONSE INC.	1983 10 28	Saint-Alphonse, Bonaventure
2159-9832 MAISON LA DÉLIVRANCE DE MONTMAGNY INC.	1983 10 26	Montmagny
2160-3618 LES MISSIONNAIRES DE L'ESPÉRANCE	1983 10 24	Saint-Stanislas
2157-9370 LA MONTÉE DE COATICOOK INC.	1983 10 28	Coaticook
2159-7505 MOUVEMENT ANTI-SABOTS INC.	1983 10 20	4585, ch. Lake Dollard-des-Ormeaux

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2156-3523 MOUVEMENT DES JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES M.J.T.T.Q.	1983 10 24	1230, rue Albert, app. 3, Saint-Hubert
2161-2262 PARC NAUTIQUE BAIE DES HA! HA! INC.	1983 10 28	27585, boulevard de la Grande-Baie, La Baie
2161-2163 PAVILLON STE-MARGUERITE INC.	1983 10 28	Sacré-Coeur
2161-3823 LES PIONNIERS DU LAC HUNT	1983 10 28	Pabos-Mills
2160-7957 LES PRODUCTIONS DE CAFÉ-CONCERT INC.	1983 10 20	19, rue St-Laurent, Saint-Timothée
2156-3762 LES PROJETS K.R.T.B. INC.	1983 10 24	101, boulevard Cartier, Rivière-du-Loup
2159-3900 PROMOTION FEMME (RÉGION 7)	1983 10 26	Hull
2151-1894 LE P'TIT MENSUEL DE ST-NÉRÉE	1983 10 24	Rue Dutil, Montréal
2159-5921 RADIO LE SEMEUR INC.	1983 10 25	Albanel
2157-1609 RECOURS - FEMMES AGRESSÉES DE COATICOOK	1983 10 28	Coaticook
2158-5658 REGROUPEMENT POUR LES DROITS DES ASSISTÉS SOCIAUX, MONT-LAURIER	1983 10 24	Mont-Laurier
2161-6024 RESSOURCES HABITATION RIVE SUD	1983 10 25	Montréal
2161-3674 RESSOURCE-LOGEMENT VILLERAY INC.	1983 10 24	326, rue Gounod, Montréal
2161-2023 LES RETRAITÉS DE LA SEIGNEURIE	1983 10 26	Saint-Louis-de-Terrebonne
2157-1781 LA RUCHE DE ST-ROMUALD INC.	1983 10 28	107, rue du Sault, Saint-Romuald
2154-3897 LE SERVICE BUDGÉTAIRE POPULAIRE DE LA DORÉ	1983 10 26	La Doré

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2161-1066 SERVICE DES LOISIRS «LE DOMAINE ST-JEAN DE LA CROIX»	1983 10 26	35, St-Zotique est, Montréal
2160-5753 SERVICE D'AMBULANCE DE LA RISTIGOUCHE	1983 10 26	104, rue Gallant, Saint-Alexis-de-Matapédia
2160-7874 SERVICE D'ENTRAIDE DES APPARTEMENTS ST-PIE X ..	1983 10 31	1841, Désilets, app. 8, Québec
2159-1797 SERVICES JURIDIQUES POPULAIRES DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN INC.	1983 10 20	Montréal
2159-3413 SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE ..... AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC *AMYOTROPHIC LATERAL SCLEROSIS SOCIETY OF QUÉBEC*	1983 10 24	6000, boulevard Cavendish, app. 603, Côte-Saint-Luc
2161-5240 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU LAC GRENON INC.	1983 10 28	Saint-David-de-Falardeau
2161-8228 LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES GLACES DE BOUCHERVILLE INC.	1983 10 31	500, Rivière-aux-Pins, Boucherville
2160-7593 LA SOCIÉTÉ NATURE-SCIENCE-CULTURE DES LAURENTIDES INC.	1983 10 20	Saint-Jérôme
2160-9243 SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA PROPAGATION DES VÉGÉTAUX PAR CULTURE IN VITRO	1983 10 26	4101, rue Sherbrooke est, Université de Montréal, Montréal
2159-7646 STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA	1983 10 31	4301, rue St-Denis, Montréal
2160-5902 TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE - AHUNTSIC	1983 10 28	Montréal
2156-5932 VIOLENCE FAMILIALE PRÉVENTION R.S. INC.	1983 10 20	Longueuil

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1268-5616 LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE ..	1929 07 05	1983 10 24	des dispositions
1313-3061 CENTRE DES LOISIRS O.T.J. ST-LÉONARD DE SHIPSHAW, INC.	1966 10 31	1983 10 31	1) de la dénomination sociale: CORPORATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SHIPSHAW INC. 2) du siège sociale: 1983, de la Montagne, Shipshaw 3) de la valeur des biens immobiliers
1475-8411 CERCLE DES FERMIÈRES DES ESCOUMINS	1977 12 21	1983 10 31	des dispositions
2152-9524 CLAIR-SOLEIL DES HAUTS-BOIS	1983 03 21	1983 10 24	des objets
1643-5018 CLUB OPTIMISTE STE-MARTHE DU CAP INC.	1980 04 09	1983 10 24	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
1349-0792 COMITÉ DES LOISIRS DE GRAND-REMOUS INC.	1972 05 19	1983 10 19	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
1848-4352 DANSE-THÉÂTRE PAUL-ANDRÉ FORTIER INC.	1981 07 15	1983 10 20	de la dénomination sociale: FORTIER DANSE-CRÉATION INC.
1844-6872 FONDATION DU TROISIÈME ÂGE (QUÉBEC) INC.	1981 03 26	1983 10 25	des objets
1353-6859 GARDERIE POPULAIRE CAILLOU-LAPIERRE	1973 07 16	1983 10 31	1) siège social: 3222, rue Windsor, Saint-Hubert 2) de la valeur des biens immobiliers
2150-3685 SOCIÉTÉ D'EXPORTATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC	1983 01 24	1983 10 26	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC
2152-5688 S.D.S. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	1983 03 11	1983 10 20	des objets

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1644-9498 **LA CORPORATION CONTINENTALE DES SYSTÈMES COMMERCIAUX LTÉE	1983 10 14

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2233-3702 **ENTREPRENEURS MÉCANIQUE MIDWEST LTÉE	1983 10 12	M. John W. Leopold 1155, boul. Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal	1155, boul. Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal
2236-2941 **INDUSTRIES ATCO (N.A.) LTÉE	1983 10 24	Me André T. Mecs Édifice Tour de la Bourse, bureau 3400, carré Victoria, Montréal	Édifice Tour de la Bourse, bureau 3400, carré Victoria, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
ENFOPRISE I & COMPAGNY LIMITED	1983 10 03	1983 11 02	175, boul. Bouchard, Dorval, QC H9S 1A9

Le protonotaire adjoint, de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

32206

Loi électorale

Directeurs du scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 210 de la Loi électorale (L.R.Q., chap. E-3.1), je donne avis que j'ai fait les nominations suivantes pour remplir la fonction de Directeur du scrutin pour un durée de cinq ans, à compter du 21 octobre 1983.

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Domicile
Johnson	Lavoie, Madeleine	Serveuse	17, 2e Avenue Windsor, QC J1S 1Y8
Laviolette	De la Chevrotière, Robert	Professeur	1610, Grand-Rang Saint-Tite, QC G0X 3H0
Outremont	Roussel, Élisabeth	Avocate	2780, avenue Willowdale, app. 7 Montréal, QC H3T 1H5
Rousseau	Guinard, Pierre-Antoine	Criminologue	970, rue des Cèdres Mont-Rolland, QC J0R 1G0

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

32339

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale à la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2152-1729 GROUPE ST-ENFANT JÉSUS DE POINTE AUX TREMBLES (DISTRICT DE MONTRÉAL)	LE GROUPE SCOUT ET GUIDE PATME (DISTRICT DE MONTRÉAL)	1983 01 08

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Changement de siège social (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de siège social à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Nouvelle adresse du siège social	Date de constitution
1313-9167 ÉCOLE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME-DES-NEIGES	265, rue Parc, Sherbrooke	1961 06 23

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Finances donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1627-6859 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE LITCHFIELD INC.	1983 10 25	Aucune

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1254-0928 DONAT LÉGER INC.	1983 10 24	Aucune
1626-1240 LA LIGUE DES QUATRE (RIGAUD) INC.	1983 10 31	Aucune
1273-5676 LES LOISIRS DE LA MALBAIE INC.	1983 10 31	Aucune
1468-1126 LES SERVICES SANITAIRES DE DUNHAM INC.	1983 10 17	Aucune

Le ministre des Finances,
JACQUES PARIZEAU

32205

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ville de Baie-d'Urfé

Je, soussignée, étant la plus haute autorité de la ville de Baie-d'Urfé au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (1982, chap. 30), par les présentes, désigne monsieur Jean-Marc Racine, greffier, responsable de l'accès à tous les documents et de la protection des renseignements personnels.

Baie-d'Urfé, le 3 novembre 1983

Le maire,
ANNE MYLES

32297

Ville de Lachine

Je, soussigné, maire de la ville de Lachine, étant la plus haute autorité au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (1982, chap. 30), donne avis, par la présente, que je désigne le greffier de la ville de Lachine, responsable de l'application de la loi.

Lachine, le 3 novembre 1983

Le maire,
GUY DESCARY

32298

Associations coopératives — Loi sur les

ASSOCIATION COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-FRANÇOIS DE SALES

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative « ASSOCIATION COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-FRANÇOIS DE SALES », dont le siège social était situé à Saint-François-de-Sales, dans la circonscription électorale de Roberval, a été dissoute le 21 octobre 1983, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32322

COOPÉRATIVE D'HABITATION « NOTRE MAISON » DE CHICOUTIMI

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative « COOPÉRATIVE D'HABITATION « NOTRE MAISON » DE CHICOUTIMI », dont le siège social était situé à Chicoutimi, dans la circonscription électorale de Chicoutimi, a été dissoute le 26 octobre 1983, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations

coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
32323 JEAN-MARIE BOUCHARD

LA BASCULE, COOPÉRATIVE DE THÉÂTRE (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative « LA BASCULE, COOPÉRATIVE DE THÉÂTRE (MONTRÉAL) », dont le siège social était situé à Montréal, circonscription électorale de Saint-Jacques, a été dissoute le 21 octobre 1983, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
32239 JEAN-MARIE BOUCHARD

Avis divers

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Abbé François Pilote, numéro 1038

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Abbé François Pilote, numéro 1038, possèdent leur siège social à Saint-Patrice-de-Beaurivage, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
JEAN-LOUIS BÉLAND

Le fidèle scribe,
32311 RÉV. FRANÇOIS PROULX

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Baie des Ha! Ha!, numéro 1046

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Baie des Ha! Ha!, numéro 1046, possèdent leur siège social à ville de La Baie, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
JOSEPH MURRAY

Le fidèle scribe,
32312 PIERRE PAUL PARADIS

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Barthélémy-Joliette, numéro 1029

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Barthélémy-Joliette, numéro 1029, possèdent leur siège social à Joliette, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
PAUL-ÉMILE CORMIER

Le fidèle scribe,
32313 GAÉTAN MAYER

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Cardinal E.A. Taschereau, numéro 1037

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Cardinal E.A. Taschereau, numéro 1037, possèdent leur siège social à Sainte-Marie, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
GÉRARD FAUCHER

Le fidèle scribe,
32314 JEAN-PAUL GIGUÈRE

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Mgr. C.A. Bilodeau, numéro 1735

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Mgr. C.A. Bilodeau, numéro 1735, possèdent leur siège social à Portneuf, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et

11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
CLAUDE MARCOTTE

le fidèle scribe,
32315 ROLAND MCHUGH

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Mgr. Sebastiano Baggio, numéro 1041

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Mgr. Sebastiano Baggio, numéro 1041, possèdent leur siège social à Thetford-Mines, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
ADRIEN JOLICOEUR

Le fidèle scribe,
32316' RÉAL MORIN

Chevaliers de Colomb de l'Assemblée S.S. Jean Paul I, numéro 1887

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée S.S. Jean Paul I, numéro 1887, possèdent leur siège social à Fermont, QC, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1 et 11, Elizabeth II, chap. 134, art. 2), et ce à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
J. LÉO GAGNON

Le fidèle scribe,
32317 RÉAL GAUVREAU

Ville de Montréal
Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « obligations 9 ½ % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er décembre 1990 » (ci-après appelées « obligations ») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1er décembre 1983, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 5 000 $ chacune, portant le préfixe AB, rachetables le 1er décembre 1983 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis des numéros suivants:

08951... 2 000 $	09064... 1 000 $	09066... 1 000 $
09086... 4 000 $	09278... 1 000 $	09317... 3 000 $
09484... 1 000 $	09528... 1 000 $	

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1er décembre 1983:

560236	560354	560356	560374	560452	560496
560566	560593	560622	560695	560699	560868
560879	560907	560929	560938	561043	561066
561100	561138	561151	561332	561540	561554
561621	561789	562090	562914	563419	563443
563618	563733	564417	564419	564436	564457
564538	564689	564915	564948	565011	565048
565071	565264	565286	565466	565469	565760
566623	566937	567109	567140	567144	567241
567410	567462	568173	569242	569278	569286
569298	569363	569368	569405	569409	569429
569440	569530	569534	569543	569559	569568
569608	569659	569680	569689	569697	569834
569868	569870	570144	572137	573833	574052
574075	574116	574719	574746	575299	575324
575343	575399	575417	575423	575426	576049
576116	576123	576169	576172	576202	576210
576241	576340	577043	577879	577900	577913
577927	578059	578072	578082	578086	578096
578133	578146	578502	578533	578566	578581
578722	579213	579430	579443	579489	579515
579518	579597	579630	579636	579676	579682
579699	579733	579748	579801	579804	579821
579840	579845	579872	579944	580110	580120
580148	580255	580260	580262	580289	580294
580319	580326	580339	580359	—	—

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada ou de La Banque Royale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros men-

tionnés ci-dessus, et dans le cas d'obligations à coupons, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er décembre 1983 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er décembre 1983.

Montréal, le 23 septembre 1983

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
32299 FERNAND DENIS, C.A.

Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Saint-Hubert

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Bernard Hubert, évêque catholique romain de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret daté du 28 septembre 1983, changé les limites de la « Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Saint-Hubert ».

L'évêque de Saint-Jean-de-Québec,
BERNARD HUBERT
32205 1523-2739

Paroisse Saint-Benoit

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a, par décret daté du 19 septembre 1983, changé les limites de la « Paroisse Saint-Benoit ».

L'archevêque de Montréal,
PAUL GRÉGOIRE
32205 1524-6689

Paroisse Saint-Gaétan

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a, par décret daté du 19 septembre 1983, changé les limites de la « Paroisse Saint-Gaétan ».

L'archevêque de Montréal,
PAUL GRÉGOIRE
32205 1524-5350

Paroisse Saint-Hippolyte

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a, par décret daté du 19 septembre 1983, changé les limites de la « Paroisse Saint-Hippolyte ».

L'archevêque de Montréal,
PAUL GRÉGOIRE
32205 1697-2374

Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys, de Greenfield Park

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Bernard Hubert, évêque catholique romain de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret daté du 28 septembre 1983, constitué la « Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys, de Greenfield Park ».

L'évêque de Saint-Jean-de-Québec,
BERNARD HUBERT
32205 2161-3716

Paroisse Saint-Thomas-de-Villeneuve, de Saint-Hubert

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chap. F-1, art. 2), que monseigneur Bernard Hubert, évêque catholique romain de Saint-Jean-de-Québec, a, par décret daté du 28 septembre 1983, changé les limites de la « Paroisse Saint-Thomas-de-Villeneuve, de Saint-Hubert ».

L'évêque de Saint-Jean-de-Québec,
BERNARD HUBERT
32205 1523-2812

Ville Saint-Pierre
Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément à la procédure adoptée par la ville Saint-Pierre, cette dernière rachètera, le 1er janvier 1984, un montant de 13 500,00 $ (treize mille cinq cents dollars) d'obligations échéant le 1er janvier 1990, à même son émission d'obligations originale de 233 000,00 $ datées du 1er janvier 1970, portant intérêts au taux de 9 % l'an payable semi-annuellement le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, émises aux termes de son Règlement no 416.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 500,00 $ — no: D07

Dénomination de 1 000,00 $ — nos: M76, M98, M109, M122, M139, M147, M149, M155, M172, M174, M200, M212 et M228

Les obligations susmentionnées cesseront de porter intérêt au 1er janvier 1984 et devront être présentées pour remboursement.

Ville Saint-Pierre, le 1er novembre 1983

Le secrétaire-trésorier,
32207 GÉRARD GOYETTE

Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec)

Avis est donné par les présentes que la Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec) a changé son siège social du 2000, rue Berri, Montréal, QC, H2L 4N5, au 500, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3A 3G6.

Montréal, le 1er novembre 1983

La secrétaire et directrice du Service juridique,
32250 MARGUERITE BOURGEOIS LAPIERRE

Succession Colette Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Dany Villeneuve, étudiant, domicilié au 8490, Forbin-Janson, Montréal, héritier de la moitié de la succession de sa mère, feue Colette Tremblay, en son vivant domiciliée au 8542, Degrosbois, Montréal, où elle est décédée le 25 février 1983, sans testament, a accepté la succession de Colette Tremblay, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant José Glen, notaire, 255, boulevard de la Concorde ouest, appartement 213, Laval, daté le 13 octobre 1983 et enregistré à Montréal le 17 octobre 1983 sous le no 3409269.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire José Glen et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

D'ici deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Laval, le 18 octobre 1983

Le procureur,
32300 JOSÉ GLEN, *notaire*

Succession Jacques Deslauriers

Avis est, par les présentes, donné que conformément à l'article 676 du Code civil et faisant suite au décès de Jacques Deslauriers, en son vivant, mécanicien, résidant à Lac-Saguay, et décédé sans testament, le 29 août 1983, les personnes ci-après, en leur qualité ci-après mentionnée, ont accepté la succession dudit Jacques Deslauriers, sous bénéfice d'inventaire, aux termes des actes suivants:

a) Acte d'acceptation de succession par Raymond Deslauriers *et al.* devant Lucien Cyr, notaire, le 6 octobre 1983 et enregistré à la division de Labelle, à Mont-Laurier, le 12 octobre 1983 sous le no 158660.

b) Acte d'acceptation de succession par Raymond Deslauriers, ès qualités de tuteur à France et Michel Deslauriers, devant Lucien Cyr, notaire, le 6 octobre 1983, et enregistré à la division de Labelle à Mont-Laurier sous le numéro 158659.

Ces personnes étant: M. Raymond Deslauriers, rentier, résidant à Lac-Saguay, tant en sa qualité personnelle d'héritier légal qu'en celle de tuteur, conformément à l'autorisation à lui donné sur avis du conseil de famille dûment homologué par la Cour supérieure du district de Labelle, le 19 septembre 1983, sous le no 560-14-000061-832. Dame Bernadette Charette, ménagère, résidant à Lac-Saguay, André, Richard et Nicole Deslauriers, résidant tous trois à Lac-Saguay, agissant en leur qualité personnelle d'héritiers légaux. Dame Sylvie Deslauriers, ménagère, résidant au numéro 1550, rue Labelle, Longueuil, en sa qualité d'héritière légale. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Lucien Cyr de L'Annonciation et peut être consulté à son bureau, 49, rue Principale nord, L'Annonciation, comté de Labelle.

L'Annonciation, le 25 octobre 1983

Le procureur,
32240 LUCIEN CYR, *notaire*

Succession Jean-Guy Blouin

Prenez avis que Monique Jobin et Raymond Blouin ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Jean-Guy Blouin, en son vivant, agent d'immeubles, domicilié au 2, rue Prévert, Charlesbourg-Ouest, QC, G2K 1J2, décédé le 22 juin 1983, aux termes d'un acte reçu devant Christian Arcand, notaire à Charlesbourg, 788, 47e Rue est, Charlesbourg, G1H 2N1, le 13 juillet 1983, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Québec, le 14 juillet 1983, sous le numéro 1084000.

Le procureur,
32251 DIANE BLOUIN, *notaire*

Succession Joseph Yves St-Denis

Avis est, par les présentes, donné que Madeleine Haineault, retraitée, demeurant au 5668, 3e Avenue, Montréal, seule légataire de Joseph Yves St-Denis, en son vivant commerçant, domicilié au 315, rue Youville, Châteauguay, décédé le 17 décembre 1982, en vertu de son testament daté du 30 novembre 1982, a accepté sa succession, sous bénéfice d'inventaire, selon acte reçu devant Mireille Fortier, notaire, 7160, boulevard Pie-IX, Montréal, daté du 29 avril 1983 et enregistré à Châteauguay, sous le numéro 191693.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus. Après 2 mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Montréal, le 1er novembre 1983

Le procureur,
32252 MIREILLE FORTIER, *notaire*

Sucession Michel Béliveau

Avis est, par les présentes, donné que dame Lucille Paré, sans emploi, domiciliée au 1232, rue Courcelette, Sherbrooke, tutrice de Nadia Béliveau, mineure, qui est seule et unique héritière de son père, feu Michel Béliveau, en son vivant opérateur I.B.M., domicilié au 995, rue Sainte-Famille, appartement 10, Sherbrooke, où il est décédé, le 29 avril 1983, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Michel Béliveau, sous bénifice d'inventaire, au nom de ladite mineure, aux termes d'un acte exécuté devant Daniel Gauvin, notaire, 234, rue Dufferin, bureau 200, Sherbrooke, daté le 20 octobre 1983, et enregistré à Sherbrooke, le 21 octobre 1983, sous le numéro 301830.

Un inventaire des biens du défunt a été fait, le 14 septembre 1983, devant le notaire Daniel Gauvin.

Sherbrooke, le 25 octobre 1983

Le procureur,
32241 DANIEL GAUVIN, *notaire*

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Avis est donné qu'en vertu de l'article 27 de la Loi sur l'Université du Québec (L.R.Q., chap. U-1), des lettres patentes ont été délivrées le 19 octobre 1983, pour instituer une université constituante sous le nom de « Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ».

Québec, le 4 novembre 1983

Le sous-ministre de l'Éducation,
32274 JACQUES GIRARD

Vocal « 80 »

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1983 10 24 constituant en corporation, sans capital-actions, Vocal « 80 » déja constituée en corporation le 1979 12 12 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est de 100 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 171, rue Boucher, Saint-Charles-Borromée, district judiciaire de Joliette.

L'inspecteur général des institutions financières,
EAN-ARIE OUCHARD
32205 2158-1749

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 24 mai 1983 modifiant le groupe de la « Caisse d'économie de

la Vallée de l'Amiante » qui était: « les employés, leurs conjoints, les pensionnés et les retraités des entreprises, sociétés et institutions suivantes: Société Asbestos Limitée, Lac d'Amiante du Québec Ltée, Lac d'Amiante du Québec Ltée — Division nationale, Les Mines d'Amiante Bell Ltée, La Métallurgie Lynn, McLeod Limitée, la Commission scolaire régionale de l'Amiante, la Commission scolaire de Thetford-Mines, Hôpital général de la région de l'Amiante Inc., Émile Couture Thetford Mines Ltée, John Labatt Limitée, Les Industries Fournier Inc., Magasin Coop de Thetford-Mines (Cooprix no 8), Caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante, ville de Thetford-Mines, Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante, Distributeurs Automatiques Ltée, Les Produits Bellevue Inc., Les Pneus Métivier Ltée, Hôpital St-Julien, Manufacture H.T. Inc., Conversion Cloutier Inc., Courrier-Frontenac, L. Gosselin & Fils Ltée, la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, la ville de Black-Lake, Restaurant Moca Thetford Inc. (McDonald no 4651), Entreprises Tuméré Inc., Auto Point Inc., la Commission scolaire de Black-Lake — Disraeli ». en celui de: « les employés, leurs conjoints, les pensionnés et les retraités des entreprises, sociétés et institutions suivantes: la Société Asbestos Ltée, Lac d'Amiante du Québec Ltée, Lac d'Amiante du Québec Ltée, Division Nationale, Les Mines d'Amiante Bell Ltée, La Métallurgie Frontenac Ltée, la Commission scolaire régionale de l'Amiante, la Commission scolaire de Thetford-Mines, Hôpital général de la Région de l'Amiante Inc., Les Breuvages Appalaches Inc., Les Industries Fournier Inc., magasin Cooprix no. 8 de Thetford-Mines et ses membres, la Caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante, cité de Thetford-Mines, Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante, Les Produits industriels Métivier Inc., Hôpital St-Julien, Les Conversions A.J.L. Cloutier Inc., Le Courrier Frontenac, Gosselin, Division de ciment St-Laurent Inc., la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine, la ville de Black-Lake, Restaurant Moca Thetford Inc. (McDonald no 4651), Les Entreprises Tuméré Inc., Auto Point Inc., la Commission scolaire de Black-Lake et Disraeli. »

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32275 JACQUES PARIZEAU

Caisse d'économie des employés Gulf Canada

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 23 septembre 1982 par « Gulf Canada Employees Credit Union » changeant son nom en celui de « Caisse d'économie des employés Gulf Canada ».

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32276 JACQUES PARIZEAU

La caisse populaire de Dorion

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit, « La Caisse Populaire de Dorion » et « La Caisse Populaire Desjardins Pointe des Cascades » datée du 29 août 1983 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « La caisse populaire de Dorion ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Dorion dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32277 JACQUES PARIZEAU

Caisse populaire de Gracefield

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « LA CAISSE POPULAIRE DE Gracefield » et « La Caisse Populaire de Blue Sea Lake » datée du 4 août 1983 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire de Gracefield ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Gracefield dans la circonscription électorale de Gatineau.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: la circonscription électorale de Gatineau.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32278 JACQUES PARIZEAU

La Caisse populaire de Kénogami

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 30 août 1983 modifiant le territoire de LA CAISSE POPULAIRE DE KÉNOGAMI qui était « ville de Jonquière » en celui de « circonscriptions électorales de Jonquière et de Dubuc ».

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32279 JACQUES PARIZEAU

La Caisse populaire de La Sarre

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 15 juin 1983 modifiant le territoire de La Caisse populaire de La Sarre qui était « les limites de la paroisse de La Sarre » en celui de « circonscription électorale d'Abitibi-Ouest ».

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32280 JACQUES PARIZEAU

La caisse populaire de Lachute

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « La Caisse Populaire de Lachute » et « La Caisse Populaire de S. Hermas » datée du 20 juin 1983 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « La caisse populaire de Lachute ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Lachute dans la circonscription électorale d'Argenteuil.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: les circonscriptions électorales d'Argenteuil et de Deux-Montagnes.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32281 JACQUES PARIZEAU

Caisse populaire de Maniwaki

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « La Caisse Populaire de Maniwaki » et « La Caisse Populaire de Bouchette » datée du 3 août 1983 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire de Maniwaki ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Maniwaki dans la circonscription électorale de Gatineau.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: la circonscription électorale de Gatineau.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32282 JACQUES PARIZEAU

La caisse populaire Desjardins de Sutton

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 27 avril 1983 par « LA CAISSE POPULAIRE DE St-André de Sutton » changeant son nom en celui de « La caisse populaire Desjardins de Sutton ».

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32284 JACQUES PARIZEAU

La caisse populaire Ste-Victoire

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 12 juillet 1983 par « La Caisse Populaire de Ste-Victoire » changeant son nom en celui de « La caisse populaire Ste-Victoire ».

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32287 JACQUES PARIZEAU

Fédération des caisses d'entraide économique du Québec

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 9 mai 1983 par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec pour le changement de son siège social qui était celui du 100, avenue Saint-Joseph sud à Alma en celui du 320, rue Saint-Joseph est à Québec.

Québec, le 31 octobre 1983

Le ministre des Finances,
32288 JACQUES PARIZEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Edouard Partana Artar

Par le certificat numéro 83-460 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yetvart-Partana Artar, né le 14 septembre 1933, en celui de Edouard Partana Artar.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Robert François Bastien

Par le certificat numéro 83-470 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Robert François Brideau, né le 10 octobre 1964, en celui de Joseph Robert François Bastien.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Alphonse Daniel Beaulieu

Par le certificat numéro 83-489 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alphonse Daniel Denault, né le 29 décembre 1962, en celui de Joseph Alphonse Daniel Beaulieu.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Alfred Aurélien Fernand Belle-Isle

Par le certificat numéro 83-475 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alfred Aurélien Belle-Isle, né le 3 juin 1913, en celui de Joseph Alfred Aurélien Fernand Belle-Isle.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Isidore Charles Benoit

Par le certificat numéro 83-481 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Isidore Charles Ouellette, né le 25 décembre 1957, en celui de Joseph Isidore Charles Benoit.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Yolande Pascale Benoit

Par le certificat numéro 83-483 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yolande Pascale Ouellette, née le 12 février 1965, en celui de Marie Yolande Pascale Benoit.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Robert Richard Benoit

Par le certificat numéro 83-482 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Richard Ouellet, né le 8 mai 1962, en celui de Robert Richard Benoit.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Armand André Bouchard

Par le certificat numéro 83-467 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand André Savaria, né le 4 février 1955, en celui de Joseph Armand André Bouchard.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Rose Clermont

Par le certificat numéro 83-478 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Rosaria Clermont, née le 22 décembre 1927, en celui de Marie Thérèse Rose Clermont.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Anne-Marie Crevier-Jannard

Par le certificat numéro 83-488 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anne-Marie Crevier, née le 12 avril 1964, en celui de Anne-Marie Crevier-Jannard.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Eymard Fernand Cyr

Par le certificat numéro 83-462 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Eymard Cyr, né le 28 juillet 1929, en celui de Joseph Eymard Fernand Cyr.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Léopold Armand Réjean Daigneault

Par le certificat numéro 83-477 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold Armand Régent Daigneault, né le 16 juillet 1936, en celui de Joseph Léopold Armand Réjean Daigneault.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne D'Arc DesLongchamps

Par le certificat numéro 83-487 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne D'Arc Longchamp, née le 11 février 1928, en celui de Marie Jeanne D'Arc DesLongchamps.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Shelley Ann Ferraz

Par le certificat numéro 83-468 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Shelley Ann Waite, née le 6 juillet 1964, en celui de Shelley Ann Ferraz.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registrairè adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Céline Kim Gervais

Par le certificat numéro 83-461 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Céline Gervais, née le 7 novembre 1959, en celui de Marie Céline Kim Gervais.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Bahgat Raymond Hakim

Par le certificat numéro 83-457 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bahgat Hakim, né le 14 mai 1951, en celui de Bahgat Raymond Hakim.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sophie Doris Kastachen

Par le certificat numéro 83-484 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Pearl Kostyszyn, née le 1er janvier 1924, en celui de Sophie Doris Kastachen.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Marcel Edmond Pierre Antoine Knupp

Par le certificat numéro 83-464 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marcel Edmond Pierre Antoine Knuepp, né le 23 juin 1937, en celui de Joseph Marcel Edmond Pierre Antoine Knupp.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Madeleine Odile Danielle Lévesque

Par le certificat numéro 83-463 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Cécile Odile Madeleine Lévesque, née le 22 février 1952, en celui de Marie Madeleine Odile Danielle Lévesque.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Raymonde Louise Lévesque

Par le certificat numéro 83-458 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louisette Raymonde Lévesque, née le 2 avril 1953, en celui de Marie Raymonde Louise Lévesque.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Lido Vincent Masciola

Par le certificat numéro 83-476 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Lido Vincenzo Masciola, né le 16 mars 1936, en celui de Lido Vincent Masciola.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Henri Camille Jean-François Morrisson

Par le certificat numéro 83-486 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Camille Jean-François Hamel, né le 17 mars 1965, en celui de Joseph Henri Camille Jean-François Morrisson.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Georges Olivier

Par le certificat numéro 83-480 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Olivier Georges Zambon, né le 17 octobre 1953, en celui de Georges Olivier.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Georgette Angéla Pelletier

Par le certificat numéro 83-465 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Georgette Angéla Payette, née le 8 août 1940, en celui de Marie Georgette Angéla Pelletier.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lorette Gisèle Nicole Pérusse

Par le certificat numéro 83-490 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lorette Gisèle Nicole St-Cyr, née le 22 mars 1965, en celui de Marie Lorette Gisèle Nicole Pérusse.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Raynald Pilote

Par le certificat numéro 83-469 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raynald Pilotte, né le 30 juillet 1961, en celui de Joseph Raynald Pilote.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Linda Francine Plante

Par le certificat numéro 83-459 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Linda France Plante, née le 27 mars 1959, en celui de Marie Linda Francine Plante.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Denis Jean Daniel Poulin

Par le certificat numéro 83-474 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Denis Daniel Poulin, né le 13 août 1960, en celui de Joseph Denis Jean Daniel Poulin.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claire Irène Souz Riden

Par le certificat numéro 83-479 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire Irène Suzèle Gervais, née le 28 mars 1950, en celui de Marie Claire Irène Souz Riden.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Donat Joseph Auguste Robitaille

Par le certificat numéro 83-466 du 20 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Donat Joseph Auguste Roy, né le 22 septembre 1932, en celui de Donat Joseph Auguste Robitaille.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Philippe Lucien Louis Rousseau

Par le certificat numéro 83-472 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Philippe Lucien Rousseau, né le 19 décembre 1928, en celui de Joseph Philippe Lucien Louis Rousseau.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Isabel Serra

Par le certificat numéro 83-485 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Isabel Coelho, née le 17 janvier 1964, en celui de Isabel Serra.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Laurenda Lynda St-Gelais

Par le certificat numéro 83-471 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Laurenda St-Gelais, née le 17 novembre 1929, en celui de Marie Laurenda Lynda St-Gelais.

Sainte-Foy, le 1er novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Émérance Reina St-Louis

Par le certificat numéro 83-473 du 27 octobre 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Émérance Hélèna St-Louis, née le 20 mars 1931, en celui de Marie Émérance Reina St-Louis.

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le sous-registraire adjoint du Québec,
32206 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes

John Bérard

Prenez avis que John Bérard, domicilié à Knowlton, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Harold John Little.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Lyndall Rose Bérard alias Little, épouse du requérant, domiciliée à Knowlton, district de Bedford.

Lac-Brome, le 28 octobre 1983

Le procureur du requérant,
32260-46-2 GUY LUSSIER, *notaire*

Marsolio Bergeron

Prenez avis que Marsolio Bergeron, domicilié au 680, rue Laforge, Saint-Honoré, comté de Dubuc, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marcel Bergeron.

Saint-Honoré, le 1er novembre 1983

Le requérant,
32244-46-2 MARSOLIO BERGERON

Dusica Bubic et Ranko Bubic

Prenez avis que Dusica Bubic et Ranko Bubic, domiciliés au 5140, avenue MacDonald, Montréal, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en celui de Billie Dusica Bubic et Frank Ranko Bubic.

Montréal, le 14 octobre 1983

Les requérants,
32143-45-2 DUSIKA ET RANKO BUBIC

Marie Jeanne Lisette Caron

Prenez avis que Marie Jeanne Lisette Caron, domiciliée à R.R. 3, Saint-Joseph-de-Lepage, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Caron.

Rimouski, le 18 octobre 1983

Le procureur de la requérante,
32144-45-2 J.-CLAUDE GAGNON

Roland Davignon

Prenez avis que Roland Davignon, domicilié au 375, rue Saint-Mathias, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roland Fontaine.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 1983

Les procureurs du requérant,
32145-45-2 LACHANCE & SCOTT

Valérie Desbiens

Prenez avis que Valérie Desbiens, domiciliée au 111, rue Gagné, Cap-Chat, district de Gaspé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Valérie Trepanier.

Sainte-Anne-des-Monts, le 14 septembre 1983

Le procureur de la requérante,
32222-46-2 JEAN-MARIE ROBERT

Joseph Armand Phileas François Desjardins

Prenez avis que Joseph Armand Phileas François Desjardins, chansonnier, domicilié au 88, rue Drummond, Granby, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armand Phileas François Ephrem Desjardins.

Granby, le 24 octobre 1983

Les procureurs du requérant,
32113-45-2 GAUDET, GIARD ET POITRAS, *avocats*

Antoinette Desroches

Prenez avis que Antoinette Desroches, domiciliée au 6322, 26e Avenue, Rosemont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antoinette Desrochers.

Rosemont, le 1er novembre 1983

La requérante,
32158-45-2 ANTOINETTE DESROCHES

Rheau Dorais

Prenez avis que Rheau Dorais, domicilié au 7050, rue Pontoise, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Dorais.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 17 octobre 1983

Le procureur du requérant,
32261-46-2 ROBERT M. BENOIT, *avocat*

Esprit-Saint Eugénette Gagnon

Prenez avis que Esprit-Saint Eugénette Gagnon, célibataire, domiciliée au 2591, rang Salvail nord, Saint-Jude, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eugénette Ginette Gagnon et qu'elle est la seule personne vivante dont le nom pourrait être changé à la suite de sa requête.

Saint-Hyacinthe, le 27 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32196-45-2 BRODEUR, LABRIE & SENÉCAL, *avocats*

Joseph Michel Gagnon

Prenez avis que Joseph Michel Gagnon, domicilié au 855, rue Roland-Forget, Duvernay, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Michel Otis.

Duvernay, le 1er novembre 1983

Pour le requérant,
32245-46-2 MARIE PAULE OTIS

Sylvie Gélinas

Prenez avis que Sylvie Gélinas, secrétaire, domiciliée au 5865, rue de Normandville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Langlois.

Montréal, le 26 octobre 1983

Le procureur de la requérante,
32262-46-2 SYLVIE LAPORTE, *avocate*

Yvon Gosselin-Giguère

Prenez avis que Yvon Gosselin-Giguère, domicilié au 335, Notre-Dame nord, Sainte-Marie de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Giguère.

Sainte-Marie de Beauce, le 26 octobre 1983

Le requérant,
32146-45-2 YVON GOSSELIN-GIGUÈRE

Murrey Paul Hymson Jr.

Prenez avis que Murrey Paul Hymson Jr., domicilié au 3575, avenue du Parc, appartement 5604, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Murrey Paul Colligan.

Montréal, le 19 octobre 1983

Les procureurs du requérant,
32147-45-2 LIGHTSTONE, RIBACK

Maria Kontogiannatou

Prenez avis que Maria Kontogiannatou, domiciliée au 138, Schubert, Châteauguay, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mary Natos.

Lachine, le 2 novembre 1983

Le procureur de la requérante,
32246-46-2 LOUIS A. LEGAULT, *avocat*

Alphédor Labrèque

Prenez avis que Alphédor Labrèque, époux de Dolorès Paré, domicilié au 230, rue Albert, Saint-Eustache, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alfred Labrecque.

Laval, le 24 octobre 1983

Le procureur du requérant,
32223-46-2 ROBERT DUPUIS

Joseph Armand Patrice David Lalonger

Prenez avis que Joseph Armand Patrice David Lalonger, étudiant, domicilié au 1844, de Champlain, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Armand Patrice David Deguire.

Montréal, le 31 août 1983

Les procureurs du requérant,
32114-45-2 SAINT-LOUIS, LIPPEL, GUILLET & ASSOCIÉS

Line Lamontagne

Prenez avis que Line Lamontagne, étudiante, domiciliée au 5785, rue Grenier, Saint-Hubert, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Line Beaudet.

Verdun, le 11 octobre 1983

Le procureur de la requérante,
32224-46-2 PIERRE CÔTÉ, *avocat*

Olivette Larouche

Prenez avis que Olivette Larouche, domiciliée au 47, rue Villeneuve, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Olivette Blanche Larouche.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante.

Chicoutimi, le 27 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32159-45-2 AUBIN, FILLION & ASSOCIÉS

Bibiane Lavoie

Prenez avis que Bibiane Lavoie, domiciliée au 208, boulevard Saint-Benoit, Amqui, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant le nom de ses enfants, Dany et Geneviève Royer, en ceux de Dany Royer-Lavoie et Geneviève Royer-Lavoie.

Amqui, le 14 octobre 1983

Le procureur de la requérante,
32148-45-2 CAROL ABUD, *avocat*

Marie Anne Henriette Lavoie

Prenez avis que Marie Anne Henriette Lavoie, domiciliée au 30, rue Penouil, Carleton, district de Bonaventure, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Anne Henriette Claude Lavoie.

Carleton, le 26 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32197-45-2 LEMARQUAND, CORMIER & CAVANAGH

Alain Michaud

Prenez avis que Alain Michaud, domicilié à Saint-Ulric, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Coulombe.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Matane, le 1er novembre 1983

Les procureurs du requérant,
32225-46-2 POIRIER & PROULX

Myer Miller

Prenez avis que Myer Miller aussi connu sous le nom de Joseph Miller, homme d'affaires, domicilié au 6800, avenue MacDonald, appartement 902, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Miller.

Montréal, le 15 septembre 1983

Le procureur du requérant,
32115-45-2 ISIDORE GREENBAUM

Rebecca Rosmarie Rudski

Prenez avis que Rebecca Rosmarie Rudski, domiciliée au 3559, rue University, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rebecca Rosmarie Freedman.

Montréal, le 13 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32116-45-2 ROBERT AMSEL & ASSOCIÉS, *avocats*

Sadik Youssef Sadak

Prenez avis que Sadik Youssef Sadak, chômeur, domicilié au 1225, Jules-Poitras, appartement 306, Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Sadak.

Saint-Laurent, le 26 octobre 1983

Les procureurs du requérant,
32149-45-2 DESCÔTEAUX, JARRY & HÉBERT

Roméo Tardif

Prenez avis que Roméo Tardif, domicilié au 421, rue Noël, Asbestos, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Léo.

Asbestos, le 31 octobre 1983

Le requérant,
32198-45-2 ROMÉO TARDIF

Marie Chantal France Tremblay

Prenez avis que Marie Chantal France Tremblay, domiciliée au 65, rue Sherbrooke est, appartement 311, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Chantal France Georgeff.

Montréal, le 19 mai 1983

Le procureur de la requérante,
32247-46-2 JOSEPH BERNOTAS, *notaire*

Marie Armance Obéline Vallée

Prenez avis que Marie Armance Obéline Vallée, ménagère, domiciliée au 7597, rue du Fleuve, Trois-Rivières-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Hermance Line Vallée.

Trois-Rivières, le 20 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32117-45-2 HARDY, VIGEANT *et Al.*

Joseph Daniel Voyer

Prenez avis que Joseph Daniel Voyer, domicilié au 66, rue Saint-Dominique, Lauzon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Daniel Bernier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Lauzon, le 18 octobre 1983

Les procureurs du requérant,
32248-46-2 TURGEON, LAMONTAGNE, FORTIN & PATRY

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AGENCE DE PUBLICITÉ LA PLUME D'OIE INC.
PEN & QUILL ADVERTISING CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AGENCE DE PUBLICITÉ LA PLUME D'OIE INC.—PEN & QUILL ADVERTISING CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32226 CHAIT, SALOMON

L'ASSISTANCE MATERNELLE DE LAPRAIRIE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'ASSISTANCE MATERNELLE DE LAPRAIRIE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Prairie, le 12 octobre 1983

Le secrétaire,
32215 GÉRARD PÉLADEAU

LES ASSURANCES FAUCHER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ASSURANCES FAUCHER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 octobre 1983

La présidente,
32307 YOLANDE LEDU

BALLONS EN FÊTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BALLONS EN FÊTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 11 octobre 1983

La présidente,
32290 LISE AUDETTE

BAR SALON TABU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BAR SALON TABU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32254 TESSIER, GILBERT & ASSOCIÉS

BLUESTONE HOLDINGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BLUESTONE HOLDINGS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 octobre 1983

Le procureur de la compagnie,
32255 MARTINEAU, WALKER

BREAL CONSTRUCTION LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BREAL CONSTRUCTION LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, JOLIN, POTVIN,
32318 TRÉPANIER & COBBETT

C. R. AUTOS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «C. R. AUTOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 3 novembre 1983

Le procureur de la compagnie,
32291 ROBERT BERGERON, *notaire*

LE CENTRE D'AFFAIRES LAC ST. JEAN LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE CENTRE D'AFFAIRES LAC ST. JEAN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Augustin, le 31 octobre 1983

Pour la compagnie,
32308 ALAIN ROBITAILLE

CHIMROS INVESTMENTS INC.
LES INVESTISSEMENTS CHIMROS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CHIMROS INVESTMENTS INC.—LES INVESTISSEMENTS CHIMROS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32256 KAUFMAN, RESPITZ

SERVICE DE RESSORTS CHOMEDEY (1974) INC.
CHOMEDEY SPRINGS SERVICE (1974) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SERVICE DE RESSORTS CHOMEDEY (1974) INC.—CHOMEDEY SPRINGS SERVICE (1974) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 18 octobre 1983

Le procureur de la compagnie,
32219 ROBERT LANCTÔT, *avocat*

CIE DES VENTES MARTIN STANDARD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CIE DES VENTES MARTIN STANDARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 août 1983

La secrétaire,
32292 SUSAN STANDARD

CLUB DE SKI DE FOND L'ÉRABLIÈRE (1978) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE SKI DE FOND L'ÉRABLIÈRE (1978) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 25 octobre 1983

Le trésorier,
32293 RICHARD ASSELIN

LES FACTEURS COMCAP INC.
COMCAP FACTORS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES FACTEURS COMCAP INC.—COMCAP FACTORS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32229 CLARKSON, TÉTRAULT

LA COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INSPECTION CUENDA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INSPECTION CUENDA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 octobre 1983

Les procureurs de la requérante,
32319 COBLENTZ & COBLENTZ

LES CONSTRUCTIONS FOSSATELLO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS FOSSATELLO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32321 CERUNDOLO & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CORE INC.
CORE DEVELOPMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CORE INC.—CORE DEVELOPMENT CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32238 PASCAL, GARONCE, COHEN, DEVINE & LEITER

YVON DEVAUX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «YVON DEVAUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 17 octobre 1983

Le président de la compagnie,
32294 YVON DEVAUX

L.P. DUCLOS & FILS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L.P. DUCLOS & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chambly, le 2 novembre 1983

Le secrétaire,
32227 HENRI DUCLOS

LES EMPAQUETAGES DE L'EST (1977) INC. EASTERN PACKAGING (1977) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES EMPAQUETAGES DE L'EST (1977) INC.—EASTERN PACKAGING (1977) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32228 KAUFMAN, RESPITZ

LES ÉQUIPEMENTS NORTHSPORT LTÉE NORTHSPORT ÉQUIPMENT LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ÉQUIPEMENTS NORTHSPORT LTÉE—NORTHSPORT ÉQUIPMENT LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32257 STIKEMAN, ELLIOTT

LES EXERCISEURS PRO-FIT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES EXERCISEURS PRO-FIT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville Saint-Georges, le 2 novembre 1983

Le procureur de la compagnie,
32309 CLAUDE GUERTIN, *notaire*

GILLES FALARDEAU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GILLES FALARDEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 novembre 1983

La secrétaire,
32295 PIERRETTE FALARDEAU

GALERIE CENTAURE LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GALERIE CENTAURE LTÉE.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Vaudreuil, le 15 novembre 1982

Le procureur de la compagnie,
32216 PIERRE-A. LAMARRE, *notaire*

GIF-BEC LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GIF-BEC LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
LEMIEUX, LACROIX, ROUTHIER,
32230 GAGNON & BEAUPRÉ, *avocats*

LES INDUSTRIES BUCKFORD LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INDUSTRIES BUCKFORD LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32231 PÉPIN, LÉTOURNEAU & ASSOCIÉS

INVESTISSEMENTS LESMARC LTÉE LESMARC INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INVESTISSEMENTS LESMARC LTÉE—LESMARC INVESTMENTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32232 CHAIT, SALOMON

ISRAEL B. STERN SALES CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ISRAEL B. STERN SALES CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32296 BARON, PIASETSKI, ABRAMS

JEMA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JEMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 octobre 1983

Le procureur de la compagnie,
32217 JEAN BRUNEAU

JUNEX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JUNEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32258 MARTINEAU, WALKER

LANBACON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LANBACON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 2 novembre 1983

Le président,
32233 PIERRE LANGLAIS

PIERRE LANCTOT ET ASSOCIÉS LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PIERRE LANCTOT ET ASSOCIÉS LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32234 LAPOINTE, ROSENSTEIN

LE-MOR SALES LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE-MOR SALES LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juin 1983

Les procureurs de la compagnie,
32218 BERGER & WINSTON

MAXEL HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAXEL HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 novembre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32235 KAUFMAN, RESPITZ

MORRIS NATIONAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MORRIS NATIONAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er novembre 1983

Le secrétaire,
32310 ABE ZUBATOFF

ST. RÉGIS INVESTMENTS INC.
LES PLACEMENTS ST-RÉGIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ST. RÉGIS INVESTMENTS INC.—LES PLACEMENTS ST-RÉGIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32237 KAUFMAN, RESPITZ

PLACEMENTS SIL LTÉE
SIL INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS SIL LTÉE—SIL INVESTMENTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32259 MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER

PLOMBERIE LACHENAIE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLOMBERIE LACHENAIE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 octobre 1983

Le conseiller en administration,
32236 GILLES BOUCHARD

LA SOCIÉTÉ H. B. L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ H. B. L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 18 octobre 1983

Le procureur de la compagnie,
32220 JACQUES LOCAS, *notaire*

LA TABAGIE ÉLITE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA TABAGIE ÉLITE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 10 novembre 1983

Pour la Compagnie,
32325 CLÉMENT PICHETTE

TÉLÉPHONE DE ST-ÉVARISTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TÉLÉPHONE DE ST-ÉVARISTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Guadeloupe, le 28 octobre 1983

Les procureurs de la compagnie,
32221 MASSON & FORTIN, *notaires*

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi régissant le financement des partis politiques (L.R.Q., chap. F-2).

Parti libéral du Québec

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er août au 30 septembre 1983.

1. Frais d'administration	86 935,12 $
2. Frais de diffusion du programme politique.....	---
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres.....	---
Total:	86 935,12 $

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

32272,

Parti québécois

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti québécois, monsieur Jean-Pierre Nepveu, pour la période du 1er mai au 30 juin 1983.

1. Frais d'administration	26 927,69 $
2. Frais de diffusion du programme politique.....	27 930,52
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres.....	8 335,99
Total:	63 194,20 $

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le directeur général des élections,
PIERRE F. CÔTÉ, C.R.

32272

Le directeur général des élections du Québec donne avis qu'il a autorisé le parti Action des hommes d'affaires du Québec, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi régissant le financement des partis politiques.

Dénomination et adresse du parti	Adresse où se trouvent les livres et comptes	Nom et adresse du représentant officiel
Action des hommes d'affaires du Québec 1368, rue Principale Saint-Roch-de-l'Achigan, QC J0K 3H0	1368, rue Principale Saint-Roch-de-l'Achigan, QC J0K 3H0	M. André Taillon 26, rue Saint-Germain Saint-Roch-de-l'Achigan, QC J0K 3H0

Sainte-Foy, le 4 novembre 1983

Le directeur général des élections du Québec,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

32272

Autorisation d'une association de comté (article 53 de la loi)

Dénomination et adresse de l'association	Adresse où se trouvent les livres et comptes	Nom et adresse du représentant officiel
Conseil Union Nationale de Vimont 2224, du Rucher Vimont (Laval) QC H7K 1R9	2224, du Rucher Vimont (Laval) QC H7K 1R9	M. Hubert Légaré 2224, du Rucher Vimont (Laval) QC H7K 1R9

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le directeur général des élections du Québec,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

32272

Remplacement de représentants officiels (article 37 de la loi)

Union Nationale

Circonscriptions électorales	Représentants officiels
Richmond	M. Paul Lefebvre par: Mme Pauline Fecteau 955, Jean-Brébeuf, app. 4 Drummondville, QC J2B 4T2
Kamouraska-Témiscouata	M. Guy Belleau par: Mme Pauline Huot R.R. 3 Sainte-Anne-de-la-Pocatière, QC G0R 1Z0
Lotbinière	M. Jaime Forns Démission

Parti libéral

Rivière-du-Loup	M. Claude Michaud par: M. Claude Martel 81, rue Plourde Rivière-du-Loup, QC G5R 4P4

Sainte-Foy, le 2 novembre 1983

Le directeur général des élections du Québec,
32272 PIERRE F. CÔTÉ, C.R.

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Compagnie de garantie Seabord du Canada
Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que la Compagnie de garantie Seabord du Canada a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Biens
— Garantie
— Responsabilité

Le siège social de la compagnie est situé au 130, Adelaide Street West, Suite 2112, Toronto, Ontario, M5H 3R2, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 770, rue Sherbrooke ouest, place Mercantile, bureau 1300, Montréal, QC, H3A 1G1.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Québec, le 4 novembre 1983

L'inspecteur général des institutions financières,
32205 JEAN-MARIE BOUCHARD

Le Groupe Commerce compagnie d'assurances
Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que Le Groupe Commerce compagnie d'assurances a soumis une demande de modification de son permis d'assureur pour étendre la pratique de son assurance de dommages à la catégorie d'assurance suivante:

— Aviation

Le siège social de la compagnie est situé au 2450, rue Girouard ouest, C.P. 1000, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 7C4.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la modification du permis de la requérante.

Québec, le 4 novembre 1983

L'inspecteur général des institutions financières,
32205 JEAN-MARIE BOUCHARD

Société d'assurances Yasuda Limitée (dénomination sociale française utilisée par The Yasuda Fire & Marine Insurance Co., Ltd)
Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de Société d'assurances Yasuda Limitée (dénomination sociale française utilisée par The Yasuda Fire & Marine Insurance Co., Ltd) a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Automobile
— Biens
— Garantie (activités limitées à l'assurance caution)
— Responsabilité (activités limitées aux pouvoirs corporatifs)

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 26-1 Nishi-Shinjuku, Itchome, Shinjuku-Ku, Tokyo, Japon, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1981, avenue McGill College, bureau 1075, Montréal, QC, H3A 2X6.

Québec, le 4 novembre 1983

L'inspecteur général des institutions financières,
32205 JEAN-MARIE BOUCHARD

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et 412*l* du Code municipal, décrété, le 1er novembre 1983, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée, le 23 août 1983, par les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest et la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, autorisée par les Règlements numéros 851, 682, 560 et 166, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 1er novembre 1983.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 412*l*, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 1er novembre 1983

Le sous-ministre,
32249 PATRICK KENNIFF

Énergie et Ressources

Cadastres

Village d'Acton-Vale

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 99-303 à 99-306 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 octobre 1983

Remplacer: les lots 99-299, 99-300 et une partie du lot 99-298 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 octobre 1983

Cadastre: Acton-Vale, village d'
Division d'enregistrement: Bagot
Municipalité: la ville d'Acton-Vale

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259953

Paroisse de Beauport

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 432-9 et 794-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259482

Canton de Brassard

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 33-15 à 33-21, rang C en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Remplacer: les lots 33-3 à 33-8, 33-13, 33-14, rang C en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Cadastre: Brassard, canton de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: Saint-Michel-des-Saints

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259812

Canton de Buckingham

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 22A-1, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Buckingham, canton de
Division d'enregistrement: Papineau
Municipalité: la ville de Masson

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259341

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 114-93 et 114-94 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 octobre 1983

Remplacer: les lots 114-64, 114-65, 114-65-1, 114-65-2 et le lot 114-66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 octobre 1983

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la ville de Cap-de-la-Madeleine

Québec, le 20 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259902

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1148 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: une partie du lot 1085 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259036

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5A-83 du rang XIV s.o.c.s. en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Ajouter: le lot 5A-82 du rang XIV s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer: le lot 5A-80 et une partie des lots 5A-79, 5A-81 du rang XIV s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259453

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1A-184 à 1A-187, rang VII, s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: les lots 1A-163, 1A-164, 1A-166, 1A-167, rang VII s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259492

Canton de Durham

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 475-49, 476-12 et une partie des lots 475-5, 476-2, rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Durham, canton de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: Ulverton

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259454

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 162B-438, 162B-439 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: les lots 162B-33, 162B-34, 162B-428 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258826

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 149-557 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Remplacer: les lots 149-141, 149-158, 149-159 et une partie des lots 149-142, 149-143 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259620

Canton de Hull

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 14C-2, rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Hull, canton de
Division d'enregistrement: Gatineau
Municipalité: canton de Hull, partie Ouest

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259359

Cité de Hull

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 255-1249, quartier no 1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Remplacer: le lot 255-913 et une partie des lots 255-914 et 255-1158A (ruelle) quartier no 1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Cadastre: Hull, cité de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Hull

Québec, le 19 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 258789

Canton de Joly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 36 du rang «I» en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 32A, 33A du rang «I» en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Joly, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Labelle

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 257715

Paroisse de L'Assomption

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 27-2 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer: le lot 27-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: L'Assomption, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de L'Assomption

Québec, le 19 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 096155

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 607-85 à 607-88, 607-91 à 607-93 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: le lot 607-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Sainte-Catherine

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 257847

Canton de Lussier

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 9B-7 et 10B-1, rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Lussier, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: Saint-Donat

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 256039

Canton de Marchand

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 42-184, 42-185, rang Sud-Ouest de la rivière Rouge en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983.

Remplacer: les lots 42-106 à 42-108, rang Sud-Ouest de la rivière Rouge en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Marchand, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: canton de Marchand

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259302

Canton de McKenzie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots D-2012 à D-2214 du bloc D en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: les lots D-1506-1 à D-1506-11, D-1506 et une partie des lots D-1508-2-2, D-1508-2, D-1508, D-1976, D-1977, D-1982 du bloc D en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: McKenzie, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Chibougamau

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258737

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 76-223 et 76-224 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: les lots 76-215 et 76-216 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096397

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 63-171 et 63-172 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 63-168 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096188

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 918-200 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 octobre 1983

Remplacer: le lot 918-26 et une partie des lots 918-25 et 918-29 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 octobre 1983

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Shawinigan-Sud

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259885

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1033-71 et 1033-72 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: le lot 1033-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: village de Saint-Georges

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259171

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 924-81, 924-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Shawinigan-Sud

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259835

Canton d'Orford

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 317-5 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Remplacer: le lot 317-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Rock-Forest

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258887

Village de Pointe-Gatineau

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4-657 à 4-686 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer:les lots 4-146 à 4-157 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: Pointe-Gatineau, village de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 19 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 260761

Village de Pointe-Gatineau

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4-687 à 4-697 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer: les lots 4-141 à 4-145 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: Pointe-Gatineau, village de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 19 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 260760

Canton de Preissac

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 36-3 rang VII en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 36-2 rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Preissac, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Preissac

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259135

Canton de Provost

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 18, 19 du rang S.-O. du lac Kaiakamac et 59 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 16, 17B et deux parties du lot 17A du rang S.-O. du lac Kaiakamac; une partie des lots 55, 56A, 58A, 58B, 58D, 58E; deux partie des lots 56B et 57 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Provost, canton de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: Saint-Michel-des-Saints

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 251628

Canton de Rawdon

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 31 du rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 20a et 20a-9 du rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 octobre 1983

Cadastre: Rawdon, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: canton de Rawdon

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258191

Canton de Robertson

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: l'île 80 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Remplacer: les lots 1 à 7 de la Grande-Île du lac des Îles en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Robertson, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Des Ruisseaux

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258870

Paroisse de Saint-Agapit

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 201-90 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: le lot 201-30 et une partie du lot 201-44 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Saint-Agapit, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: Saint-Agapit

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259409

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1614 à 1620 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 595-2 et 595 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259099

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1170-191 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: les lots 1170-74 et 1170-75 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258976

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 610-13 et 610-14 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: une partie des lots 610-1, 610-2-1-2-1, 610-2-1-2, 610-2-1 et 610-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Loretteville

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258290

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 471-137 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: les lots 471-20-5, 471-21-1 et une partie des lots 471-20, 471-21 et 471-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 257276

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 131-440 et 131-441 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: les lots 131-8, 131-163, 131-187 et 131-188 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258770

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 217-52 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 217-29-2, 217-29 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258899

Paroisse de Sainte-Catherine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 223-95 à 223-97 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: les lots 223-54, 223-69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Catherine, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Sainte-Catherine

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259450

Paroisse de Sainte-Cécile

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 254-77 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: le lot 254-13 et une partie du lot 254-14 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Cécile, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la ville de Salaberry-de-Valleyfield

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 257423

Paroisse de Saint-Charles-Borromée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 219-150 et 219-151 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Remplacer: les lots 219-58-1, 219-59-1 et une partie des lots 219-58 à 219-60 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Saint-Charles-Borromée, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la ville de Joliette

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258628

Paroisse de Saint-Constant

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 141-140 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: les lots 141-34 à 141-36, 141-67 et une partie des lots 141-33, 141-64 à 141-66, 141-68 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Constant, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Delson

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259344

Paroisse de Saint-David-de-l'Auberivière

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 112-56 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: les lots 112-50, 112-52 et une partie du lot 112-45 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-David-de-l'Auberivière, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-David-de-l'Auberivière

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259521

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 302-545 à 302-550, 303-533 à 303-552 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Remplacer: les lots 302-14 à 302-17, 303-8 à 303-11 et 303-27 à 303-36 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096393

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 303-553 à 303-556 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Remplacer: les lots 303-70 à 303-72 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096333

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 302-532 à 302-543 et 303-521 à 303-532 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Remplacer: les lots 302-469 à 302-476 et une partie des lots 303-468 à 303-475 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096330

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 302-544 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Remplacer: les lots 302-187 et 302-252 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 095688

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 71-173 et 71-174 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 71-152 à 71-154 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Deux-Montagnes

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096395

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 45-191 et 45-192 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: le lot 45-174 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096460

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 81-293 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 81-157 à 81-159 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Deux-Montagnes

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096433

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 37-496 et 37-497 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: le lot 37-195 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096394

Paroisse de Saint-Félix-de-Valois

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 131-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 octobre 1983

Cadastre: Saint-Félix-de-Valois, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la paroisse de Saint-Félix-de-Valois

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258919

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 633 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: les lots 101-1-4-1, 101-2 et d'une partie des lots 101-1-4, 101-1, 101 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258724

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 103-3-34 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Remplacer: le lot 103-3-29 et une partie du lot 103-3-30 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 septembre 1983

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259037

Paroisse de Saint-Hubert

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 172-373 et 173-653 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Remplacer: les lots 172-80, 172-81, 172-222, 173-1, 173-2 et une partie des lots 172-82, 172-221, 173-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 258924

Paroisse de Saint-Hubert

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 134-300, 134-305 à 134-308, 134-313, 134-314, 134-320, 134-321, 134-327, 134-328, 134-336 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 septembre 1983

Ajouter: les lots 134-294 à 134-299, 134-302 à 134-304, 134-309 à 134-312, 134-315 à 134-319, 134-322 à 134-326, 134-329 à 134-335 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 septembre 1983

Remplacer: les lots 134-1-380-1, 134-1-341 à 134-1-349, 134-1-377 à 134-1-379, 134-48 à 134-50, 134-82, 134-83, 134-250 à 134-254, 134-257, 134-258 et une partie des lots 134-1-373-2, 134-1-373, 134-1-376, 134-1-180, 134-51, 134-84, 134-85; deux parties du lot 134-1 et la partie restante du lot 134-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 septembre 1983

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 257803

Paroisse de Saint-Jean-Chrysostome

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 581 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 240 et 241 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean-Chrysostome, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Charny

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259485

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 77-186 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 77-159, 77-160 et 77-161 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259362

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 323 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 77-131 et 77 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 13 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259003

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 324 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 89 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259121

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 384 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 88 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259432

Paroisse de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 58-171 et 58-172 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: le lot 58-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259433

Ville de Saint-Jean

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1193 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 720 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Saint-Jean, ville de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259431

Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 296-5 à 296-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: le lot 296-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Saint-Joseph-de-Chambly, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259298

Paroisse de Saint-Joseph-du-Lac

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 107-503 et 108-362 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer: les lots 107-245, 107-246, 108-160 et 108-161 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: Saint-Joseph-du-Lac, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: village de Pointe-Calumet

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096341

Paroisse de Saint-Joseph-du-Lac

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 414 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Remplacer: les lots 74-191, 83-47, 83-48, une partie des lots 74, 83, 83-45 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Cadastre: Saint-Joseph-du-Lac, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: village de Pointe-Calumet

Québec, le 24 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096232

Paroisse de Saint-Joseph-du-Lac

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 104-104 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: les lots 104-72 et 104-73 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Saint-Joseph-du-Lac, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: village de Pointe-Calumet

Québec, le 6 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096353

Paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 415-108, 415-109 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: les lots 415-54, 415-55, 415-73, 415-74 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: L'Acadie

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259127

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 199-235 à 199-237 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Remplacer: les lots 199-139, 199-140, 199-159 et 199-160 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 21 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096421

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 666-25, 668-238, 668-241, 668-243, 668-247, 668-303 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Ajouter: les lots 666-19 à 666-23, 666-26 à 666-34, 668-242,668-244 à 668-246 et 668-304 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Remplacer: le lot 668-192 et une partie du lot 666-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 21 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096383

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 424-2-28 à 424-2-30 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: les lots 424-2-24 à 424-2-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 096787

Paroisse de Sainte-Martine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 34-4 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Remplacer: le lot 34-3 et une partie du lot 34-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Martine, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: Saint-Paul-de-Châteauguay

Québec, le 19 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259880

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 129-125 à 129-138 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: les lots 129-91, 129-92, 129-104 à 129-113 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Beloeil

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259216

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 128-195, 128-196 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Remplacer: les lots 128-149, 128-150 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Beloeil

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 257808

Paroisse de Saint-Narcisse

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 122-54 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: les lots 122-21 et 122-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Saint-Narcisse, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: la paroisse de Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 258272

Paroisse de Saint-Nicolas

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 17-143 à 17-146 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: les lots 17-60 à 17-63, 17-68 à 17-70 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Saint-Nicolas, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Nicolas

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259463

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 165-253 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: les lots 165-130, 165-131 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259464

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-421 à 5-432 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Remplacer: les lots 5-43 à 5-45, 5-89 à 5-91 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 258808

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 105-89 et 111-62 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: le lot 111-35 et la partie restante des lots 105-83 et 111-34 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983.

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 259243

Paroisse de Saint-Polycarpe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 241-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 241-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 octobre 1983

Cadastre: Saint-Polycarpe, paroisse de
Division d'enregistrement: Soulanges
Municipalité: village de Saint-Polycarpe

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
32289 096312

Paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 669, 670 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 618-B-1, 630-1, 618-B, 618, 630 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 octobre 1983

Cadastre: Saint-Romuald-d'Etchemin, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Charny

Québec, le 20 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 260568

Village de Senneterre

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 219 et 220 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Remplacer: les lots 9 et 10, bloc 34 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Cadastre: Senneterre, village de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: la ville de Senneterre

Québec, le 14 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259304

Canton de Senneville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 11-74 du rang II en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Remplacer: une partie du lot 11-28 du rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 octobre 1983

Cadastre: Senneville, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Val-Senneville

Québec, le 18 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259087

Canton de Stoke

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 3-84-46, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 octobre 1983

Cadastre: Stoke, canton de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: la ville de Bromptonville

Québec, le 7 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258854

Canton de Suffolk

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 8-2 et 8-4, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Suffolk, canton de
Division d'enregistrement: Papineau
Municipalité: Vinoy

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 259603

Canton de Sutton

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 896-75, rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Remplacer: une partie des lots 896-12, 896-13, 896-22, 896-23, rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 octobre 1983

Cadastre: Sutton, canton de
Division d'enregistrement: Brome
Municipalité: canton de Sutton

Québec, le 17 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258668

Cité de Trois-Rivières

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1121-618 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Remplacer: les lots 1121-41 à 1121-45 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1983

Cadastre: Trois-Rivières, cité de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: la ville de Trois-Rivières

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258867

Village de Ville-Marie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1822 en vertu des dispositions des articles 2174*a* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre: (L.R.Q., chap. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Annuler: les lots 457, 1215, 1222, 1223, 1229 à 1231, 1238 à 1240 et une partie des lots 448 à 450, 458, 1213, 1214, 1224, 1228, 1241, 1243; la partie restante des lots 446, 447, 455, 456, 1216, 1221, 1232 et 1237 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 octobre 1983

Cadastre: Ville-Marie, village de
Division d'enregistrement: Témiscamingue
Municipalité: la ville de Ville-Marie

Québec, le 11 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 258565

Canton de Whitworth

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 41-2 et une partie du lot 42-23 du rang Nord, chemin Témiscouata en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 octobre 1983

Cadastre: Whitworth, canton de
Division d'enregistrement: Témiscouata
Municipalité: terr. non organisés, Témiscouata

Québec, le 12 octobre 1983.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

32289 246626

Projets de loi privés — Avis concernant les

Ville de Drummondville

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Drummondville s'adressera au Parlement, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières et sujets suivants:

1. L'utilisation des armoiries, écusson, symbole graphique de la ville;

2. la garde des animaux et la manière d'en disposer par l'autorité municipale dans certains cas;

3. les systèmes d'alarme;

4. l'aménagement des voies piétonnières et des pistes cyclables;

5. le détournement de la circulation pour certains travaux de voirie et le touage de véhicules enlevés ou déplacés par l'autorité municipale;

6. le stationnement de véhicules sur tout terrain;

7. les boutiques de marchandises à caractère érotique et les salons de massage;

8. le transfert d'un régime de retraite d'un employé;

9. l'augmentation des pouvoirs du greffier de la Cour municipale et sa reproduction de signature;

10. la destruction des dossiers de la Cour municipale;

11. la succession de l'Office municipal d'habitation de Drummondville-Sud et la nomination des administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Drummondville;

12. et pour toutes autres fins.

Drummondville, le 14 octobre 1983

Le conseiller juridique,
32051-44-4 JACQUES DIONNE, *avocat*

Village de Saint-Sauveur-des-Monts

Avis est, par les présentes, donné que le village de Saint-Sauveur-des-Monts déposera au parlement un projet de loi privé pour demander de lui accorder des pouvoirs sur les objets suivants:

1. L'établissement de la contribution financière de la paroisse de Saint-Sauveur pour les services d'aqueduc et d'égout qui lui ont été fournis par le village de Saint-Sauveur-des-Monts;

2. Le financement et la répartition par la paroisse de Saint-Sauveur de cette contribution financière;

3. La fixation des taux de vente d'eau ou du service d'égout à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Sauveur et à la corporation municipale de Piedmont;

4. La fixation pour chacune de ces corporations municipales de la capacité maximale de consommation des services d'aqueduc et d'égout fournis par le village de Saint-Sauveur-des-Monts;

5. Tous autres objets nécessaires ou utiles pour la bonne administration de la corporation municipale.

Saint-Sauveur-des-Monts, le 11 novembre 1983

Les procureurs,
32340-46-4 DELISLE, PAQUIN, DANIS, MOREAU

Soumissions — Demandes de

Ville de Beaconsfield
(Nelligan)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Johanne Rioux, greffier à l'hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, ville de Beaconsfield, comté de Nelligan, QC, jusqu'à 20 h 30 le lundi 5 décembre 1983, pour l'achat de 692 000 $ d'obligations de la ville de Beaconsfield datées du 4 janvier 1984 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 4 juillet et 4 janvier de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 janvier 1984.

Tableau d'amortissement — 692 000 $

Année	Capital
4 janvier 1985	47 000 $
4 janvier 1986	51 000
4 janvier 1987	55 000
4 janvier 1988	60 000
4 janvier 1989	65 000
4 janvier 1989	414 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beaconsfield s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 janvier 1984, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 394 — 692 000 $ renouvellement d'emprunt.
Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h 30, le lundi 5 décembre 1983 à l'hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, ville de Beaconsfield, comté de Nelligan, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beaconsfield, comté de Nelligan, le 7 novembre 1983

Le greffier,
JOHANNE RIOUX

Hôtel de ville
303, boulevard Beaconsfield
ville de Beaconsfield
comté de Nelligan, QC H9W 4A7
téléphone: 697-4600, code 514

32320

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DE GESTION EN PRODUCTION OVINE DE ST-HYACINTHE

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les syndicats professionnels, décrète la fin de l'existence corporative du syndicat suivant: « SYNDICAT DE GESTION EN PRODUCTION OVINE DE ST-HYACINTHE », constitué le 21 novembre 1981.

Québec, le 20 octobre 1983

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

32205

1844 - 2335

Ventes par licitation

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Terrebonne

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002617-789

Jugement rendu, le 25 août 1983, par l'honorable Louis S. Tannenbaum, J.C.S., ordonnant la vente par licitation, dans la cause ci-haut mentionnée.

BENOIT GILSON, rentier, domicilié et résidant à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JEANNE (MINA) CONVIE, domiciliée et résidant au 16, rue Lambert-Crickx à Bruxelles, Belgique, partie défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant situé dans le Dixième Rang du canton de Wexford à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, formé des lots suivants: une partie du lot originaire numéro trente et un (partie 31) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Marguerite, division d'enregistrement de Terrebonne, borné vers le nord-est par une rue étant une partie du lot trente et un (31); à l'est, au sud-est et au sud-ouest par une partie du lot trente et un (31); au nord-ouest par une partie du lot trente et un (31) et par un droit de passage étant une partie du lot trente et un (31); mesurant au nord-est quatre-vingt-dix-neuf pieds et sept dixièmes de pied (99,7 pi) à l'est, cinquante pieds (50,0 pi) au sud-est, deux cent quarante-huit pieds et sept dixièmes de pied (248,7 pi) au sud-ouest et cent cinquante pieds (150,0 pi) au nord-ouest, deux cent vingt-sept et trois dixièmes de pied (227,3 pi), le tout ayant une superficie de trente-cinq mille trois cent quatre-vingt-six pieds carrés (35 386,0 pi^2).

Le point nord-est étant situé à quatre cent trente pieds et six dixièmes de pied (430,6 pi) au sud-ouest de la ligne de division entre le rang Dix (10) et le rang Onze (11) et situé à une distance de trois cent quarante pieds (340,0 pi) au sud-est du point d'intersection de la ligne de division entre le lot trente et un (31) et le lot trente-deux (32) et de la ligne de division entre le rang Dix (10) et le rang Onze (11). Une partie du lot numéro trente et un (31) des susdits plan et livre de renvoi officiels de la division d'enregistrement de Terrebonne, mesurant trois cents pieds (300,0 pi) de large le long du rivage du lac Marié sur cent cinquante pieds (150,0 pi)

de profond. Au point ouest devant être pris le long du rivage du lac Marié à une distance de dix pieds (10,0 pi) au sud-est de l'extrémité sud-est de l'extrémité sud-est d'un marécage au point nord du lot trente et un (31).

La mise à prix est fixée à 12 548,25 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 27 octobre 1983 32214

Montréal

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006959-801

JOHN EMIL PAUCH, requérant, contre DAME FRANCES JANISHEVSKI, intimée, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Raymond Landry, daté du 6 avril 1982, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

Immeuble rue Crestwood

« Un terrain donnant sur l'avenue Crestwood, dans la ville de Montréal-Ouest, et constitué de:

a) la partie nord-ouest de la subdivision numéro huit cent vingt-cinq du lot originaire numéro cent trente-huit (138-ptie N.-O. 825) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal; cette partie de subdivision mesure cinq pieds à l'avant et à l'arrière, sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds, mesures anglaises et plus ou moins, et elle est bornée comme suit: à l'avant par l'avenue Crestwood; à l'arrière par une partie du lot 138-830 figurant audit cadastre; d'un côté, soit au sud-est, par le reste dudit lot 138-825; et de l'autre côté, soit au nord-ouest, par le lot 138-826, même cadastre;

b) la partie sud-est de la subdivision numéro huit cent vingt-six dudit lot originaire numéro cent trente-huit (138-ptie S.-E. 826) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal; cette partie de subdivision mesure cinquante-sept pieds et huit dixièmes de largeur à l'avant et à l'arrière, sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Elle est bornée comme suit: à l'avant par l'avenue Crestwood; à l'arrière par des parties des lots 138-829 et 138-830 figurant audit cadastre; d'un côté, soit au sud-est, par le lot numéro 138-825, même cadastre; de l'autre côté, soit au nord-ouest, par le reste du lot numéro 138-826.

Avec la maison d'un étage et demi dessus construite et portant le numéro 37 de l'avenue Crestwood. »

La mise à prix est fixée à 38 576,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1983 32332

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-02-000149-830
S. 605-18-000030-83

CRÉDIT TRANS CANADA, demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE FEU AIMÉ MÉNARD, de son

vivant résidant rangs 2 et 3, La Reine, district d'Abitibi, défendeurs.

« Un emplacement mesurant, mesures anglaises, deux cents pieds de largeur est-ouest (200 pi) sur une profondeur nord-sud de cent quarante pieds (140 pi) à prendre à même la partie sud du lot numéro douze (12), du rang Trois (3), du canton de Desméloizes, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi, emplacement borné comme suit: au nord et à l'est, par une autre partie dudit lot numéro douze, au sud, sur sa largeur de deux cent pieds, par le chemin des rangs Deux et Trois (rgs 2-3), dudit canton à cet endroit; et à l'ouest, sur sa profondeur de cent quarante pieds, à deux cent sept pieds (207 pi) de la ligne séparative des lots onze et douze (11-12), du rang Trois, canton de Desméloizes, Abitibi, avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, l'acquéreur en ayant déjà pris possession. »

La mise à prix est fixée à 14 781,50 $, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1984 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MME CLAUDE TURPIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 31 octobre 1983 32242

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
Nos 605-05-000538-78
615-18-000019-83

DAME JEANNETTE TRUDEL, épouse séparée de biens de Gérard Trudel, domiciliée au 225, 1re Rue est, La Sarre, district d'Abitibi, et GÉRARD MERCIER, industriel, domicilié au 80, 2e Rue est, La Sarre, district d'Abitibi, demandeurs, contre FERNAND GOUPIL, hôtelier, domicilié à Matagami, district d'Abitibi, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, 891, 3e Rue ouest, Amos, mis en cause.

« Un emplacement vacant de forme triangulaire situé à Bourlamaque, étant le lot numéro quatre cent cinquante-quatre (454) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Bourlamaque. »

La mise à prix est fixée à 821,50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

« Un morceau de terrain situé à Val-d'Or comme étant une partie du 3 de la rue publique du lot 300 de la subdivision originaire du bloc 34 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bourlamaque mesurant cinq pieds et cinquante-deux centièmes (5,52 pi) dans sa ligne est, trente-quatre pieds et neuf dixièmes (34,09 pi) dans sa ligne ouest et cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-sept centièmes (124,87 pi) dans sa ligne nord et borné comme suit: au nord par une ruelle qui est le lot 455, à l'ouest par le résidu du lot 34-300-3, au sud par la 3e Avenue, et à l'est par la continuation dans Val-d'Or de la 5e Rue de la ville de Bourlamaque. »

La mise à prix est fixée à 1 033,50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Ces lots seront vendus séparément suivant l'ordre apparaissant dans l'avis de vente, au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, salle numéro trois, 900, 7e Rue, le MARDI VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à compter de QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENISE COULOMBE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 3 novembre 1983 32301

Bonaventure

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
Nos 105-18-000012-830
105-05-000080-834

CAISSE POPULAIRE DE NEW RICHMOND, corporation légalement constituée, ayant un bureau à New-Richmond, district et comté de Bonaventure, province de Québec, partie demanderesse, contre DAME HUGUETTE SINCLAIR, demeurant et domiciliée au 448, cité Jardin à Matane, province de Québec, partie défenderesse, et M. ANDRÉ DUMAIS, LE RÉGISTRA-

TEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, no 1, New-Carlisle, mis en cause.

« Un certain terrain ou morceau de terre situé dans la municipalité de New-Richmond, comté de Bonaventure, dans le Premier Rang nord-ouest du canton de New-Richmond, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent trente-trois (133-3) du cadastre officiel révisé pour le canton de New-Richmond, première division d'enregistrement de Bonaventure, mesurant deux cent six pieds et trois dixièmes, soit soixante-deux mètres et neuf dixièmes (206,3 pi, soit 62,9 m) au nord-est; cent cinquante pieds, soit quarante-cinq mètres et sept dixièmes (150 pi, soit 45,7 m) vers l'est; deux cents pieds, soit soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (200 pi, soit 60,96 m) vers le sud et deux cent vingt-quatre pieds, soit soixante-huit mètres et trois dixièmes (224 pi, soit 68,3 m) vers l'ouest et étant borné comme suit: au nord-est par le lot 133-4 (route 132); vers l'est par le lot 135-1-1; vers le sud par la route des Ponts et vers l'ouest par le lot 130-3, le tout contenant en superficie 37 400 pieds carrés (37 400 pi²);

Un certain terrain ou morceau de terre situé dans la municipalité de New-Richmond, comté de Bonaventure, dans le Premier Rang nord-ouest du canton de New-Richmond, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent trente-trois (133-5) du cadastre officiel révisé pour le canton de New-Richmond, première division d'enregistrement de Bonaventure, mesurant deux cent cinquante pieds, soit soixante-seize mètres et deux dixièmes (250 pi, soit 76,2 m) vers le nord; quatre cent cinquante pieds, soit cent trente-sept mètres et deux dixièmes (450 pi, soit 137,2 m) vers l'est; deux cent six pieds et trois dixièmes (206,3 pi, soit 62,9 m) au sud-ouest et deux cent trente-huit pieds, soit soixante-douze mètres et cinq dixièmes (238 pi, soit 72,5 m) vers l'ouest et étant borné comme suit; vers le nord par la rivière Petite-Cascapédia; vers l'est par le lot 135-1-3; au sud-ouest par le lot 133-4 (route 132) et vers l'ouest par le lot 130-5, le tout ayant une superficie de 76 500 pieds carrés. »

La mise à prix est fixée à 56,10 $ pour le lot 133-3 et 112,20 $ pour le lot 133-5, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le NEUVIÈME jour de JANVIER 1984 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ANTONIN LEBRASSEUR

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 1er novembre 1983 32263

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000043-831

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT JONQUIÈRE, corporation dûment constituée en vertu de la loi, ayant un bureau au 2377, rue Saint-Dominique, Jonquière, district de Chicoutimi, demanderesse, contre GERVAIS LEPAGE, 344, Principale, Saint-Charles-Borromée, ANTONIO BOUCHARD, 344, Principale, Saint-Charles-Borromée, et JEAN-CHARLES BOUCHARD, 344, Principale, Saint-Charles-Borromée, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause, et HUGUETTE LÉVESQUE, domiciliée et résidant à Cacouna, tierce-saisie.

« Un immeuble, sis et situé sur le côté sud de la rue Principale, Saint-Charles-Borromée, comté de Dubuc, étant et se composant de: un lopin de terre ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Bourget comme formant partie du lot numéro vingt-sept-A (ptie no-27-A), dans le rang Un (rg 1) dudit canton, lequel terrain mesure cent quarante-trois pieds (143 pi) de largeur du nord au sud, dans sa ligne frontale et dans sa ligne arrière, par cent quatre-vingts pieds (180 pi) de profondeur de l'ouest à l'est, dans chacune de ses lignes latérales, et est borné vers le nord par la rue Principale, et des trois (3) autres côtés, soit vers l'est, vers le sud et vers l'ouest par une partie résiduelle dudit lot numéro vingt-sept-A (27-A) dont il forme partie, propriété de Jean-Charles Bouchard ou ses représentants: avec ensemble toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 15 125,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
NICOLE CHAMBERLAND

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 24 octobre 1983 32208

Drummond

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Drummond
Nos 405-02-000833-829
405-18-000051-832

THOMAS CAYA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, QC, G0C 1A0, partie demanderesse, contre DAME MICHELINE DUGRÉ, Domaine des Pins, Saint-Lucien, QC, J0C 1N0, partie défenderesse.

« Un emplacement, sis et situé en la municipalité de Saint-Lucien, connu et désigné comme étant une partie du lot quatorze (ptie 14) dans le Quatrième Rang du cadastre du canton de Simpson, division d'enregistrement de Drummond. Lequel terrain mesure cent quarante-cinq pieds (145 pi) de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest sur une profondeur de cent pieds (100 pi), mesures anglaises, et borné au nord-ouest par un chemin (le vendeur), du côté nord-est par une partie du lot 14 (Noël Poirier ou représentants) du côté sud-est un chemin (le vendeur) et du côté sud-ouest par une partie du lot 14 (Pierrette Bleau-Paquin). Ledit immeuble jouit d'un droit de passage créé aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 210290;

La mise à prix est fixée à 1 218,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI VINGT-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 7 novembre 1983 32324

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 200-05-001724-827 (district de Québec)
405-18-000053-838

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole du Québec, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre ALAIN et MARIE-FLORE RAJOTTE, domiciliés à rang IX, Wickham, comté de Drummond, partie défenderesse.

« Une terre sise et située en la municipalité de Wickham, connue et désignée comme étant le lot quatre cent trente-huit (438) du cadastre du canton de Wickham, comté de Drummond. Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de la Southern Canada Power Co. Ltd., par actes enregistrés sous les numéros 79637 et 102775; sujet ledit immeuble à un bail en faveur de Shell Québec Limitée, par acte enregistré sous le numéro 164739 et suivi d'une cession de droits en faveur de Soquip, par acte enregistré sous le numéro 212266; avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Les biens suivants sont devenus immeubles par destination: quinze (15) cages à maternité Houle, année 1978; sept (7) cages à porcelets Houle, année 1978; deux (2) écureurs Houle. »

La mise à prix est fixée à 29 759,27 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Drummmond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI

VINGT-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 7 novembre 1983 32336

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000097-83-3
S. 235-18-000024-83-0-99

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal et un bureau à Inverness, district judiciaire de Frontenac, G0S 1K0, partie demanderesse, contre RELAIS DU CANTON INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Jean-de-Brébeuf, district judiciaire de Frontenac, G6G 5R5, et LÉOPOLD CÔTÉ, entrepreneur, domicilié et résidant à Saint-Adrien-d'Irlande, district judiciaire de Frontenac, G0N 1M0, et MARIETTE LABRECQUE, domiciliée et résidant à Saint-Adrien-d'Irlande, district judiciaire de Frontenac, G0N 1M0, et ROGER CÔTÉ, domicilié et résidant à R.R. no 1, Thetford-Mines, district judiciaire de Frontenac, G6G 5R5, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« Une propriété située à Saint-Jean-de-Brébeuf, comté de Mégantic, en ladite municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf, connue au cadastre officiel du canton d'Ireland comme étant une partie non subdivisée du lot numéro sept cent deux (ptie no 702 n.s.) de figure irrégulière, et bornée, en front, au nord-est au chemin public (route 267), en arrière, au sud-ouest, à une autre partie du même lot appartenant pour partie à Fernand Gagné et pour partie à la corporation municipale de Saint-Jean-de-Brébeuf, d'un côté, au sud-est, au chemin Craig, et de l'autre côté, au nord-ouest, aussi à une partie du même lot, appartenant à Guimond Champagne, avec toutes les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à quatorze mille cent soixante dollars (14 160,00 $), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation pour la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 4 novembre 1983 32302

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 200-05-002401-83-9
S. 235-18-000033-83-1-99

CAISSE POPULAIRE DE ST-SYLVESTRE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, district de Québec, partie demanderesse, contre JEAN POIRIER, domicilié et résidant au rang 4, Saint-Pascal-de-Kamouraska, district de Kamouraska, partie défenderesse, et CAISSE POPULAIRE DE STE-MARIE DE BEAUCE, maintenant aux droits de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord et CAISSE POPULAIRE DE ST-BERNARD et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Mégantic à Inverness, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots originaires numéros quatre cent soixante et quatre cent soixante et un (460 et 461) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sylvestre, division d'enregistrement de Mégantic; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à six mille sept cent vingt-six dollars (6 726,00 $), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Mégantic, 1760, rue Dublin, Inverness, le ONZIÈME jour de JANVIER 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 4 novembre 1983 32303

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 450-05-001521-82
S. 235-18-000030-83-7-99

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau au 148, rue Principale nord, Richmond, district de Saint-François, anciennement connu sous les nom et raison sociale de Caisse d'entraide économique de Richmond-Johnson, partie demanderesse, contre SALLE LONGUE POINTE INC., corps légalement constitué, ayant son siège social et un bureau au chemin Longue-Pointe, Garthby, district de Saint-François, et NORMAND DEMERS, domicilié et résidant à R.R. 3, Disraeli, district de Saint-François et JACQUES DAIGLE, domicilié et résidant à R.R. 3, Disraeli, district de Saint-François, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Wolfe à Ham-Sud, mis en cause.

« Un morceau de terrain connu comme faisant partie du lot numéro deux cent soixante et un (ptie no 261) du cadastre officiel pour le village de Beaulac, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur par la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin public et le lac Aylmer, borné, en front, par le chemin public, du côté sud-est par partie du même lot deux cent soixante et un (ptie 261) appartenant à Michel Setlakwe ou représentants, au sud-ouest par les hautes eaux du lac Aylmer et du côté nord-ouest par le résidu dudit lot deux cent soixante et un (261) appartenant à Edmond Houde ou représentants, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus particulièrement celles en faveur de Brompton Pulp and Paper Company et Royal Paper Mills Company, exécutées devant Joseph Alphonse Bégin, notaire, le 5 novembre 1902, dont copie a été enregistrée à Ham-Sud le 25 novembre 1902 sous le numéro 11001. Le tout avec les bâtisses construites, circonstances et dépendances.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation, plus particulièrement mais sans limitation:

1. une (1) hotte de ventilation, item no R635/1R77-73;

2. cent (100) tables rondes, item no R800/1R7733 (24 po);

3. cent soixante (160) chaises, item R800/P9A;

4. deux cent quarante (240) chaises noires, item no R800/Pg;

5. une (1) table chaude, item no R635/HFT 60AV;

6. un (1) réfrigérateur, item no R635/R1482SC;

7. un (1) poêle 3 « hot top », item no R635/560-3. »

La mise à prix est fixée à trente-sept mille quatre cent soixante-six dollars (37 466,00 $), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe à Ham-Sud, le QUATRIÈME jour de JANVIER 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT

Cour supérieure
Bureau du shérif
Thetford-Mines, le 4 novembre 1983 32304

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-02-000522-810
S. 655-18-000018-831

COMMISSION SCOLAIRE MANICOUAGAN, demanderesse, contre HONORÉ HARRISSON, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trente-quatre du lot originaire un (1-34) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et plus particulièrement le numéro d'immeuble 5, rue Dollard, Baie-Comeau.

La mise à prix est fixée à 2 075,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay au palais de justice,

avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MARTINE BABIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 27 octobre 1983 32209

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 665-32-000240-815
S. 655-18-000037-831

JEANNOT SAVARD, agissant pour et au nom de Albert Savard & Fils, épicier, demandeur, contre MME AMÉDÉE BOUCHARD, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt-sept du lot originaire quarante-deux, du rang Quatre (lot 42-27, rg IV), aux plan et livre de renvoi du cadastre révisé d'une partie du canton d'Iberville, division d'enregistrement de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances dépendances. La maison érigée sur ledit immeuble porte le numéro d'immeuble 52, route 138, Sault-au-Mouton, comté de Saguenay.»

La mise à prix est fixée à 999,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PATSY CAISSY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 26 octobre 1983 32210

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-022507-839

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 5601, rue Sherbrooke ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre PETER TSIKLIS, domicilié et résidant au 3467, avenue Oxford, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur l'avenue Oxford, ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent du lot originaire numéro cent soixante-seize (176-200) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal. Ce terrain mesure vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec le bâtiment dessus construit, portant les numéros 3469 et 3471 de l'avenue Oxford. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 23 569,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32333

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014802-829

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre DOMENICO CORDILIONE, résidant et domicilié au 8782, 15e Avenue, ville de Saint-Michel,

district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement en la ville de Montréal, quartier Saint-Michel, connu et désigné comme suit:

a) La partie sud-est de la subdivision officielle numéro quarante-six du lot originaire numéro trois cent cinquante-cinq (355-ptie S.-E. 46) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, mesurant quatre pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (4,83 pi) de largeur, par soixante-sept pieds (67 pi) de profondeur, et bornée vers le nord-est par la Quinzième Avenue, vers le sud-est par la partie nord-ouest du lot numéro 355-47, vers le sud-ouest par le lot numéro 355-36 (ruelle), vers le nord-ouest par la partie nord-ouest du lot numéro 355-46 dudit cadastre.

b) La partie nord-ouest de la subdivision officielle numéro quarante-sept du lot originaire numéro trois cent cinquante-cinq (355-ptie N.-O. 47) dudit cadastre, mesurant vingt et un pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (21,92 pi) de largeur, par soixante-sept pieds de profondeur (67 pi), et bornée vers le nord-est par la Quinzième Avenue, vers le sud-est par la partie sud-est du lot numéro 355-487, vers le sud-ouest par le lot numéro 355-36 (ruelle), vers le nord-ouest par la partie sud-est du lot numéro 355-46 dudit cadastre.

Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 8782 et 8784 de la Quinzième Avenue, dont les deux murs latéraux sont mitoyens, et avec tous les droits que le vendeur a ou pourrait avoir dans la ruelle en arrière.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue créée dans un acte de prêt conçu devant L. Schwartz, notaire, sous le numéro 787 de ses minutes, ainsi qu'avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue créée dans un acte de vente reçu devant le même notaire sous le numéro 585 de ses minutes, et enregistré à Montréal sous le numéro 1840704.

Telle que ladite propriété existe présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 16 900,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT ET UNIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32264

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010158-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARIE-JEANNE GRAVEL, résidant et domiciliée au 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé boulevard Sainte-Foy, ville de Longueuil, composé d'une partie non subdivisée du lot originaire cent trente trois (ptie 133) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; de forme irrégulière, bornée en avant vers le nord-ouest par le boulevard Sainte-Foy (113-1069), vers le nord-est par le lot 133-1078 et en partie par le lot 133-74, vers le sud-est en partie par les lots 133-1078 et partie 133-1059, vers le sud-ouest par une partie du lot 133-1059 et en partie par le lot 133-1060, mesurant cent quinze pieds et six dixièmes de pied (115,6 pi) en avant au nord-ouest, cent quatorze pieds et neuf dixièmes de pied (114,9 pi) de profondeur au nord-est, cent quarante pieds (140 pi) à l'arrière au sud-est et cent sept pieds (107 pi) de profondeur au sud-ouest, ayant une superficie de treize mille huit cent quarante-sept pieds carrés (13 847 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil. Sujet à une servitude de non-construction (ptie-133-fonds dominant), telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 145035. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. Avec charge en faveur de dame Marguerite Benoit d'occuper, sa vie durant, la totalité de l'immeuble selon les charges et entente intervenue entre dame Marguerite Benoit et dame Marie-Jeanne Gravel. »

La mise à prix est fixée à 14 650,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et

modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32265

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-036083-827

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, demanderesse, contre JOHN ZIMMER, résidant et domicilié au 1820, 53e Avenue, Laval-Ouest, district de Laval, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la Cinquante-Troisième Avenue (anciennement la Vingt-Quatrième Avenue), Laval-Ouest, ville de Laval, connu et désigné comme étant composé des lots numéros deux cent neuf, deux cent dix et deux cent onze de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-209, 210 et 211) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose. Avec la maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1820 de ladite 53e Avenue. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 5 605,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32266

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-029801-821

BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et un bureau à Montréal, dit district, demanderesse, contre GILLES DUMOULIN, résidant et domicilié au 1810, rue Brunet, Longueuil, dit district, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Désignation cadastrale

Un emplacement ayant front sur la rue Brunet, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-neuf (59-86) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1810, rue Brunet, Longueuil.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve de la part du vendeur et notamment sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada et la Commission hydroélectrique du Québec créée aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le no 358342.

La mise à prix est fixée à 12 576,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval,

Longueuil, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32267

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007555-814

JAS. N. BELLIN CO., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 5165, Sherbrooke ouest, bureau 318, Montréal, demanderesse, contre KENNETH CHEUNG, résidant et domicilié au 675, Rockland, ville Mont-Royal, défendeur, et DAME MATILDA CHEUNG, résidant et domiciliée au 675, Rockland, ville Mont-Royal et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Kenneth Cheung et dame Matilda Cheung:

« 1. Un terrain donnant sur la rue Lagauchetière, à Montréal, connu et désigné comme étant constitué des lots numéros cent dix, cent onze et cent douze (110, 111 et 112) figurant au cadastre du quartier Saint-Louis, sans bâtiment. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 14 180,25 $ quant au lot 110; la mise à prix est fixée à 8 713,50 $, quant au lot 111; la mise à prix est fixée à 9 102,00 $, quant au lot 112.

2. Un terrain donnant sur la rue Lagauchetière est, Montréal, connu et désigné comme étant la partie sud-ouest du lot numéro cent vingt-deux (ptie S.-O. 122) figurant au cadastre du quartier Saint-Louis. Ce terrain a une largeur de vingt et un pieds trois pouces (21 pi 3 po), ce qui correspond à la largeur du bâtiment dessus construit et mentionné ci-après; sa profondeur équivaut à la distance entre la rue Lagauchetière et le garage qui se trouve actuellement sur ledit terrain, le tout en mesures anglaises et plus ou moins. Le mur de ladite propriété est mitoyen. Le terrain est borné à l'avant par la rue Lagauchetière, à l'arrière et d'un côté par le lot numéro 122, et de l'autre côté par le lot numéro 112, même cadastre. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans réserve. »

Ces montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATRIÈME jour de JANVIER 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1983 32335

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-022173-825

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1253, McGill College, Montréal, demanderesse, contre DAME CAROL L. MILLER McGUIGAN, n'ayant aucun domicile connu en la province de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Dame Carol L. Miller McGuigan:

« Un emplacement ayant front sur la rue Sherbrooke est, ville de Montréal, connu et désigné comme suit, savoir:

a) Le lot numéro huit cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois (23-855) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga;

b) La partie nord-est du lot numéro huit cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois (23-ptie N.-E. 856) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pied (22,5 pi) de largeur sur une profondeur de cent trente et un pieds et six centièmes de pied (131,06 pi) dans sa ligne sud-ouest suivant l'occupation et cent trente pieds (130 pi) suivant les titres et cent vingt-trois pieds et vingt et un centièmes de pied (123,21 pi) dans sa ligne nord-est, et bornée comme suit: en front par la rue Sherbrooke, en arrière par une ruelle, d'un côté, au nord-est, par le lot 23-855 et de l'autre côté, au sud-ouest, par le résidu dudit lot 23-856.

Le tout mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 3635 de ladite rue Sherbrooke est, Montréal. Avec et sujet aux servitudes enregistrées à Montréal sous les numéros 2107420 et 1831077. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 70 680,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1983 32268

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006645-830

HOUSEHOLD REALTY CORPORATION LIMITED, demanderesse, contre JAWAHAR LAL GROVER, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain terrain donnant sur la rue Roger-Pilon, ville de Dollard-des-Ormeaux, constitué de:

a) la subdivision quatre-vingt-treize du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-un (281-93) figurant au cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève;

b) la subdivision cent vingt-neuf du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283-129) figurant audit cadastre.

Avec le bâtiment dessus construit et portant le numéro 61, rue Roger-Pilon.

Sous réserve d'une servitude au profit de la Québec Natural Gas Corporation, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1899491. Sous réserve également d'une servitude au profit de la Compagnie de téléphone Bell du Canada et d'Hydro-Québec, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement susdit sous le numéro 1907726. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception. »

La mise à prix est fixée à 17 939,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1983 32334

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001674-827

ALBERT LEACH, résidant et domicilié au 7170A, Lisieux, Saint-Léonard, QC, district de Montréal, défendeur et demandeur en garantie, contre JOHN DESSYPRIS, résidant et domicilié au 5807, Lachenaie, Montréal, demandeur et défendeur en garantie, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de John Dessypris:

« Un emplacement ayant front sur le chemin du Souvenir, en la ville de Laval, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, de la division d'enregistrement de Laval, comme composé de la resubdivision un de la resubdivision un de la subdivision trois cent trente et un du lot originaire cent soixante (160-331-1-1), de la resubdivision un de la resubdivision deux de ladite subdivision trois cent trente et un dudit lot originaire cent soixante (160-331-2-1), ayant une superficie totale de sept mille huit cent quatre-vingt-sept pieds carrés (7 887 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisses y érigées portant les numéros d'immeuble 3570, 3572, 3576 et 3578, chemin du Souvenir. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 82 069,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32269

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-022394-822

PAGÉ ET FRÈRES LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 4111, 22e Rue, Laval-Ouest, district de Montréal, demanderesse, contre JACQUES POIRIER, domicilié et résidant au 1450, rue Prévert, Laval-Ouest, district de Montréal, et DAME FRANCINE POIRIER, domiciliée et résidant au 1450, rue Prévert, Laval-Ouest, district de Montréal, codéfendeurs conjoints et solidaires, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé à Laval-Ouest, ville de Laval, connu et désigné comme étant composé des lots numéros cinq cent soixante-quinze, cinq cent soixante-seize, cinq cent soixante-dix-sept, cinq cent soixante-dix-huit et cinq cent soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-dix-neuf (179-575, 576, 577, 578, 579) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose division d'enregistrement de Laval. Avec une maison dessus érigée portant le numéro 1450, rue Prévert, Laval-Ouest, ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à 5 929,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 novembre 1983 32270

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-035570-824 (Alias)

SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse, contre PHILIPPE SARKASSIAN, 1104, Victoria, appartement 100, ville de Lemoyne, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Victoria, ville de Lemoyne, connu et désigné comme étant composé:

a) Du lot numéro trois cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-345) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

b) D'une partie du lot numéro trois cent quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-ptie 344) au susdit cadastre officiel mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue René-Philippe; en arrière, au sud-est, par une partie du lot numéro 246-405; d'un côté, au sud-ouest, par le lot numéro 246-345 ci-dessus décrit et de l'autre côté, au nord-est, par le résidu dudit lot numéro 246-344.

Avec toutes les bâtisses y érigées et notamment celle portant les numéros d'immeuble 1104 et 1112, rue Victoria. »

La mise à prix est fixée à 31 320,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le CINQUIÈME jour de JANVIER 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1983 32271

Roberval

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000058-835
S. 155-18-000025-837

CAISSE POPULAIRE DE DOLBEAU, 1200, boulevard Walberg, Dolbeau, district de Roberval, partie demanderesse, contre MARC-ANDRÉ CHARBONNEAU, domicilié et résidant au 297, 4e Rue ouest, Delisle, district d'Alma, et LUCIEN BOIVIN, domicilié et résidant au 83, rue Boivin, Mistassini, district de Roberval, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division du Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, mis en cause.

« Un emplacement, de figure irrégulière, situé en la partie rurale de la ville de Mistassini, mesurant cent soixante pieds (160 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur cent soixante-quatorze pieds et un dixième (174,1 pi) de profondeur dans sa ligne sud-ouest et cent soixante-douze pieds et sept dixièmes (172,7 pi) dans sa ligne nord-est, plus ou moins mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro treize (ptie lot 13) du Septième Rang aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Racine: borné comme suit: vers le nord-ouest, au chemin public tel qu'actuellement élargi; vers les sud-ouest et sud-est, au résidu du susdit lot treize, propriété de Maurice Dumais ou ayants droit; et enfin, vers le nord-est, au lot douze desdits rang et canton, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 5 776,70 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,22.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CÉLINE CLAVEAU, *avocat*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 3 novembre 1983 32305

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 705-05-001117-822
S. 155-18-000021-836

CAISSE POPULAIRE DE MASCOUCHE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 3100, boulevard Mascouche, Mascouche, district de Joliette, partie demanderesse, contre GUY LEGRIS, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, mis en cause.

« Une propriété située au rang de la Carpe en la corporation municipale de Saint-Stanislas, sise sur un terrain, connu et désigné comme étant la demie nord-ouest du lot numéro quarante-six (½ N.-O. lot 46) du Sixième Rang (rg 6) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Pelletier, borné comme suit: vers le nord-est au chemin des rangs Six et Sept; vers le nord-ouest au lot quarante-cinq des susdits rang et canton; vers le sud-ouest au rang Cinq du susdit canton; et enfin, vers le sud-est à la demie sud-est du susdit lot quarante-six, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sauf à distraire la partie de la susdite subdivision un du susdit lot quarante-six (lot 46-1) propriété de dame Germaine Thibeault ou ayants droit. Sujet à la servitude existante en faveur de l'Hydro-Québec, aux droits de la compagnie Électrique du Saguenay, suivant acte passé devant Jean Joseph Turcotte, notaire, le 3 septembre 1946, enregistré à Roberval le 23 octobre 1946, sous le numéro 48299. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 2 518,43 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,23.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Rober-

val, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1984 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CÉLINE CLAVEAU, *avocat*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 7 novembre 1983 32337

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Alma
C.S.A. 160-05-000225-830
B.S.A. 160-18-000019-833

LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA, aux droits de la Caisse d'entraide économique d'Alma, société régie suivant la Loi sur les sociétés d'entraide économique du Québec, ayant son bureau au 100, rue Saint-Joseph sud, Alma, district d'Alma, partie demanderesse, contre GILLES MEUNIER, domicilié et demeurant au 172, rue Bergeron, Alma, district d'Alma, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Lac-Saint-Jean-Est, Hébertville, 353, rue Turgeon, Hébertville, QC, G0W 1S0, partie mise en cause.

Désignation

«*a*) Un terrain-emplacement sis et situé en la ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, mesurant cinquante pieds (50 pi) de l'est à l'ouest par cent pieds (100 pi) du nord au sud, faisant partie de la demie ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro trente-deux/B (½ ouest, no 32/B), aux plan et livre de renvoi officiels pour le Deuxième Rang (rg II) de l'île d'Alma, au cadastre officiel du canton de Delisle, et borné comme suit: au sud, à l'exhaussement des eaux; à l'est au terrain de M. Judes Simard ou représentants; au nord et à l'ouest au terrain de M. Joseph-Louis Boudreault. Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

b) Un autre terrain de figure irrégulière situé en la ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, mesurant au nord cent pieds (100 pi) de même qu'au sud; à l'est, cinquante-cinq pieds (55 pi); à l'ouest, soixante et un pieds (61 pi), le tout faisant partie de la partie ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro trente-deux/B (ptie ouest no 32/B) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Deuxième Rang (rg II), de l'île d'Alma, au cadastre officiel du canton de Delisle, ces mesures étant imprécises, et borné: au nord, au chemin; à l'est, à un droit de passage existant; au sud, au terrain d'Edmond Simard ou représentants; à l'ouest, au terrain ci-dessus décrit au paragraphe *a*, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

c) Un terrain-emplacement sis et situé en la ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, mesurant dix pieds (10 pi) de l'est à l'ouest par cent pieds (100 pi) du nord au sud, faisant partie de la demie ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro trente-deux/B (½ O., ptie 32/B) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Deuxième Rang (rg II) de l'île d'Alma, au cadastre officiel du canton de Delisle, et borné comme suit: au sud, à l'exhaussement des eaux; à l'est au terrain du présent acquéreur; au nord au chemin, et à l'ouest au terrain de M. Fernand Tremblay.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 409,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,22 %) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district d'Alma, Alma, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au palais de justice d'Alma à la salle R.C. 32, 725, rue Harvey ouest, Alma, G8B 1P5, QC, le DIX-HUITIÈME jour de JANVIER 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE S. BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 1er novembre 1983 32211

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Alma
C.S.A. 160-05-000212-838
B.S.A. 160-18-000020-838

LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA, aux droits de la Caisse d'entraide économique d'Alma, société régie suivant la Loi sur les sociétés d'entraide économique du Québec, ayant son bureau au 100, rue Saint-Joseph sud, Alma, district d'Alma, partie demanderesse, contre BRUNO TREMBLAY, domicilié et demeurant au 1590, rue Saint-Alphonse, Saint-Bruno, district d'Alma, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, Hébertville, 353, rue Turgeon, Hébertville, QC, G0W 1S0, partie mise en cause.

Désignation

« Un terrain ou emplacement situé à Saint-Bruno, comté de Lac-Saint-Jean, mesurant cent pieds (100 pi)

de largeur, sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, faisant partie du lot numéro vingt et un (ptie lot 21) du rang Cinq (rg 5) au cadastre officiel du canton de Labarre, et borné à l'ouest, au chemin du rang Cinq (5), à l'est, au terrain de Paul André Tremblay; au nord, à cent pieds (100 pi) du terrain de M. Henri Tremblay et au sud, au résidu dudit lot, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujet aux droits concédés suivant titres enregistrés.»

La mise à prix est fixée à la somme de 8 610,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (0,89 %) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif d'Alma, Alma, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au palais de justice d'Alma à la salle R.C. 32, 725, rue Harvey ouest, Alma, G8B 1P5, le DIX-HUITIÈME jour de JANVIER 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE S. BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 1er novembre 1983 32212

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001181-82
S. 2942

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal dans les ville et district de Montréal, et un bureau au 15, rue Perron, Saint-Albert, province d'Alberta, partie demanderesse, contre ANGÈLE GRÉGOIRE, femme d'affaires, domiciliée au 4, Butterfield Crescent, Saint-Albert, province d'Alberta, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« 1. Une île située sur la rivière Saint-François, face au lot 25 du rang Quatre du canton de Bromptonville, sans garantie de mesure précise; cette île figure au cadastre du canton de Windsor, sous le numéro 996. Avec les servitudes actives ou passives y rattachées.

2. Une parcelle de terrain ou île située sur la rivière Saint-François, laquelle parcelle ou île était autrefois connue et désignée sous le nom de Bell's Island, lettre A, sans garantie de mesure précise et laquelle est maintenant désignée sur le cadastre du canton de Windsor comme étant le lot 995; sous réserve de toutes les servitudes actives et passives mentionnées dans l'acte enregistré sous le numéro B54-37705.

3. Une partie du lot numéro 979 figurant au cadastre du canton de Windsor, située au sud-ouest de la route nationale en son emplacement actuel, moins le terrain occupé par le Canadien National, et bornée comme suit: au nord-est par la route numéro 5, au sud-est par le lot 980, au sud-ouest par la rivière Saint-François, et au nord-ouest par le lot 978. Sous réserve du droit de passage enregistré sous le numéro 61499.

Le tout sans bâtiment et sans aucune garantie quant à la contenance. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif, au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 2 802,25 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 1er novembre 1983 32243

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013410-822

CAISSE POPULAIRE SAINT-STANISLAS DE MONTRÉAL, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1350, rue Gilford, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LAURENT McNEIL, résidant au 538, Limoilou, quartier Pont-Viau, Laval, district de Montréal, et LOUIS CODERRE, résidant au 5876, Esplanade, Montréal, dudit district, partie défenderesse.

Un emplacement ayant front sur la rue Turcot en la municipalité du village de Saint-Sauveur-des-Monts, connu et désigné comme étant: une partie du lot numé-

ro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-deux (342 partie 42) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Terrebonne. De forme irrégulière, borné: vers le nord-est par le lot 343 partie, vers le sud-est par le chemin public, chemin du Lac-Millette (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par le lot 342-37 rue Turcot, vers le nord-ouest par le lot 342-42 partie (342-42-1 projetée, à être acquis par Pierre Larouche); (tous lots auxdits plan et livre de renvoi officiels). Mesurant dans sa ligne nord-est, cent trente-cinq pieds (135,0 pi, soit 41,15 m); dans sa ligne sud-est, cent dix-huit pieds et cinq dixièmes (118,5 pi, soit 36,12 m); dans sa ligne sud-ouest cent trente-cinq pieds (135,0 pi, soit 41,15 m); dans sa ligne nord-ouest, cent dix-huit pieds (118,0 pi, soit 35,97 m). Contenant en superficie quinze mille neuf cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (15 985 pi^2, soit 1 485,0 m^2). Tel que démontré sur le plan P. 04148-1 (minute 15082) de Bernard Brisson, arpenteur-géomètre. Avec la maison y érigée portant le numéro 92, rue Turcot, municipalité du village de Saint-Sauveur-des-Monts. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 19 813,63 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 27 octobre 1983 32213

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000891-824

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LAVAL, aux droits de Caisse d'entraide économique de Laval en raison de l'article 40 du P.L. 60 sanctionné le 8 avril 1982, ayant son bureau au 495, boulevard Saint-Martin ouest, Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre TERRASSES BOISBRIAND INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1600, boulevard Saint-Martin est, suite 750, Laval, district de Montréal, partie défenderesse.

« La subdivision deux cent soixante-quatorze du lot originaire cent un (101-274) de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, tel que le tout se trouve actuellement avec circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 310 300,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 7 novembre 1983 32326

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001848-823

LA MUTUELLE DU CANADA, compagnie d'assurance sur la vie, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 1602, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre FOSTER GRIGNON, gentilhomme, résidant et domicilié au 266, rue Melrose, ville de Rosemère, district de Terrebonne, et CAROL ANN THOMS, résidant et domiciliée à la même adresse, partie défenderesse.

L'immeuble suivant actuellement en possession des défendeurs, Foster Grignon et Carol Ann Thoms, à titre de propriétaires *animo domini*:

« Un immeuble situé en la ville de Rosemère, comté et district de Terrebonne, composé des lots suivants:

1. Le lot numéro quatre de la resubdivision du lot numéro cent vingt et un de la subdivision du lot originaire numéro vingt-sept (27-121-4) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

2. Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro cent vingt-deux de la subdivision du lot originaire numéro vingt-sept (27-122-2) dudit cadastre.

3. Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cent vingt-trois de la subdivision du lot originaire numéro vingt-sept (27-123-1) dudit cadastre.

4. Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cent vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro vingt-sept (27-128-1) dudit cadastre.

Avec la maison qui y est érigée, portant le numéro d'immeuble 266, rue Melrose, ville de Rosemère. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et particulièrement une servitude de vue à être créée incessamment.

La mise à prix est fixée à 15 574,88 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 8 novembre 1983 32327

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002020-828

RAYMOND ST-LOUIS, homme d'affaires, résidant et domicilié à Mont-Tremblant, comté et district de Terrebonne, partie demanderesse, contre 89262 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal à Mont-Tremblant, comté et district de Terrebonne, partie défenderesse.

L'immeuble ci-après désigné:

« 1. Un immeuble situé à Mont-Tremblant dans les comté et district de Terrebonne, faisant partie du lot numéro trente-six (ptie 36) du Deuxième Rang du canton de Grandison, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, borné au nord, à l'est et au sud par d'autres parties dudit lot trente-six, étant au nord l'immeuble ci-dessus décrit au paragraphe premier, à l'est le chemin public et au sud la propriété de Azarias Lauzon ou représentants; et vers l'ouest par une partie du lot quarante-six (ptie 46) étant l'emprise du chemin de fer Canadien Pacifique, mesurant ledit immeuble, cinquante pieds et vingt-six centièmes de pied (50,26 pi) dans sa ligne nord, cent soixante-dix pieds et six dixièmes de pied (170,6 pi) dans sa ligne est, quarante-six pieds et trente-deux centièmes de pied (46,32 pi) dans sa ligne sud et cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes de pied (168,97 pi) dans sa ligne ouest et contenant une superficie de huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (8 294 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins; la ligne nord dudit immeuble se confondant avec le mur sud de la bâtisse érigée sur une autre partie dudit lot trente-six bornant ledit immeuble au nord, sans lui être mitoyen; avec toutes bâtisses dessus érigées; ledit immeuble apparaissant à un plan signé par monsieur Guy Barbe, arpenteur-géomètre, de l'étude Poulin, Barbe et Corbeil, daté du 9 août 1978, portant le numéro 15199 de son répertoire. Sujet ledit immeuble à toutes servitudes, actives et passives et particulièrement à une servitude de passage au bénéfice de la propriété d'Azarias Lauzon ou représentants et à une servitude de passage d'un tuyau en faveur de la corporation municipale de Mont-Tremblant.

2. Un lopin de terre vacant situé dans la municipalité de Mont-Tremblant dans les comté et district de Terrebonne, faisant partie du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison sous le numéro trente-cinq (ptie 35) du Deuxième Rang dudit canton, mesurant environ trente-cinq pieds (35 pi) dans ses lignes ouest et est sur soixante pieds (60 pi) dans ses lignes nord et sud, mesures anglaises et plus ou moins; et borné ledit lopin à l'ouest par le chemin public et sur les trois autres côtés par d'autres parties dudit lot trente-cinq, étant du côté nord propriété de la corporation municipale de Mont-Tremblant, du côté sud propriété de Raymond St-Louis ou représentants et du côté est propriété de Charles St-Louis ou représentants; le tout sujet à toutes servitudes, actives ou passives et particulièrement à une servitude pour le maintien d'un tuyau d'aqueduc desservant la résidence privée actuelle de monsieur Charles St-Louis, ou représentants.

3. Tout le mobilier, la lingerie, la literie et autres biens devenus immeubles par nature ou par destination et servant à l'exploitation du commerce de motel dans l'immeuble désigné sous le nom de Motel Mont-Tremblant. »

La mise à prix est fixée à 50 778,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest,

4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 7 novembre 1983 32329

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002021-826

RAYMOND ST-LOUIS ET GUY DUBOIS, tous deux hommes d'affaires de Mont-Tremblant, comté et district de Terrebonne, partie demanderesse, contre 89262 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal à Mont-Tremblant dans les comté et district de Terrebonne, partie défenderesse.

L'immeuble ci-après désigné:

« 1. Un immeuble situé à Mont-Tremblant dans les comté et district de Terrebonne, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-six (ptie 36) dans le Deuxième Rang du canton de Grandison, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grandison mesurant, ladite partie, quatre-vingt-quinze pieds et trente-six centièmes de pied (95,36 pi) en front, vers l'est, le long du chemin public, étant la rue principale du village de Mont-Tremblant; trente-huit pieds et trente-six centièmes de pied (38,36 pi) de profondeur, dans sa ligne nord, le long d'une autre rue publique; quatre-vingt-dix pieds et huit centièmes de pied (90,08 pi) dans sa ligne ouest le long du lot numéro 46 étant l'emprise du chemin de fer Canadien Pacifique; et cinquante pieds et vingt-six centièmes de pied (50,26 pi) de profondeur dans sa ligne sud le long de l'immeuble ci-après désigné au paragraphe deux, le tout ayant une superficie de quatre mille deux cent trente pieds carrés (4 230 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, tel qu'il appert d'un plan signé par monsieur Guy Barbe, arpenteur-géomètre, de l'étude Poulin, Barbe et Corbeil, daté du 9 août 1978, révisé le 4 mars 1980 et portant le numéro 15 199 de son répertoire; avec bâtisses dessus construites comprenant notamment un local commercial servant à l'exploitation d'un commerce de restaurant connu sous le nom de La Porte Rouge;

2. Tout l'équipement et autres biens devenus immeubles par destination ou par nature servant à l'exploitation d'un commerce de restaurant dans l'immeuble ci-dessus désigné au paragraphe premier sous le nom de Restaurant La Porte Rouge. »

La mise à prix est fixée à 26 458,25 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 7 novembre 1983 32328

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002031-829

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 3300, chemin Côte-Vertu, ville Saint-Laurent, partie demanderesse, contre DAME LISE BÉLAIR-LACROIX, domiciliée et résidant au 1018, route 117, Val-David, district de Terrebonne, et 102703 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1118, route 117, Val-David, district de Terrebonne, et GILLES LACROIX, domicilié et résidant au 1018, route 117, Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Val-David, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre-vingt-quatorze et quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (lots nos 1-94 et 1-95) dans le Septième Rang du canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts. Avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 1004, route 117, Val-David, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Un emplacement situé à Val-David, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (lot no 1-96) dans le Septième Rang du canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts. Avec maison dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 1018, route 117, Val-David, meublée telle

quelle. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix pour les lots nos 1-94 et 1-95 est fixée à 31 467,00 $, et pour le lot 1-96, elle est fixée à 17 416,50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de DÉCEMBRE 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 8 novembre 1983 32330

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000524-836
S. 400-18-000054-837

CAISSE POPULAIRE DE STE-ANNE-DE-LA PÉRADE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 182, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-la-Pérade, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre DENIS DAIGLE, résidant et domicilié au 241, Île-du-Large, Sainte-Anne-de-la-Pérade, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept cent soixante-cinq (ptie 765) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, division d'enregistrement de Champlain, mesurant cinquante-deux pieds (52 pi) de largeur au chemin et quatre-vingts pieds (80 pi) de largeur au fleuve Saint-Laurent par toute la profondeur qu'il y a à partir d'un chemin privé, appartenant à monsieur Henri Godin, jusqu'au fleuve Saint-Laurent, borné comme suit: en front par un chemin privé étant une autre partie du lot 765; en profondeur par le fleuve Saint-Laurent; d'un côté, vers l'ouest, par une autre partie du lot 765, louée à Louis-Jules Vallée ou représentants; et de l'autre côté, vers l'est, par une autre partie du lot 765, étant l'emplacement vendu à dame Armand Lafrenière. Avec un chalet dessus construit, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 241, Île-du-Large, Sainte-Anne-de-la-Pérade ».

La mise à prix est fixée à 1 781,25 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Bastican, district de Trois-Rivières, le MERCREDI ONZIÈME jour de JANVIER 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 9 novembre 1983 32338

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Chandler

Avis est donné par le soussigné, greffier de la ville de Chandler, qu'en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la ville de Chandler lors de l'assemblée spéciale tenue le lundi 17 octobre 1983, il sera procédé à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes le lundi 5 décembre 1983 à 10 heures, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, au 35, rue Commerciale ouest. Les listes et les avis ont été publiés conformément à la Loi sur les cités et villes, au journal « Le Hâvre » circulant dans la susdite municipalité de Chandler, les mardis 25 octobre 1983 et 1er novembre 1983.

Chandler, le 3 novembre 1983

Le greffier,
32306 ROBERT HAYES, *avocat*

Ville de Jonquière

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville, que certains immeubles seront vendus à l'enchère publique en la salle des

délibérations de l'hôtel de ville, 2890, place Davis, Jonquière, le 7 décembre 1983, à dix heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. L'avis requis par la loi est publié aux éditions des 2 et 9 novembre 1983 du journal « Le Réveil » de Jonquière.

Jonquière, le 2 novembre 1983

Le greffier,
RENÉ PERRON

32253

Ville de Lachenaie

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, que la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes à l'hôtel de ville, 3355, boulevard Saint-Charles, Lachenaie, le 3 décembre 1983 à 10 h, ainsi que l'avis qui l'accompagne, ont été publiés au journal « La Revue de Terrebonne » dans les éditions du 9 et 16 novembre 1983, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Lachenaie, le 17 novembre 1983

Le secrétaire-trésorier,
LUC AMIREAULT

32273

Ville de Rimouski

Avis public est, par les présentes, donné par Hubert Dubé, greffier de la ville de Rimouski que, conformément aux articles 513 et 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public concernant la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes, a été publié au journal « Le Progrès-Écho » les 2 et 9 novembre 1983.

Rimouski, le 10 novembre 1983

Le greffier,
HUBERT DUBÉ, O.M.A.

32331

Errata

Société coopérative agricole de Saint-Joseph de Beauce

Prenez avis qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 4833 de l'édition numéro 42 du 22 octobre 1983. Sous le titre de l'avis nous aurions dû lire: « **Loi sur les sociétés coopératives agricoles** » au lieu de: « **Loi sur les associations coopératives agricoles** ».

32204

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE L'EST DU QUÉBEC (AGROSIROP)

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 4837 de l'édition numéro 42 du 22 octobre 1983. Le siège social aurait dû se lire: « **La Patrie** » au lieu de: « **La Prairie** ».

32204

INDEX

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

BAIE-D'URFÉ, VILLE (*Délégation*) 5243
LACHINE, VILLE (*Délégation*) 5243

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-FRANÇOIS DE SALES (*Dissolution*) 5243
COOPÉRATIVE D'HABITATION «NOTRE MAISON» DE CHICOUTIMI (*Dissolution*) 5243
LA BASCULE, COOPÉRATIVE DE THÉÂTRE (MONTRÉAL) (*Dissolution*) 5244

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE ABBÉ FRANÇOIS PILOTE, NUMÉRO 1038 5244
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE BAIE DES HA! HA!, NUMERO 1046 5244
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE BARTHÉLÉMY-JOLIETTE, NUMÉRO 1029 5244
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE CARDINAL E.A. TASCHEREAU, NUMÉRO 1037 5244
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE MGR. C.A. BILODEAU, NUMÉRO 1735 5244
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE MGR. SEBASTIANO BAGGIO, NUMÉRO 1041 5245
CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE S.S. JEAN PAUL I, NUMÉRO 1887 5245
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 5245
PAROISSE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, DE SAINT-HUBERT (*Changement de limites*) 5246
PAROISSE SAINT-BENOIT (*Changement de limites*) 5246
PAROISSE SAINT-GAÉTAN (*Changement de limites*) 5246
PAROISSE SAINT-HIPPOLYTE (*Changement de limites*) 5246
PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS, DE GREENFIELD PARK (*Constitution*) 5246
PAROISSE SAINT-THOMAS-DE-VILLENEUVE, DE SAINT-HUBERT (*Changement de limites*) 5246
SAINT-PIERRE, VILLE (*Rachat d'obligations*) 5247
SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC (LOTO-QUÉBEC) (*Changement de siège social*) 5247
SUCCESSION COLETTE TREMBLAY (*Bénéfice d'inventaire*) 5247
SUCCESSION JACQUES DESLAURIERS (*Bénéfice d'inventaire*) 5247
SUCCESSION JEAN-GUY BLOUIN (*Bénéfice d'inventaire*) 5248
SUCCESSION JOSEPH YVES ST-DENIS (*Bénéfice d'inventaire*) 5248
SUCCESSION MICHEL BÉLIVEAU (*Bénéfice d'inventaire*) 5248
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (*L.P.*) 5248
VOCAL «80» (*L.P.*) 5248

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DE LA VALLÉE DE L'AMIANTE (*Modification de groupe*) 5248
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS GULF CANADA (*Changement de nom*) 5249
CAISSE POPULAIRE DE DORION (LA) (*Fusion*) 5249
CAISSE POPULAIRE DE GRACEFIELD (*Fusion*) 5249
CAISSE POPULAIRE DE KÉNOGAMI (LA) (*Modification de territoire*) 5250
CAISSE POPULAIRE DE LA SARRE (LA) (*Modification de territoire*) 5250
CAISSE POPULAIRE DE LACHUTE (LA) (*Fusion*) 5250
CAISSE POPULAIRE DE MANIWAKI (*Fusion*) 5250
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SUTTON (LA) (*Changement de nom*) 5251
CAISSE POPULAIRE STE-VICTOIRE (LA) (*Changement de nom*) 5251
FÉDÉRATION DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (*Changement de siège social*) 5251

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ARTAR, EDOUARD PARTANA 5251
BASTIEN, JOSEPH ROBERT FRANÇOIS 5251
BEAULIEU, JOSEPH ALPHONSE DANIEL 5251
BELLE-ISLE, JOSEPH ALFRED AURÉLIEN FERNAND 5252
BENOIT, JOSEPH ISIDORE CHARLES 5252
BENOIT, MARIE YOLANDE PASCALE 5252
BENOIT, ROBERT RICHARD 5252
BOUCHARD, JOSEPH ARMAND ANDRÉ 5252
CLERMONT, MARIE THÉRÈSE ROSE 5252
CREVIER-JANNARD, ANNE-MARIE 5252
CYR, JOSEPH EYMARD FERNAND 5252
DAIGNEAULT, JOSEPH LÉOPOLD ARMAND RÉJEAN 5253
DESLONGCHAMPS, MARIE JEANNE D'ARC 5253
FERRAZ, SHELLEY ANN 5253
GERVAIS, MARIE CÉLINE KIM 5253
HAKIM, BAHGAT RAYMOND 5253
KASTACHEN, SOPHIE DORIS 5253
KNUPP, JOSEPH MARCEL EDMOND PIERRE ANTOINE 5253
LÉVESQUE, MARIE MADELEINE ODILE DANIELLE 5253
LÉVESQUE, MARIE RAYMONDE LOUISE 5254
MASCIOLA, LIDO VINCENT 5254
MORRISSON, JOSEPH HENRI CAMILLE JEAN-FRANÇOIS 5254
OLIVIER, GEORGES 5254
PELLETIER, MARIE GEORGETTE ANGÉLA 5254
PÉRUSSE, MARIE LORETTE GISÈLE NICOLE 5254
PILOTE, JOSEPH RAYNALD 5254
PLANTE, MARIE LINDA FRANCINE 5254
POULIN, JOSEPH DENIS JEAN DANIEL 5255
RIDEN, MARIE CLAIRE IRÈNE SOUZ 5255
ROBITAILLE, DONAT JOSEPH AUGUSTE 5255
ROUSSEAU, JOSEPH PHILIPPE LUCIEN LOUIS 5255
SERRA, ISABEL 5255
ST-GELAIS, MARIE LAURENDA LYNDA 5255
ST-LOUIS, MARIE EMÉRANCE REINA 5255

DEMANDES

BÉRARD, JOHN 5255
BERGERON, MARSOLIO 5256
BUBIC, DUSICA 5256
BUBIC, RANKO 5256
CARON, MARIE JEANNE LISETTE 5256
DAVIGNON, ROLAND 5256
DESBIENS, VALÉRIE 5256
DESJARDINS, JOSEPH ARMAND PHILEAS FRANÇOIS 5256
DESROCHES, ANTOINETTE 5256
DORAIS, RHEAU 5257
GAGNON, ESPRIT-SAINT EUGÉNETTE 5257

GAGNON, JOSEPH MICHEL 5257
GÉLINAS, SYLVIE 5257
GOSSELIN-GIGUÈRE, YVON 5257
HYMSON JR., MURREY PAUL 5257
KONTOGIANNATOU, MARIA 5257
LABRÈQUE, ALPHÉDOR 5258
LALONGER, JOSEPH ARMAND PATRICE DAVID 5258
LAMONTAGNE, LINE 5258
LAROUCHE, OLIVETTE 5258
LAVOIE, BIBIANE 5258
LAVOIE, MARIE ANNE HENRIETTE 5258
MICHAUD, ALAIN 5258
MILLER, MYER 5258
RUDSKI, REBECCA ROSMARIE 5259
SADAK, SADIK YOUSSEF 5259
TARDIF, ROMÉO 5259
TREMBLAY, MARIE CHANTAL FRANCE 5259
VALLÉE, MARIE ARMANCE OBÉLINE 5259
VOYER, JOSEPH DANIEL 5259

COMPAGNIES — LOI SUR LES

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE DE PUBLICITÉ LA PLUME D'OIE INC. 5259
ASSISTANCE MATERNELLE DE LAPRAIRIE (L') 5260
ASSURANCES FAUCHER INC. (LES) 5260
BALLONS EN FÊTE INC. 5260
BAR SALON TABU INC. 5260
BLUESTONE HOLDINGS INC. 5260
BREAL CONSTRUCTION LIMITÉE 5260
C. R. AUTOS INC. 5260
CENTRE D'AFFAIRES LAC ST.JEAN LTÉE (LE) 5260
CHIMROS INVESTMENTS INC. 5261
CHOMEDEY SPRINGS SERVICE (1974) INC. 5261
CIE DES VENTES MARTIN STANDARD INC. 5261
CLUB DE SKI DE FOND L'ÉRABLIÈRE (1978) INC. 5261
COMCAP FACTORS INC. 5261
COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INSPECTION CUENDA INC. (LA) 5261
CONSTRUCTIONS FOSSATELLO INC. (LES) 5261
CORE DEVELOPMENT CORP. 5261
DEVAUX (YVON) INC. 5262
DUCLOS (L.P.) & FILS LTÉE 5262
EASTERN PACKAGING (1977) INC. 5262
EMPAQUETAGES DE L'EST (1977) INC. (LES) 5262
ÉQUIPEMENTS NORTHSPORT LTÉE (LES) 5262
EXERCISEURS PRO-FIT INC. (LES) 5262
FACTEURS COMCAP INC. (LES) 5261
FALARDEAU (GILLES) INC. 5262
GALERIE CENTAURE LTÉE. 5262
GIF-BEC LTÉE 5262
INDUSTRIES BUCKFORD LTÉE (LES) 5263
INVESTISSEMENTS CHIMROS INC. (LES) 5261
INVESTISSEMENTS LESMARC LTÉE 5263
JEMA INC. 5263
JUNEX INC. 5263
LANBACON INC. 5263
LANCTOT (PIERRE) ET ASSOCIÉS LIMITÉE 5263
LE-MOR SALES LIMITED 5263
LESMARC INVESTMENTS LTD. 5263
MAXEL HOLDINGS LTD. 5264
MORRIS NATIONAL INC. 5264
NORTHSPORT EQUIPMENT LTD. 5262
PEN & QUILL ADVERTISING CORP. 5259
PLACEMENTS ST-RÉGIS INC. (LES) 5264
PLACEMENTS SIL LTÉE 5264
PLOMBERIE LACHENAIE LTÉE 5264
ST. RÉGIS INVESTMENTS INC. 5264
SERVICE DE RESSORTS CHOMEDEY (1974) INC. 5261
SIL INVESTMENTS LTD. 5264
SOCIÉTÉ H. B. L. INC. (LA) 5264
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CORE INC. 5261
STERN (ISRAEL B.) SALES CORP. 5263
TABAGIE ÉLITE INC. (LA) 5264
TÉLÉPHONE DE ST-ÉVARISTE INC. 5264

DISSOLUTION (Article 28) 5191

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 5196

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 5197

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 5214

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 5222

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 5222

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 5229
VOCAL «80» 5248

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 5239

LETTRES PATENTES DE FUSION (Articles 18 et 224) 5196

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 5240

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

AMENDEMENT

ENFOPRISE I & COMPANY LIMITED 5241

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

ALLOCATION AUX PARTIS POLITIQUES (*Articles 55 à 61 de la loi*) 5265
AUTORISATION D'UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE (*Article 53 de la loi*) 5265
AUTORISATION D'UNE ASSOCIATION DE COMTÉ (Article 53 de la loi) 5265
REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (*Article 37 de la loi*) 5266

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE DE GARANTIE SEABORD DU CANADA (*Demande de permis*) 5266
GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES (LE) (*Demande de modification de permis*) 5266
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES YASUDA LIMITÉE (*Modification de permis*) 5266
YASUDA FIRE & MARINE INSURANCE CO., LTD (THE) (*Modification de permis*) 5266

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-JOSEPH DE BEAUCE (*Erratum*) 5308

LOI ÉLECTORALE

DIRECTEURS DU SCRUTIN

JOHNSON: Madeleine Lavoie 5241
LAVIOLETTE: Robert De la Chevrotière 5241
OUTREMONT: Élisabeth Roussel 5241
ROUSSEAU: Pierre-Antoine Guinard 5241

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN (*Constitution d'une régie intermunicipale*) 5267

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ACTON-VALE, VILLAGE 5267
BEAUPORT, PAROISSE 5267
BRASSARD, CANTON 5268
BUCKINGHAM, CANTON 5268
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 5268
CHARLESBOURG, PAROISSE 5268
CHICOUTIMI, PAROISSE 5268
CHICOUTIMI, PAROISSE 5269
DURHAM, CANTON 5269
GRANTHAM, CANTON 5269
GRANTHAM, CANTON 5269
HULL, CITÉ 5270
HULL, CANTON 5269
JOLY, CANTON 5270
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 5270
L'ASSOMPTION, PAROISSE 5270
LUSSIER, CANTON 5271
MARCHAND, CANTON 5271
MCKENZIE, CANTON 5271
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 5271
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 5271
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 5272
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 5272
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 5272
ORFORD, CANTON 5272
POINTE-GATINEAU, VILLAGE 5272
POINTE-GATINEAU, VILLAGE 5273
PREISSAC, CANTON 5273
PROVOST, CANTON 5273
RAWDON, CANTON 5273
ROBERTSON, CANTON 5274
SAINT-AGAPIT, PAROISSE 5274
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 5274
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 5274
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 5274
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 5275
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 5275
SAINT-BRUNO, PAROISSE 5275
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE 5275
SAINTE-CÉCILE, PAROISSE 5276
SAINT-CHARLES-BORROMÉE, PAROISSE 5276
SAINT-CONSTANT, PAROISSE 5276
SAINT-DAVID-DE-L'AUBERIVIÈRE, PAROISSE 5276
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5276
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5277
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5277
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5277
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5277
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5277
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5278
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 5278
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, PAROISSE 5278
SAINTE-FOY, PAROISSE 5278
SAINTE-FOY, PAROISSE 5279
SAINT-HUBERT, PAROISSE 5279
SAINT-HUBERT, PAROISSE 5279
SAINT-JEAN, PAROISSE 5280
SAINT-JEAN, PAROISSE 5280
SAINT-JEAN, PAROISSE 5280
SAINT-JEAN, PAROISSE 5280
SAINT-JEAN, PAROISSE 5280
SAINT-JEAN, VILLE 5281
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, PAROISSE 5279
SAINT-JOSEPH-DE-CHAMBLY, PAROISSE 5281
SAINT-JOSEPH-DU-LAC, PAROISSE 5281
SAINT-JOSEPH-DU-LAC, PAROISSE 5281
SAINT-JOSEPH-DU-LAC, PAROISSE 5281
SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, PAROISSE 5282
SAINT-MARTIN, PAROISSE 5282
SAINT-MARTIN, PAROISSE 5282
SAINT-MARTIN, PAROISSE 5282
SAINTE-MARTINE, PAROISSE 5283
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 5283
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 5283
SAINT-NARCISSE, PAROISSE 5283
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 5283
SAINTE-PHILOMÈNE, PAROISSE 5284
SAINTE-PHILOMÈNE, PAROISSE 5284
SAINTE-PHILOMÈNE, PAROISSE 5284
SAINT-POLYCARPE, PAROISSE 5284
SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN, PAROISSE 5284
SENNETERRE, VILLAGE 5285
SENNEVILLE, CANTON 5285
STOKE, CANTON 5285
SUFFOLK, CANTON 5285
SUTTON, CANTON 5285
TROIS-RIVIÈRES, CITÉ 5286
VILLE-MARIE, VILLAGE 5286
WHITWORTH, CANTON 5286

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 5)

GROUPE ST-ENFANT JÉSUS DE POINTE AUX TREMBLES (DISTRICT DE MONTRÉAL) 5242
GROUPE SCOUT ET GUIDE PATME (DISTRICT DE MONTRÉAL) (LE) 5242

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 5)

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME-DES-NEIGES 5242

PROJETS DE LOI PRIVÉS — AVIS CONCERNANT LES

DRUMMONDVILLE, VILLE 5286
SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, VILLAGE 5287

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) 2542

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE L'EST DU QUÉBEC (AGROSIROP) (*Formation*) (*Erratum*) 5308

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BEACONSFIELD, VILLE 5287

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DE GESTION EN PRODUCTION OVINE DE ST-HYACINTHE (*Fin d'existence*) 5288

VENTES PAR LICITATION

GILSON c. CONVIE 5288
PAUCH c. JANISHEVSKI 5289

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

CRÉDIT TRANS CANADA c. LES HÉRITIERS DE AIMÉ MÉNARD 5289
TRUDEL *ET AL.* c. GOUPIL 5290

BONAVENTURE

CAISSE POPULAIRE DE NEW RICHMOND c. SINCLAIR *ET AL.* 5290

CHICOUTIMI

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT JONQUIÈRE c. LEPAGE *ET AL.* 5291

CAYA (THOMAS) INC. c. DUGRÉ 5292
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. RAJOTTE *ET AL.* 5292

FRONTENAC

BANQUE ROYALE DU CANADA c. RELAIS DU CANTON INC. *ET AL.* 5293
CAISSE POPULAIRE DE ST-SYLVESTRE c. POIRIER *ET AL.* 5293
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON c. SALLE LONGUE POINTE INC. *ET AL.* 5294

HAUTERIVE

COMMISSION SCOLAIRE MANICOUAGAN c. HARRISSON 5294
SAVARD c. BOUCHARD 5295

MONTRÉAL

BANQUE DE MONTRÉAL c. TSIKLIS 5295
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CORDILIONE 5295
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GRAVEL 5296
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ZIMMER 5297
BANQUE ROYALE DU CANADA c. DUMOULIN 5297
BELLIN (JAS. N.) CO. c. CHEUNG *ET AL.* 5298
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE c. MILLER McGUIGAN 5298
HOUSEHOLD REALTY CORPORATION LIMITED c. GROVER 5299
LEACH c. DESSYPRIS 5299
PAGÉ ET FRÈRES LTÉE c. POIRIER *ET AL.* 5300
SIMPSONS SEARS LIMITÉE c. SARKASSIAN 5300

ROBERVAL

CAISSE POPULAIRE DE DOLBEAU c. CHARBONNEAU *ET AL.* 5301
CAISSE POPULAIRE DE MASCOUCHE c. LEGRIS 5301
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA (LA) c. MEUNIER 5302
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA (LA) c. TREMBLAY 5302

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE ROYALE DU CANADA c. GRÉGOIRE 5303

TERREBONNE

CAISSE POPULAIRE SAINT-STANISLAS DE MONTRÉAL c. McNEIL *ET AL.* 5303
CAISSES DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LAVAL c. TERRASSES BOISBRIAND INC. 5304
LA MUTUELLE DU CANADA c. GRIGNON *ET AL.* 5304
ST-LOUIS c. 89262 CANADA LTÉE 5305
ST-LOUIS *ET AL.* c. 89262 CANADA LTÉE 5306
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN LIMITÉE c. BÉLAIR-LACROIX *ET AL.* 5306

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE c. DAIGLE 5307

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

CHANDLER, VILLE 5307
JONQUIÈRE, VILLE 5307
LACHENAIE, VILLE 5308
RIMOUSKI, VILLE 5308